

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

ANNEXE 6

Rapport Annuel - Saison 2024

Camping Bois de Pleuven

29140 - ST YVI



TABLE DES MATIÈRES

❖ Rapport d'activité 2024	2
Date d'ouverture 2024.....	2
Conditions économiques générales de l'année d'exploitation.....	2
Effectifs en nombre et qualification du service d'exploitation.....	3
Liste des typologie d'hébergements à la location.....	4
Répartition du stock commercialisé 2024.....	4
Grille Tarifs des ventes annexes.....	4
Tarifs 2024 et 2025.....	4
Chiffres de fréquentation.....	5
Nombre de nuitées réservées et taux d'occupation par type hébergement et par période.....	5
Chiffres de fréquentation globaux des hébergements par période.....	5
Chiffres de fréquentation globaux des emplacements nus par période.....	5
Typologie de la clientèle.....	6
❖ Rapport Technique	7
Liste des contrats de sous-traitance et/ou d'entretien.....	7
Attestations des polices d'assurance.....	7
Rapports de visite des organismes de contrôle.....	7
Travaux effectués 2024.....	8
Liste des immobilisations.....	9
Prévisionnel travaux - Budget 2025.....	9
❖ Rapport Financier	10
Résultats des saisons 2023, 2024 et budget prévisionnel 2025.....	10
Bilan du rapport financier.....	11
Le chiffre d'affaires.....	11
Calcul loyer variable.....	11
Les Charges 2024.....	11
Revenu par emplacement 2024 (REVPAR).....	11
❖ Rapport Commercial	12
Commercialisation.....	12
Promotion.....	12
Evolutions envisagées pour l'année suivante.....	12
❖ Qualité du service	13
Outils de suivi de qualité du service.....	13
Le Net Promoter Score (NPS).....	13
Satisfaction client.....	14
❖ Liste des Annexes	15

❖ Rapport d'activité 2024

Date d'ouverture 2024

Pour l'exercice, le camping a été ouvert du 27/04/2024 au 15/09/2024.

Conditions économiques générales de l'année d'exploitation

La saison touristique 2024 pour les campings en France a été marquée par une fréquentation en légère baisse par rapport à 2023, notamment en raison de tensions sur le pouvoir d'achat et de conditions météorologiques défavorables.

Le camping a été marqué notamment par la dissolution de l'association des résidents qui a favorisé une ambiance plus sereine et le départ de certains résidents.

En termes de travaux, la rénovation du bloc sanitaire et la mise aux normes électriques sont désormais terminées. Par ailleurs, les travaux d'élagage et de réparation du grillage du camping et du terrain de tennis, consécutifs à une tempête en Bretagne deux ans auparavant, ont été intégralement couverts par l'assurance.

Un événement organisé en Juillet avec l'association de handball a permis d'améliorer l'afflux de visiteurs et a accru la visibilité du camping.

Néanmoins, la fréquentation en basse saison demeure un défi.

Effectifs en nombre et qualification du service d'exploitation

Nom	Prénom	Emploi	Date sortie physique	Type de contrat
SYLLA	Fredaster	HOMME TOUTES MAINS	04/07/2024	CDD
GAUDIN	Kevin	HOMME TOUTES MAINS	31/08/2024	CDD
GOFFIN	Frederic	RESPONSABLE TECHNIQUE		CDI
MESONA	Florent	ATTACHE(E) DE DIRECTION	30/11/2024	Contrat d'apprentissage
PONS	Emmanuel	TECHNICIEN(NE) NIVEAU 2	12/03/2024	CDI
STEPHAN	Caroline	DIRECTEUR/TRICE CAMPING	01/08/2024	CDI
STROH	Marion	DIRECTEUR/TRICE CAMPING		CDI
TRICON DUEZ	Arnaud	RESPONSABLE ANIMATION	02/09/2024	CDD
BONNET	Camille	RESPONSABLE RECEPTION	30/09/2024	CDD
DERNONCOURT	Aurore	FEMME TOUTES MAINS	12/04/2024	CDD
BOURVIC	Lenaig	RESPONSABLE MÉNAGE	15/10/2024	CDD
GOFFIN	Shanna	HOMME/FEMME TOUTES MAINS	15/10/2024	CDD
PELETER	Killian	HOMME TOUTES MAINS	12/04/2024	CDD
AUBERT	Franciane	RESPONSABLE MÉNAGE	23/07/2024	CDD
JAFFRE	Julien	HOMME TOUTES MAINS TECHNIQUE	10/05/2024	CDD
GARY	Alexandre	HOMME TOUTES MAINS TECHNIQUE	13/06/2024	CDD
CARN	Lilou	FEMME TOUTES MAINS MENAGE	31/08/2024	CDD
LAURENT	Killian	CHEF DE BASSIN MNS	02/09/2024	CDD
DE GROOT	Marc	HOMME TOUTES MAINS TECHNIQUE	01/07/2024	CDD
RESONNET	Claire	RÉCEPTIONNISTE	01/09/2024	CDD
MERRIEN	Malou	FEMME TOUTES MAINS MENAGE	02/09/2024	CDD
GUILCHER	Julie	FEMME TOUTES MAINS MENAGE	02/09/2024	CDD
ALANOU	Leila	FEMME TOUTES MAINS MENAGE	02/09/2024	CDD
LECROART	Lea	ANIMATEUR(TRICE) POLYVALENT(E)	02/09/2024	CDD
AZEMI	Manon	SURVEILLANT DE BAIGNADE	02/09/2024	CDD
ROBIN	Benjamin	HOMME TOUTES MAINS TECHNIQUE	01/09/2024	CDD
PORCHERON	Alwena	SURVEILLANT DE BAIGNADE	02/09/2024	CDD
LE NAOUR	Ambre	FEMME TOUTES MAINS MENAGE	01/09/2024	CDD
GOURVES	Magali	EMPLOYÉ(E) MÉNAGE	01/09/2024	CDD
GUICHAOUA	Christophe	HOMME TOUTES MAINS TECHNIQUE	30/09/2024	CDD
RESONNET	Aurelie	FEMME TOUTES MAINS MENAGE	01/09/2024	CDD

Liste des typologie d'hébergements à la location

Type d'hébergement à la location
Mobile Home Classic 1 Chambres 2 Pers.Petite terrasse
Mobile Home Classic 2 Chambres 4 Pers.Petite terrasse
Mobile Home Classic 2 Chambres 4 Pers.Terrasse Couverte
Mobile Home Classic 3 Chambres 6 Pers.Petite terrasse
Mobile Home Classic XL2 Chambres 4 Pers.Petite terrasse
Mobile Home Classic XL2 Chambres 4 Pers.Terrasse
Mobile Home Classic XL2 Chambres 4 Pers.-6Terrasse Couverte
Mobile Home Comfort XL2 Chambres 4 Pers.Terrasse Couverte
Mobile Home Comfort XL3 Chambres 6 Pers.Terrasse Couverte
Super Lodge Tente 2 Couchages 4 Pers.-5 No SDB
Mobile Home Classic 1 Chambres 2 Pers.Terrasse Couverte
Mobile Home Classic 3 Chambres 6 Pers.Terrasse
Mobile Home Classic 3 Chambres 6 Pers.Terrasse Couverte
Mobile Home Classic XL2 Chambres 4 Pers.Terrasse Couverte
Mobile Home Classic XL2 Chambres 4 Pers.-6Petite terrasse
Mobile Home Classic XL3 Chambres 6 Pers.Terrasse Couverte
Mobile Home Comfort XL2 Chambres 4 Pers.-6Petite terrasse
Mobile Home (Adapté PMR) Comfort 2 Chambres 4 Pers.Terrasse Couverte

Répartition du stock commercialisé 2024

Type	Nombre
Unité ECG	99
Résidents avec contrat	38
Résidents sans droit ni titre	27
Emplacement nu	93
Total	257

Grille Tarifs des ventes annexes

Désignation	Tarif
Kit location de draps lit simple	22,00 €
Kit location de draps lit double	34,00 €
Kit draps pour bébé	13,00 €
WIFI	Via Osmosis
Jeton machine à laver	7,00 €
Jeton sèche linge	4,50 €
Location de Barbecue Gaz	8,00 €

Tarifs 2024 et 2025

Cf. en annexe

Chiffres de fréquentation

Nombre de nuitées réservées et taux d'occupation par type hébergement et par période

Cf. annexes

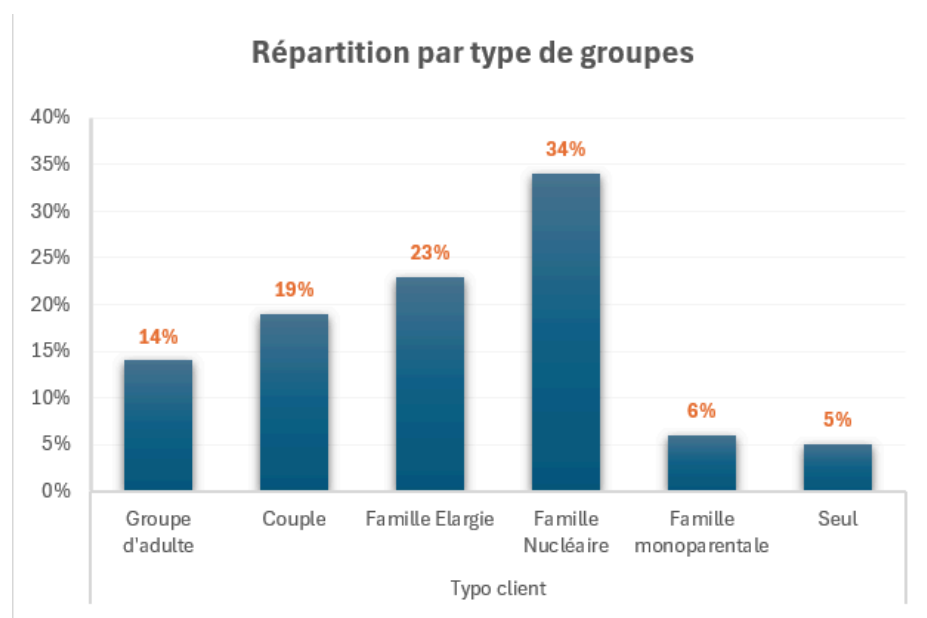
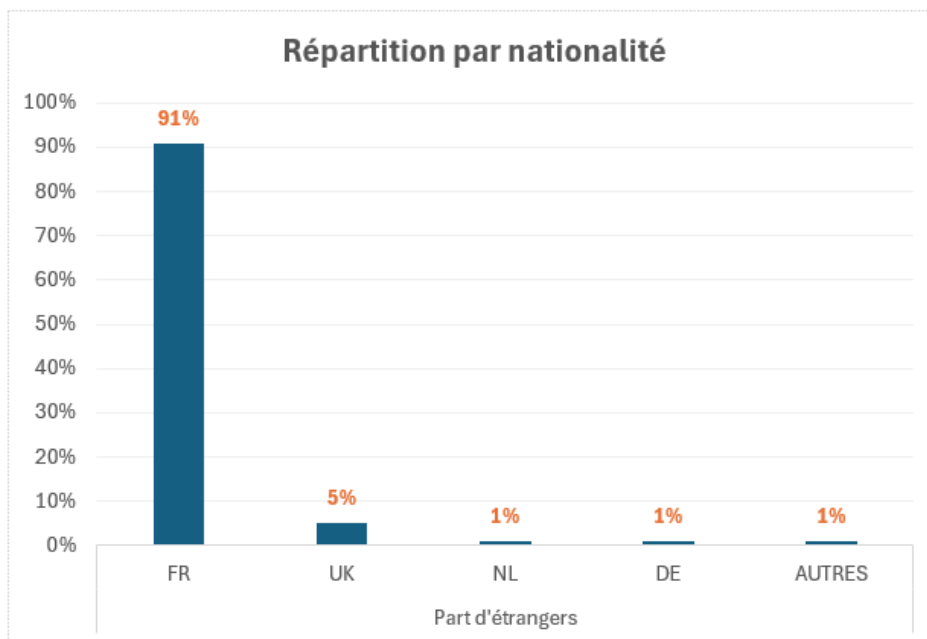
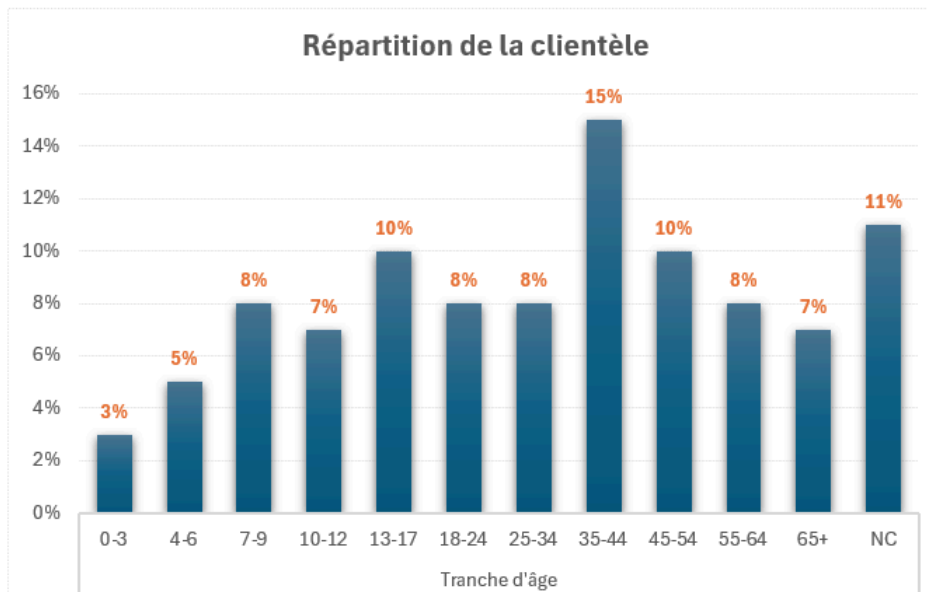
Chiffres de fréquentation globaux des hébergements par période

	Semaine	Date	Nuitées réservées	Taux d'occupation - %
BASSE SAISON 1	S - 18	27/4/2024	1	1%
	S - 19	4/5/2024	308	53%
	S - 20	11/5/2024	107	20%
	S - 21	18/5/2024	87	16%
	S - 22	25/5/2024	67	13%
	S - 23	1/6/2024	77	12%
	S - 24	8/6/2024	127	18%
	S - 25	15/6/2024	156	22%
	S - 26	22/6/2024	254	36%
HAUTE SAISON	S - 27	29/6/2024	224	32%
	S - 28	6/7/2024	500	62%
	S - 29	13/7/2024	756	88%
	S - 30	20/7/2024	773	96%
	S - 31	27/7/2024	715	92%
	S - 32	3/8/2024	773	96%
	S - 33	10/8/2024	773	96%
	S - 34	17/8/2024	746	96%
	S - 35	24/8/2024	786	98%
BASSE SAISON 2	S - 36	31/8/2024	337	60%
	S - 37	7/9/2024	311	56%
	S - 38	14/9/2024	19	12%

Chiffres de fréquentation globaux des emplacements nus par période

	Semaine	Date	Nuitées réservées	Taux d'occupation - %
BASSE SAISON 1	S - 18	27/04/2024	1	1%
	S - 19	04/05/2024	11	2%
	S - 20	11/05/2024	7	1%
	S - 21	18/05/2024	8	2%
	S - 22	25/05/2024	7	1%
	S - 23	01/06/2024	10	2%
	S - 24	08/06/2024	18	3%
	S - 25	15/06/2024	7	1%
	S - 26	22/06/2024	9	2%
HAUTE SAISON	S - 27	29/06/2024	10	2%
	S - 28	06/07/2024	49	9%
	S - 29	13/07/2024	84	16%
	S - 30	20/07/2024	30	8%
	S - 31	27/07/2024	135	36%
	S - 32	03/08/2024	280	80%
	S - 33	10/08/2024	321	92%
	S - 34	17/08/2024	161	46%
	S - 35	24/08/2024	29	8%
BASSE SAISON 2	S - 36	31/08/2024	7	1%
	S - 37	07/09/2024	1	0%
	S - 38	14/09/2024	0	0%

Typologie de la clientèle



❖ Rapport Technique

Liste des contrats de sous-traitance et/ou d'entretien

Service	Nom du contractant	Date de fin du contrat
Electricité	SYNELVA	31/12/2025
Gaz	SYNELVA	31/12/2025
Collecte ordures ménagères	SUEZ	30/03/2025
Entretien des chaudières	ENGIE	Tacite reconduction
Wifi	OSMOZIS	Tacite reconduction
Caméra vidéosurveillance	SECURITAS TECHNOLOGY	Tacite reconduction

Attestations des polices d'assurance

Cf. annexes

Rapports de visite des organismes de contrôle

Cf. annexes

Travaux effectués 2024

Détail	CAPEX 24 :
Remplacement de l'éclairage dans le local technique piscine	2 720,00 €
Tronçonneuse HUSQVARNA	1 170,00 €
Electromenager + MEUBLES logement fonction BUT / IKEA	1 651,60 €
Kit outils + scie sabre / scie sauteuse / ponceuse	1 452,81 €
Coffret électrique du toboggan	3 159,00 €
Travaux plomberie bloc sanitaire accueil	14 999,45 €
Travaux électrique sanitaire	6 447,50 €
Travaux salle de bain rez de chaussée	3 633,48 €
Levée des observations gaz combustibles	1 288,33 €
Fournitures peinture sanitaire	299,89 €
MISES EN CONFORMITES - ELECTRIQUES SUIVANT RAPPORT VERITAS	5 125,00 €
PHOTOMETRE X3 MD 100	633,49 €
Outils : Souffleur à batterie - Debroussailleuses à batterie - Batterie 9.4 AH - Chargeur	1 482,00 €
Repérage des réseaux sanitaire "Pierre".	802,00 €
Peinture logement DS	7 636,36 €
Rénovation plomberie sanitaire pierre	7 511,20 €
Pose de joint d'etancheite sur Skydome - Sanitaire pierre	630,00 €
PIED DE PARASOL BETON CARRE 25 KG GRIS FONCE POUR TERASSE DU RESTAURANT	2 618,40 €
TRAVAUX DE PEINTURE ET SOLS SANITAIRES	15 176,62 €
sèche linge pr équipe ménage	340,82 €
Complément travaux sanitaire CAPEX	358,41 €
pompe tobogan hs	3 258,30 €
CIOCE travaux san pierre supp CAPEX	1 120,00 €
Travaux de chauffage	4 464,41 €
Repérage de vannes, partie gauche du camping + vérification de leur fonctionnement.	802,00 €
combo animation	287,00 €
LE PAPE Voierie	3 245,00 €
COBAL chaises détentes restaurant CAPEX	768,10 €
BARILLEC reprise alimentation électrique scène	1 265,00 €
Fourniture et réparation de barrières levantes	752,65 €
Ouest Automatisation - remplacement porte garage CAPEX	3 551,47 €
Taille Haie & Batterie	955,00 €
8147437/1.10.1.P - Coffrets Emplacements	22 865,00 €
TV animation	499,99 €
Total :	122 970,28 €

Liste des immobilisations

Cf. annexes

Prévisionnel travaux - Budget 2025

Concernant le budget prévu pour la saison 2025, voici les travaux que nous prévoyons de réaliser dans le cadre de la fin du contrat de DSP:

Détail	Budget HT
Achat matériel électroportatif pour esp verts	1 482,00 €
Bacs de rétention	473,00 €
Toiture du sanitaire bleu	35 550,00 €
Reprise toiture et gouttière restaurant	10 000,00 €
Batterie Golfette	2 000,00 €
Caméra piscine	7 000,00 €
Total:	56 505,00 €

❖ Rapport Financier

Résultats des saisons 2023, 2024 et budget prévisionnel 2025

Résultats d'exploitation - Bois de Pleuven	2023	2024	B2025
CA locatif	660 842	470 265	666 824
CA optimum	62 848	76 273	89 471
Loyer résident	90 787	73 665	43 489
CA emplacement nu	30 921	41 123	38 984
CA vente MH	69 125	60 198	-
Loyer location gérance	7 012	4 850	4 996
CA restauration en interne	2 655	(0)	-
Autres revenus	50 543	48 212	43 441
Total revenus	974 732	774 587	887 205
Coûts liés à la vente F&B	587	-	-
Autres coûts (achat produits vente annexes)	(23 024)	(31 783)	(19 688)
Personnel d'entretien	(59 696)	(61 733)	(70 706)
Personnel de maintenance	(76 688)	(83 629)	(87 736)
Personnel Accueil	(32 362)	(22 453)	(27 765)
Personnel Management	(60 632)	(48 099)	(64 263)
Personnel animation	(16 268)	(18 191)	(15 778)
Personnel de sécurité	(10 518)	(8 432)	(8 301)
Personnel direction opération siège	(10 172)	(32 069)	(31 870)
Energie & Fluides	(222 697)	(228 866)	(230 155)
Maintenance	(126 916)	(109 599)	(151 263)
Taxes (impôts et Sacem)	(18 001)	(341)	(1 823)
Total Charges	(656 387)	(645 194)	(709 348)
EBITDAR avant G&A	318 345	129 393	177 858
Frais généraux et administratifs (G&A) /			
Marketing	(104 869)	(79 644)	(109 399)
EBITDAR après G&A	213 476	49 749	68 459
Loyer	(77 978)	(71 732)	(70 976)
EBITDA	135 498	(21 983)	(2 517)

Bilan du rapport financier

Le chiffre d'affaires

En 2024, le chiffre d'affaires total a atteint 774 587 € HT, soit une baisse de 20,55 % par rapport aux 974 732 € HT enregistrés en 2023.

Cette diminution est principalement attribuable à une réduction de l'activité liée aux hébergements, elle-même causée en partie par une variation du stock. En effet, le camping disposait de 191 hébergements en 2023, générant un chiffre d'affaires de 733 444 € HT, contre seulement 164 hébergements en 2024, pour un chiffre d'affaires de 546 539 € HT." .

Calcul loyer variable

Le chiffre d'affaires 2024 à prendre en compte pour le calcul du loyer est de **774 587 € HT**.

Les Charges 2024

- **Charges de personnel** : Les dépenses relatives au personnel s'élèvent à 274 605 €, couvrant les postes suivants : animation, accueil, administration, direction opérationnelle, nettoyage et maintenance générale du site.
- **Charges de fluides et énergie** : Les coûts relatifs à la consommation de fluides (eau, etc.) et d'énergie se sont élevés à 228 866 €.
- **Maintenance** : Les coûts liés à la maintenance du camping s'élèvent à 109 599 €.

Revenu par emplacement 2024 (REVPAR)

Définition

Le RevPar est un indicateur de performance permettant d'apprécier le revenu généré par un emplacement réservé ou pas sur une période précise.

REVPAR 2024	
ECG UNIT	4 750 €
RESIDENTS	3 946 €
EMP. NUS	674 €

❖ Rapport Commercial

Commercialisation

Les dispositifs de commercialisation utilisés lors de l'exercice sont les suivants :

Notre stratégie de commercialisation repose sur une approche multicanale :

- Site Web : Utilisations de plateformes en ligne pour assurer une présence accessible 24h/24, permettant aux clients de réserver directement et de consulter nos offres.
- Call Centers : Notre centre d'appels est disponible pour répondre aux questions et assister les clients dans le processus de réservation.
- BtoB : Nous collaborons avec des opérateurs en ligne et des agences de voyages pour élargir notre portée et toucher une clientèle professionnelle.

Promotion

Les dispositifs de promotion utilisés lors de l'exercice sont les suivants :

- Offres longs séjours : Des réductions ou avantages pour les clients réservant des séjours de longue durée.
- Early Booking : Des promotions pour les clients réservant leur séjour à l'avance.
- Promotions de dernières minutes : Des offres spéciales pour les clients réservant leur séjour à court terme.

Evolutions envisagées pour l'année suivante

Nous prévoyons de conserver la même stratégie commerciale en 2025 que celle adoptée en 2024.

❖ Qualité du service

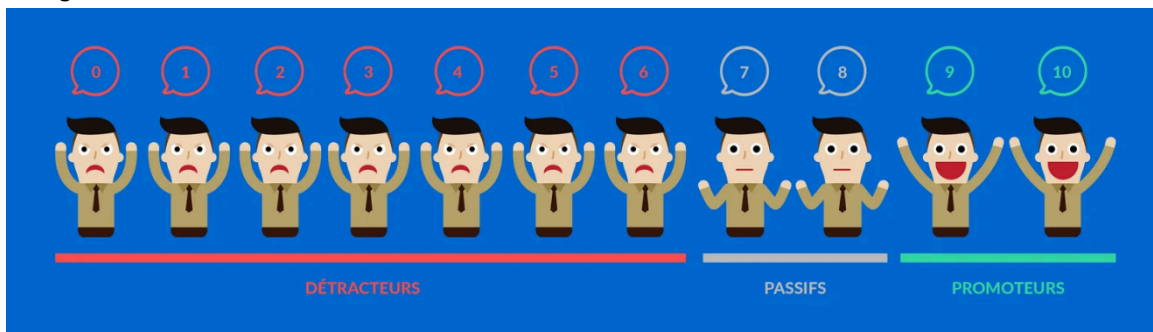
Outils de suivi de qualité du service

Le Net Promoter Score (NPS)

Définition :

Le NPS est un outil d'analyse qualitative reconnu, et qui figure parmi les indicateurs de satisfaction client les plus répandus dans les entreprises de tous secteurs d'activité et qu'elles s'adressent à une clientèle B to C ou B to B.

Basée sur une échelle simple de 0 à 10 (0 correspondant à « pas du tout » et 10 à « absolument »), cette question permet de classer les répondants à travers 3 grandes catégories :



- Les clients « *détracteurs* », ayant noté de 0 à 6

Ce sont les clients potentiellement les plus « *dangereux* » pour la marque

- Les clients « *passifs* », ayant noté de 7 à 8
- Les clients « *promoteurs* », ayant noté 9 ou 10

Les promoteurs sont quant à eux les clients les plus fidèles et enthousiastes.

Le score du NPS s'inscrit ensuite dans une fourchette de – 100 à 100

Résultat du camping et évolution :

Catégorie	Notes 2023	Notes 2024	Évolution vs 2023
NPS Camping	-28	-7,0	+29,72

Satisfaction client

L'enquête de satisfaction a été menée auprès de 111 personnes en 2023 et de 245 en 2024.

Catégorie	Note 2023	Note 2024	Évolution vs 2023
Satisfaction séjour	3,44	3,45	+0,01
Qualité du camping	3,37	3,47	+0,10
Rapport qualité/prix	3,41	3,56	+0,15
Propreté hébergements	3,39	3,38	-0,01
Qualité hébergements	3,51	3,54	+0,03
Staff	3,73	3,85	+0,12
Services F&B	3,2	3,34	+0,14
Espace aquatique	3,55	3,7	+0,15
Animations	3,11	3,57	+0,46

❖ Liste des Annexes

- Chiffres de fréquentation par période et par typologie
- Liste des tarifs 2024 et 2025
- Attestations des polices d'assurance
- Rapports de visite des organismes de contrôle
- Liste des immobilisations

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

ANNEXES

Taux d'occupation / Nuitées réservées	Typologie	BASSE SAISON 1										HAUTE SAISON								BASSE SAISON 2		
		Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
		27/04/2024	04/05/2024	11/05/2024	18/05/2024	25/05/2024	01/06/2024	08/06/2024	15/06/2024	22/06/2024	29/06/2024	06/07/2024	13/07/2024	20/07/2024	27/07/2024	03/08/2024	10/08/2024	17/08/2024	24/08/2024	31/08/2024	07/09/2024	14/09/2024
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic1 Chambres2 Pers.Petite terrasse					0%	0%	0%	100%	43%	29%	86%	86%	86%	100%	100%	100%	57%	100%	100%	100%	
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic1 Chambres2 Pers.Petite terrasse	-	-	-	-	-	-	-	7	3	2	6	6	6	7	7	7	4	7	7	1	
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic2 chambres4 Pers.Petite terrasse					0%	0%	0%	67%	48%	90%	91%	90%	86%	95%	95%	100%	100%	71%	100%	50%	
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic2 chambres4 Pers.Petite terrasse	-	-	-	-	-	-	-	14	10	19	20	19	18	20	20	21	21	15	21	2	
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic2 chambres4 Pers.Terrasse Couverte	0%	71%	7%	14%	78%	55%	37%	74%	43%	97%	97%	86%	100%	97%	89%	97%	91%	100%	77%	77%	29%
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic2 chambres4 Pers.Terrasse Couverte	-	10	1	2	7	12	13	26	15	34	34	32	35	34	31	34	32	35	27	27	2
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic3 chambres6 Pers.Petite terrasse	0%	43%	21%	14%	4%	32%	39%	36%	39%	68%	86%	72%	93%	82%	89%	96%	93%	96%	71%	93%	0%
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic3 chambres6 Pers.Petite terrasse	-	6	3	4	1	9	11	10	11	19	24	21	26	23	25	27	26	27	10	13	-
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.Petite terrasse	0%	45%	22%	0%	0%	6%	6%	22%	24%	8%	24%	80%	91%	84%	93%	96%	87%	91%	33%	10%	10%
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.Petite terrasse	-	25	11	-	-	3	4	14	15	5	17	56	64	59	65	67	61	64	21	6	1
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.Terrasse	0%	45%	11%	4%	0%	0%	0%	0%	4%	79%	93%	93%	93%	91%	96%	96%	100%	17%	17%	20%	
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.Terrasse	-	25	6	2	-	-	-	-	2	44	52	52	52	51	54	54	56	6	6	1	
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.-6Terrasse Couverte	0%	43%	14%	0%	0%	0%	0%	100%	57%	0%	52%	87%	95%	95%	95%	90%	86%	100%	71%	29%	0%
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.-6Terrasse Couverte	-	3	1	-	-	-	-	7	4	-	11	20	20	20	20	19	18	21	5	2	-
Taux d'occupation	Mobile HomeComfort XL2 chambres4 Pers.Terrasse Couverte	0%	64%	43%	29%	36%	0%	43%	57%	76%	52%	52%	77%	81%	95%	100%	86%	95%	100%	67%	71%	0%
Nuitées réservées	Mobile HomeComfort XL2 chambres4 Pers.Terrasse Couverte	-	9	6	4	5	-	9	12	16	11	11	17	17	20	21	18	20	21	10	10	-
Taux d'occupation	Mobile HomeComfort XL3 chambres6 Pers.Terrasse Couverte	0%	67%	38%	10%	10%	24%	27%	50%	57%	71%	90%	91%	93%	88%	100%	93%	81%	92%	86%	57%	0%
Nuitées réservées	Mobile HomeComfort XL3 chambres6 Pers.Terrasse Couverte	-	14	8	2	2	7	9	14	16	20	38	41	39	37	42	39	34	36	12	8	-
Taux d'occupation	Super Lodge Tente 2 Couchages4 Pers.-5 No SDB	0%	43%	18%	14%	4%	14%	61%	7%	36%	11%	71%	86%	96%	93%	96%	96%	82%	82%	36%	18%	0%
Nuitées réservées	Super Lodge Tente 2 Couchages4 Pers.-5 No SDB	-	12	5	4	1	4	17	2	10	3	20	24	27	26	27	27	23	23	10	5	-
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic1 Chambres2 Pers.Terrasse Couverte		71%	35%	11%	50%	50%	57%	18%	71%	96%	36%	96%	100%	75%	96%	100%	100%	96%	67%		
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic1 Chambres2 Pers.Terrasse Couverte	-	20	7	3	14	14	16	5	20	27	10	27	28	-	21	27	-	28	27	16	-
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic3 chambres6 Pers.Terrasse	0%	57%	0%	29%	0%	0%	0%	14%	14%	43%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	57%	0%	
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic3 chambres6 Pers.Terrasse	-	4	-	2	-	-	-	1	1	3	7	7	7	7	7	7	7	7	-	4	-
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic3 chambres6 Pers.Terrasse Couverte	6%	64%	21%	19%	12%	3%	1%	11%	25%	11%	60%	97%	99%	92%	97%	99%	100%	100%	46%	45%	24%
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic3 chambres6 Pers.Terrasse Couverte	1	76	22	22	13	4	1	15	35	15	101	167	166	155	163	166	168	168	45	44	5
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.Terrasse Couverte	0%	50%	30%	27%	8%	6%	24%	29%	48%	41%	83%	98%	100%	95%	100%	100%	100%	100%	86%	80%	23%
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.Terrasse Couverte	-	60	29	27	8	8	34	41	67	57	128	152	154	146	154	154	154	154	114	106	5
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.-6Petite terrasse	0%	43%	14%	0%	0%	0%	21%	14%	0%	21%	19%	71%	100%	95%	95%	100%	100%	100%			0%
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic XL2 chambres4 Pers.-6Petite terrasse	-	6	2	-	-	-	3	2	-	3	4	15	21	20	20	21	21	21	-	-	-
Taux d'occupation	Mobile HomeClassic XL3 chambres6 Pers.Terrasse Couverte	0%	64%	9%	23%	13%	16%	23%	14%	29%	2%	35%	93%	92%	92%	96%	84%	99%	99%	47%	65%	5%
Nuitées réservées	Mobile HomeClassic XL3 chambres6 Pers.Terrasse Couverte	-	36	5	13	7	9	13	8	16	1	27	75	71	71	74	65	76	76	23	32	1
Taux d'occupation	Mobile HomeComfort XL2 chambres4 Pers.-6Petite terrasse	0%	43%	29%	14%	50%	50%	0%	0%	0%	50%	21%	100%	93%	71%	100%	93%	100%	100%			
Nuitées réservées	Mobile HomeComfort XL2 chambres4 Pers.-6Petite terrasse	-	3	2	2	7	7	-	-	-	7	3	14	13	10	14	13	14	14	-	-	-
Taux d'occupation	Mobile Home (Adapté PMR)Comfort2 chambres4 Pers.Terrasse Couverte				0%	0%	0%	0%	0%	100%	71%	43%	86%	71%	100%	100%	100%	100%	71%	86%	0%	
Nuitées réservées	Mobile Home (Adapté PMR)Comfort2 chambres4 Pers.Terrasse Couverte	-	-	-	-	-	-	-	-	7	5	3	6	5	7	7	7	7	7	5	6	-

BOIS DE PLEUVEN - Tarifs Saison 2024

Fourchette de prix proposée

Libellé	BASSE SAISON De l'ouverture au 05/07		HAUTE SAISON Du 06/07 au 31/08		BASSE SAISON Du 31/08 à la fermeture	
	Prix min. (€)	Prix max. (€)	Prix min. (€)	Prix max. (€)	Prix min. (€)	Prix max. (€)
Tente Super Lodge 2 Ch. 4/5 Pers. Sans SDB	29 €	35 €	47 €	100 €	29 €	31 €
Mobil-home Comfort XL 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée	51 €	68 €	87 €	167 €	52 €	56 €
Mobil-home Classic 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée	44 €	57 €	73 €	137 €	44 €	47 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse surélevée	43 €	55 €	70 €	131 €	44 €	47 €
Mobil-home Classic XL 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée	46 €	60 €	77 €	143 €	45 €	49 €
Mobil-home Comfort XL 2 Ch. 4 Pers. Terrasse surélevée	46 €	59 €	74 €	144 €	48 €	51 €
Mobil-home Classic 2 Ch. 4 Pers. Terrasse surélevée	39 €	49 €	63 €	118 €	40 €	43 €
Mobil-home Classic 2 Ch. 4 Pers. Terrasse simple	39 €	48 €	62 €	115 €	40 €	43 €
Mobil-home Classic 3 Ch. 6 Pers. Terrasse simple	43 €	56 €	72 €	134 €	43 €	46 €
Mobil-home Classic 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée non couverte	44 €	56 €	73 €	135 €	43 €	46 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4 Pers. Terrasse surélevée	40 €	51 €	66 €	122 €	41 €	44 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse Simple	43 €	55 €	70 €	129 €	44 €	47 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse	43 €	55 €	70 €	131 €	44 €	47 €
Mobil-home PMR Comfort 2 Ch. 4 Pers. Terrasse surélevée	41 €	53 €	69 €	135 €	44 €	47 €
Mobil-home Classic 1 Ch. 2 Pers. Terrasse simple	34 €	44 €	56 €	103 €	36 €	39 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4 Pers. Terrasse Simple	40 €	51 €	64 €	120 €	41 €	44 €
Mobil-home Comfort XL 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse simple	47 €	60 €	77 €	147 €	48 €	51 €
Mobil-home Classic 1 Ch. 2 Pers. Terrasse surélevée TV	37 €	45 €	59 €	108 €	37 €	40 €

BOIS DE PLEUVEN - Tarifs Saison 2024

Fourchette de prix proposée

Libellé	BASSE SAISON De l'ouverture au 05/07		HAUTE SAISON Du 06/07 au 31/08		BASSE SAISON Du 31/08 à la fermeture	
	Prix min. (€)	Prix max. (€)	Prix min. (€)	Prix max. (€)	Prix min. (€)	Prix max. (€)
Emplacement Classic ≥80m2 Nu	17 €	20 €	17 €	28 €	16 €	17 €
Emplacement Classic ≥80m2 Electricité sup ou égale à 10A	19 €	22 €	19 €	33 €	17 €	19 €
Emplacement Classic ≥85m2 Electricité sup ou égale à 10A	20 €	23 €	20 €	36 €	18 €	20 €
Emplacement Classic Camping Car ≥85m2 Electricité sup ou égale à 10A	20 €	23 €	20 €	36 €	18 €	20 €
Emplacement Classic ≥100m2 Electricité sup ou égale à 10A	22 €	25 €	22 €	38 €	20 €	22 €
Emplacement Classic ≥120m2 Electricité sup ou égale à 10A	25 €	28 €	25 €	41 €	23 €	25 €
Emplacement Passage	17 €	20 €	17 €	28 €	16 €	17 €
Personne supplémentaire	5 €	6 €	5 €	7 €	5 €	5 €

BOIS DE PLEUVEN - Tarifs Saison 2025

Fourchette de prix proposée

Libellé	BASSE SAISON De l'ouverture au 04/07		HAUTE SAISON Du 05/07 au 29/08		BASSE SAISON Du 30/08 à la fermeture	
	Prix min. (€)	Prix max. (€)	Prix min. (€)	Prix max. (€)	Prix min. (€)	Prix max. (€)
Tente Super Lodge 2 Ch. 4/5 Pers.	29 €	37 €	58 €	119 €	31 €	31 €
Mobil-home Classic 1 Ch. 2 Pers. Terrasse simple	25 €	43 €	69 €	128 €	39 €	39 €
Chalet Classic 2 Ch. 2/4 Pers.	36 €	49 €	74 €	129 €	40 €	40 €
Mobil-home Classic 1 Ch. 2 Pers. Terrasse surélevée	27 €	43 €	71 €	131 €	39 €	39 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4 Pers. Terrasse	31 €	51 €	84 €	142 €	44 €	44 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4 Pers. Terrasse simple	31 €	51 €	84 €	142 €	44 €	44 €
Mobil-home Classic 2 Ch. 4 Pers. Terrasse simple	29 €	46 €	77 €	144 €	43 €	43 €
Mobil-home Classic 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse	41 €	54 €	81 €	145 €	46 €	46 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4 Pers. Terrasse surélevée	31 €	51 €	86 €	145 €	44 €	44 €
Mobil-home Classic 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse simple TV	41 €	56 €	81 €	146 €	46 €	46 €
Mobil-home Comfort 2 Ch. 4 Pers. Terrasse surélevée	29 €	54 €	89 €	150 €	43 €	45 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse simple	33 €	56 €	91 €	153 €	47 €	47 €
Mobil-home Classic XL 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse surélevée	33 €	56 €	91 €	155 €	47 €	47 €
Mobil-home PMR Comfort 2 Ch. 4 Pers. Terrasse surélevée	29 €	54 €	89 €	158 €	44 €	46 €
Mobil-home Classic 3 Ch. 6 Pers. Terrasse simple	32 €	54 €	89 €	166 €	46 €	46 €
Mobil-home Comfort XL 2 Ch. 4 Pers. Terrasse surélevée	33 €	60 €	98 €	166 €	47 €	50 €
Mobil-home Classic XL 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée	36 €	61 €	101 €	169 €	49 €	49 €
Mobil-home Classic 3 Ch. 6 Pers. Terrasse	33 €	55 €	90 €	170 €	47 €	47 €
Mobil-home Classic 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée	33 €	55 €	90 €	170 €	47 €	47 €
Mobil-home Comfort XL 2 Ch. 4/6 Pers. Terrasse simple	34 €	61 €	100 €	171 €	47 €	50 €
Mobil-home Classic XL 3 Ch. 6 Pers. Terrasse simple Clim.	47 €	66 €	104 €	174 €	50 €	50 €
Mobil-home Comfort XL 2 Ch. 4 Pers. Terrasse simple	36 €	64 €	106 €	181 €	51 €	56 €
Mobil-home Classic XL 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée TV	39 €	67 €	111 €	190 €	54 €	54 €
Mobil-home Classic XL 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée Clim.	39 €	69 €	113 €	193 €	56 €	56 €
Mobil-home Comfort XL 3 Ch. 6 Pers. Terrasse surélevée	37 €	69 €	113 €	195 €	52 €	55 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

BOIS DE PLEUVEN - Tarifs Saison 2025

TARIFS 2025 - NUS

Libellé	BASSE SAISON De l'ouverture au 04/07		HAUTE SAISON Du 05/07 au 29/08		BASSE SAISON Du 30/08 à la fermeture	
	Prix min. (€)	Prix max. (€)	Prix min. (€)	Prix max. (€)	Prix min. (€)	Prix max. (€)
Emplacement Classic ≥80m2 Nu	19 €	19 €	19 €	28 €	19 €	19 €
Emplacement Classic ≥80m2 Electricity sup ou égale à 10A	20 €	20 €	20 €	33 €	20 €	20 €
Emplacement Classic ≥85m2 Electricity sup ou égale à 10A	21 €	21 €	21 €	36 €	21 €	21 €
Emplacement Classic ≥100m2 Electricity sup ou égale à 10A	23 €	23 €	23 €	38 €	23 €	23 €
Emplacement Classic ≥120m2 Electricity sup ou égale à 10A	26 €	26 €	26 €	41 €	26 €	26 €
Emplacement Comfort ≥100m2 Electricity sup ou égale à 10A Water	28 €	28 €	28 €	43 €	28 €	28 €
Emplacement Comfort ≥120m2 Electricity sup ou égale à 10A Water	31 €	31 €	31 €	46 €	31 €	31 €
Emplacement Passage	19 €	19 €	19 €	28 €	19 €	19 €
Personne supplémentaire	5 €	6 €	5 €	7 €	5 €	5 €

ATTESTATION D'ASSURANCE

Groupe Technique de Courtage d'Assurances, 9 impasse du Pistou 13009 Marseille atteste que :

**HOMAIR VACANCES
570 AV DU CLUB HIPPIQUE
13090 AIX-EN-PROVENCE**

est garantie par le contrat MULTIRISQUE ENTREPRISE souscrit sous le numéro **4663305N** auprès de la MAIF dont le siège social est 200 av Salvador Allende – CS 90000 – 79038 NIORT CEDEX 9 pour le site :

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN – 29140 SAINT YVI

Pour les évènements suivants :

- INCENDIE – EVENEMENTS ASSIMILES
- TEMPETE, GRELE, NEIGE
- CATASTROPHES NATURELLES
- DEGATS DES EAUX
- VOL/ VANDALISME
- BRIS DES GLACES
- DOMMAGES ELECTRIQUES
- PERTE D'EXPLOITATION
- RECOURS DES VOISINS ET DES TIERS
- PERTE DE LOYERS 2 ANS
- PERTE D'USAGE 2 ANS DE VALEUR LOCATIVE

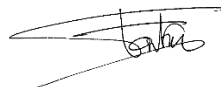
La police comporte une assurance pour le compte du bailleur et à pour objet de couvrir le camping et ses mobilhomes

Le client est à jour du règlement de ses primes.

Cette attestation est délivrée pour la période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Le présent document établi a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager la MAIF au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelles, exclusions, déchéances...)

Etablie à Marseille, le 27 Août 2024



PISCINE_LE-BOIS-DE-PLEUVEN (SAINT-YVI)

(0290468)

Contrôle sanitaire du 25/04/2024
réalisé à partir de 11h15

BASSIN COUVERT	GRAND BASSIN	PATAUGEOIR E
00251688	00251689	00251687

Paramètres environnementaux	Unités	Limite de qualité	Référence de qualité			
Température de l'eau	°C	<=36*	<=33*	27,9	26,7	27,3
Transparence qualitative	SANS OBJET	-	-	normale	normale	normale
Fréquentation instantanée	SANS OBJET	-	-	0	0	0
Paramètres bactériologiques						
Entérocoques intestinaux	n/(100mL)	0	-	0	0	0
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	0	-	0	0	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	0	-	0	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	<=100	0	0	0
Paramètres physico-chimiques						
pH	unité pH	6,9<= n <=7,7	-	7,3	7,3	7,3
Acide isocyanurique	mg/L	<=75	-	11	24	21
Chlore disponible	mg(Cl2)/L	2<= n <=5	-		1,9	2,5
Chlore libre	mg(Cl2)/L	-	-	2,05		
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	0,4<= n <=1,4	-	1,3		
Chlore total	mg(Cl2)/L	-	-	2,14	1,94	3,01
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	<=0,6	-	0,1	0	0,5
Carbone organique total	mg(C)/L	-	<=5	0,58	0,58	0,56
Chlorures	mg/L	-	<=250	49	50	50
Trihalométhanes (4 substances)	µg/L	-	100 / 20*	12		

INTERPRETATION SANITAIRE



* uniquement pour les bains à remous

N.D. : Non-détecté / ILLISIBL : prolifération d'une flore interférente ne permettant pas le dénombrement / INCOMPT. : impossibilité d'établir le nombre de micro-organismes du fait de la saturation de la boîte de culture.

Eau de bonne qualité Eau de qualité moyenne Eau de mauvaise qualité

Le département santé-environnement de l'Agence régionale de santé assure le contrôle sanitaire des piscines ouvertes au public.

La qualité bactériologique ou physico-chimique de l'eau des bassins peut varier selon l'hygiène des baigneurs, la fréquentation et l'exploitation des installations.

Si l'eau est de qualité moyenne, des actions correctrices sont demandées à l'exploitant pour remédier aux écarts observés et permettre le maintien de la baignade.

Si l'eau est de mauvaise qualité, compte tenu des écarts importants aux exigences de qualité, une fermeture temporaire du bassin est généralement envisagée jusqu'à retour à une situation satisfaisante.



Contrôle sanitaire des établissements de bain Relevé des mesures et observations de terrain

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Code UGE : 468

Commune : ST YVI (29140)

Piscine : VILLAGE CENTER ()

Personne rencontrée : responsable technique

Préleveur : BARILLEC STEVEN

Date prélèvement : 29/07/2024

Heure prélèvement : 11:25

N° Ech = N° Echantillon laboratoire - Bassin = Nom du bassin de l'établissement - Code PSV = Code ARS du bassin - TA = Code type analyse ARS - Freq = Fréquentation instantanée (Nombre de baigneurs) - Trans = Transparence de l'eau

N° Ech	Bassin	Code PSV	TA	Freq.	Trans.	Acide isocyanurique mg/l	Chlore combiné mg/l Cl2	Chlore disponible mg/l Cl2	Chlore libre actif mg/l Cl2	Chlore libre mg/l Cl2	Chlore total mg/l Cl2	Température de l'eau °C	pH mesuré unité pH
084526	BOIS DE PLEUVEN PETIT BASSIN INTERIEUR	000003260	PIC	15	Transparence normale	36.00	0.11	2.30			2.41	29.40	7.04
084527	BOIS DE PLEUVEN PATAUGEOIRE	000003259	PIC	6	Transparence normale	24.00	0.00	3.60			3.60	30.30	7.08
084528	BOIS DE PLEUVEN GRAND BASSIN	000002690	PIC	20	Transparence normale	30.00	0.04	2.46			2.50	29.70	7.02
084529	BOIS DE PLEUVEN TOBOGGAN	000003261	PIC	5	Transparence normale	< 10	0.16		0.75	1.96	2.12	7.20	7.42

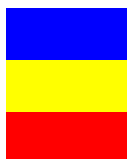
Affichage : Actualisé

Hygiène générale : SATISFAISANT

Carnet sanitaire à jour : OUI

Désinfection des pédiluves : SUFFISANT

Interprétation sanitaire



Résultats conformes aux seuils sanitaires

Résultats présentant une non-conformité modérée aux seuils sanitaires - actions correctives à engager

Résultats présentant une nette non-conformité aux seuils sanitaires - fermeture temporaire du bassin et actions correctives à engager

Résultats sous réserve de validation par le Laboratoire et l'ARS

Le lundi 29 janvier 2024



Espace Tertiaire Porte Océane 3
2 Rue de Suède
B.P. 90404
56404AURAY Cedex
Téléphone : 02 97 37 25 99
Télécopie : 02 97 37 22 01

Notre référence :
0797464 8147437/7/1

Personne à contacter :
NATHALIE PREVOST
Téléphone : +33297377999
Email : nathalie.prevost@bureauveritas.com

VS CAMPINGS FRANCE
CAMPING LE BOIS DE
PLEUVEN PARTIES
COMMUNES
.
29140 ST YVI
France

AVIS DE PASSAGE

Destinataire(s) : **NA RESPONSABLE**

Objet : **VERIFICATION PERIODIQUE AIRES DE JEUX (1 aire de jeux)**

Madame, Monsieur,

Notre inspecteur VINCENT RADENAC effectuera sa visite :

Le vendredi 23 février 2024

à l'adresse suivante :

HOMAIR VACANCES
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN PARTIES COMMUNES
.
29140 ST YVI
France

Pour mémoire, toute annulation moins de 48h avant l'inspection, toute attente de l'inspecteur ou indisponibilité des équipements ou locaux à inspecter, à la demande ou du fait du client, pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire telle que prévue au contrat.

Consignes de préparation de l'intervention à la charge du Chef d'Etablissement :

PREVENTION COVID19 : La prestation objet de cet avis est compatible avec les gestes barrières définis par le ministère des solidarités et de la santé. En cas de consignes spécifiques pour l'accès à votre établissement, merci de nous les transmettre.

En application des dispositions du Code du Travail, il conviendra que soient indiquées aux intervenants de BUREAU VERITAS les voies de circulation, les zones présentant des dangers, les consignes de sécurité

applicables, les zones isolées où ils sont susceptibles d'intervenir.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



26 Rue de l'Eau Blanche
29200BREST
Téléphone : 02 98 47 72 82
Télécopie : 02 98 47 84 57

Le mercredi 24 janvier 2024

Notre référence :
0797459 8147437/8/1

VS CAMPINGS FRANCE
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN PARTIES COMMUNES

Personne à contacter :
VALERIE JAOUEN
Téléphone : +33298478451
Email : valerie.jaouen@bureauveritas.com

29140 ST YVI
France

AVIS DE PASSAGE

Destinataire(s) : **NA RESPONSABLE**

Objet : **Verification periodique des installations d'appareils de cuisson (limité à 10 appareil)**

Madame, Monsieur,
Notre inspecteur DAVID SAMPAIO effectuera sa visite :

Le lundi 29 janvier 2024 Après-midi

à l'adresse suivante :

HOMAIR VACANCES
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN PARTIES COMMUNES
.
29140 ST YVI
France

Pour mémoire, toute annulation moins de 48h avant l'inspection, toute attente de l'inspecteur ou indisponibilité des équipements ou locaux à inspecter, à la demande ou du fait du client, pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire telle que prévue au contrat.

Consignes de préparation de l'intervention à la charge du Chef d'Etablissement :

PREVENTION COVID19 : La prestation objet de cet avis est compatible avec les gestes barrières définis par le ministère des solidarités et de la santé.

En cas de consignes spécifiques pour l'accès à votre établissement, merci de nous les transmettre.

En application des dispositions du Code du Travail, il conviendra que soient indiquées aux intervenants de BUREAU VERITAS les voies de circulation, les zones présentant des dangers, les consignes de sécurité applicables, d'intervenir.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BREST

26 rue de l'eau blanche

29200 BREST France

Téléphone : 02 98 47 72 82

Mail : david.sampaio@bureauveritas.com

A l'attention de Mme STROH Marion

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

LE BOIS DE PLEUVEN

29140 SAINT YVI

Rapport mis à disposition sur le site BVLink

<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

APPAREILS DE CUISSON OU DE REMISE EN TEMPERATURE



Intervention du 02/02/2024

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Latitude : -3.9388

Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

PARTIES COMMUNES

29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/8.1.1.R

Rédigé le : 02/02/2024

Par : David SAMPAIO

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :




- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : Mme STROH.

Élément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

- ✘ Fiche n° 1 : Localisation : SAINT YVI
Identification : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

APPAREILS DE CUISSON OU DE REMISE EN TEMPERATURE

- ✘ Fiche n° 2 : Localisation : SAINT YVI
Identification : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ASPECT DOCUMENTAIRE

N° interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Localisation : SAINT YVI

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié *Actions à entreprendre*

Carnet de maintenance/d'entretien

6- Carnet de maintenance/d'entretien

Le carnet de maintenance n'est pas tenu à jour.

Code Obs. :

DS/020224/114859/0

Date de 1^{er} signalement:

02/02/2024 **NOUVEAU**

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Fiche N° 2 : APPAREILS DE CUISSON OU DE REMISE EN TEMPERATURE

N° interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Localisation : SAINT YVI

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié *Actions à entreprendre*

9.2.1- Filtres

Nettoyer les filtres à tamis

Code Obs. :

DS/020224/101250/0

Date de 1^{er} signalement:

02/02/2024 **NOUVEAU**

- Dispositifs d'arrêt d'urgence

Identifier la coupure force cuisson.

Code Obs. :

DS/020224/101327/0

Date de 1^{er} signalement:

02/02/2024 **NOUVEAU**

Localisation : SAINT YVI

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **M.GOFFIN**

✘ Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

6 - Carnet de maintenance/d'entretien:

Code OBS : **DS/020224/114859/0**

Le carnet de maintenance n'est pas tenu à jour.

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	établi par :	le chef d'établissement
Date du document :	/	Référence :	/
Présenté :	Oui		

Carnet de maintenance/d'entretien

Type :	Carnet de maintenance/d'entretien	établi par :	/
Date du document :	/	Référence :	/
Présenté :	Non		

Suivi des modifications réalisées

Modifications effectuées : **Aucune modification signalée**

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation : SAINT YVI

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **M.GOFFIN**

✘ Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

9.2.1 - Filtrés:

Code OBS : **DS/020224/101250/0****Nettoyer les filtres à tamis**

- Dispositifs d'arrêt d'urgence:

Code OBS : **DS/020224/101327/0****Identifier la coupure force cuisson.**

Points non vérifiés (NV)

4.2 - Appareils de cuisson ou de remise en température:

Code OBS : **DS/020224/101201/0****Absence d'appareil de cuisson en cuisine le jour de notre visite**

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code de la Construction et de l'Habitation	Année de 1ère mise en service :	Non indiquée
Nature de l'établissement :	Etablissement Receptif du Public	Origine du classement :	Sur déclaration du chef d'établissement
Type :	PA	Catégorie :	3
Effectif du public :	700		

Local

Local :	Cuisine		
Type :	Grande cuisine isolée		
Ventilation du local : Amenée d'air :	Sans objet	Type d'amenée d'air :	Indirecte
Ventilation du local : Evacuation :	Mécanique	Type évacuation :	Hotte
Evacuation des fumées : Principe de mise en route :	Variateur de vitesse	Localisation commande manuelle :	Dans la cuisine

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée.

4 Appareils	11 Dispositifs d'arrêt d'urgence
4.2 Appareils de cuisson ou de remise en température	Dispositifs d'arrêt d'urgence
9 Ventilation	
9.1 Amenée d'air	
9.2 Evacuation de l'air vicié, des buées et des graisses	
9.2.1 Filtres	
9.2.2 Hotte	
9.2.3 Conduits de raccordement	
9.2.4 Extracteur	
9.2.6 Rejet	

«Référentiel» v6 - GC

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BRECH
ESPACE TERTIAIRE
Porte Océane 3
2 rue de Suède
BP 90404
56404 AURAY Cedex France
Téléphone : 02 97 37 25 99
Mail : vincent.radenac@bureauveritas.com

A l'attention de Mme STROH

Bois de Pleuven

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification périodique des équipements sportifs divers

5 appareil de musculation - CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN



Intervention du 23/02/2024

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Latitude : -3.9388
Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

PARTIES COMMUNES
.
29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/6.1.1.R

Rédigé le : 23/02/2024

Par : Vincent RADENAC

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 5 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements décrits ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par équipement dans laquelle est mentionnés : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :




- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

Action à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'exploitant ou le gestionnaire des équipements décide ou non la mise ou le maintien en service de chaque équipement** (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant l'exploitant ou le gestionnaire doit remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, l'exploitant ou le gestionnaire des équipements doit annexer ce rapport au registre de suivi et d'entretien.






Critères	Pictogrammes		
			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

Notre interlocuteur a été accueilli par : M. GOFFIN.

Equipement(s) objet(s) du présent rapport:

EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS : 5

-  Fiche n° 1 : Extérieur Marque: URBAGYM Type: DP654 n°interne: SKI DE FOND
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 2 : Extérieur Marque: URBAGYM Type: DP663 n°interne: RAMES
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 3 : Extérieur Marque: URBAGYM Type: DP661 n°interne: BICYCLETTE
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 4 : Extérieur Marque: URBAGYM Type: DP656 n°interne: PATINS
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 5 : Extérieur Marque: URBAGYM Type: DP667 n°interne: ENTRAINEMENT DU TORSE
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES

N° interne : SKI DE FOND
Localisation : Extérieur

Marque : URBAGYM
Type : DP654

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre



0.1- Attestation de
conformité

**S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de
l'équipement .**

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

VR/230224/105741/0

23/02/2024 **NOUVEAU**

0.2- Notice (installation,
montage, emploi,
entretien) : existence et
application

**Fournir les documents de construction conformes à la
norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les
toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés
dans la norme :**
Les dessins complets de conception et de fabrication.
L'énoncé concernant l'usage prévu.
**L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle
que requise par les Eurocodes.**
**La description des caractéristiques particulières du
toboggan aquatique.**
**La description et les dimensions de toute zone de
dégagement.**
La spécification de l'installation électrique.
Toute restriction liée aux utilisateurs.

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

VR/230224/105748/0

23/02/2024 **NOUVEAU**

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Fiche N° 2 : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES

N° interne : RAMES
Localisation : Extérieur

Marque : URBAGYM
Type : DP663

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre



0.1- Attestation de conformité

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

VR/230224/110043/0

23/02/2024 **NOUVEAU**

0.2- Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme :
Les dessins complets de conception et de fabrication.
L'énoncé concernant l'usage prévu.
L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.
La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.
La description et les dimensions de toute zone de dégagement.
La spécification de l'installation électrique.
Toute restriction liée aux utilisateurs.

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

VR/230224/110050/0

23/02/2024 **NOUVEAU**

Fiche N° 3 : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES

N° interne : BICYCLETTE
Localisation : Extérieur

Marque : URBAGYM
Type : DP661

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Point vérifié	Actions à entreprendre
<p>0.1- Attestation de conformité</p> <p>Code Obs. : VR/230224/110138/0</p>	<p>S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .</p> <p>Date de 1^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU</p>
<p>0.2- Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application</p> <p>Code Obs. : VR/230224/110142/0</p>	<p>Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme :</p> <p>Les dessins complets de conception et de fabrication.</p> <p>L'énoncé concernant l'usage prévu.</p> <p>L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.</p> <p>La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.</p> <p>La description et les dimensions de toute zone de dégagement.</p> <p>La spécification de l'installation électrique.</p> <p>Toute restriction liée aux utilisateurs.</p> <p>Date de 1^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU</p>

Fiche N° 4 : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES

N° interne : PATINS
Localisation : Extérieur

Marque : URBAGYM
Type : DP656

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Point vérifié	Actions à entreprendre
<p>0.1- Attestation de conformité</p> <p>Code Obs. : VR/230224/110111/0</p>	<p>S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .</p> <p>Date de 1^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU</p>
<p>0.2- Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application</p> <p>Code Obs. : VR/230224/110117/0</p>	<p>Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme :</p> <p>Les dessins complets de conception et de fabrication.</p> <p>L'énoncé concernant l'usage prévu.</p> <p>L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.</p> <p>La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.</p> <p>La description et les dimensions de toute zone de dégagement.</p> <p>La spécification de l'installation électrique.</p> <p>Toute restriction liée aux utilisateurs.</p> <p>Date de 1^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU</p>

Fiche N° 5 : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES

N° interne : ENTRAINEMENT DU TORSE
Localisation : Extérieur

Marque : URBAGYM
Type : DP667

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.



Point vérifié	Actions à entreprendre
<p>0.1- Attestation de conformité</p> <p>Code Obs. : VR/230224/110157/0</p>	<p>S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .</p> <p>Date de 1^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU</p>

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Point vérifié

Actions à entreprendre

0.2- Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme :

Les dessins complets de conception et de fabrication.

L'énoncé concernant l'usage prévu.

L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.

La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.

La description et les dimensions de toute zone de dégagement.

La spécification de l'installation électrique.

Toute restriction liée aux utilisateurs.

Code Obs. :

VR/230224/110203/0

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche n°1	EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS - APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	N°Interne : SKI DE FOND
	Marque : URBAGYM	
	Nature : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	Type : DP654
		Texte de référence : Code de la consommation
	Localisation : Extérieur	

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : VR/230224/105741/0

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : VR/230224/105748/0

Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme : Les dessins complets de conception et de fabrication.

L'énoncé concernant l'usage prévu.

L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.

La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.

La description et les dimensions de toute zone de dégagement.

La spécification de l'installation électrique.

Toute restriction liée aux utilisateurs.

Fiche n°1

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
APPAREILS D ENTRAINEMENT
FIXES**

Marque : URBAGYM

N°Interne : SKI DE FOND

Caractéristiques

Matériaux de revêtement et de réception

Autres matériaux

Type: béton, briques, pierre

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) :
existence et application

0.3 Registre des incidents

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement


2.3 Etat de conservation de l'équipement

2.4 Risques de blessures

2.5 Risques de coincement

2.6 Risques de chute

2.6.4 Hauteur de chute libre

Fiche n°2	EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS - APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	N°Interne : RAMES
	Marque : URBAGYM	
	Nature : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	Type : DP663
	Localisation : Extérieur	Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : **VR/230224/110043/0**

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : **VR/230224/110050/0**

Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme :

Les dessins complets de conception et de fabrication.

L'énoncé concernant l'usage prévu.

L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.

La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.

La description et les dimensions de toute zone de dégagement.

La spécification de l'installation électrique.

Toute restriction liée aux utilisateurs.

Fiche n°2

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
APPAREILS D ENTRAINEMENT
FIXES**

Marque : URBAGYM

N°Interne : RAMES

Caractéristiques

Matériaux de revêtement et de réception

Autres matériaux

Type: béton, briques, pierre

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) :
existence et application

0.3 Registre des incidents

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement


2.3 Etat de conservation de l'équipement

2.4 Risques de blessures

2.5 Risques de coincement

2.6 Risques de chute

2.6.4 Hauteur de chute libre

Fiche n°3	EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS - APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	N°Interne : BICYCLETTE
	Marque : URBAGYM	
	Nature : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	Type : DP661
	Localisation : Extérieur	Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : **VR/230224/110138/0**

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : **VR/230224/110142/0**

Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme :

Les dessins complets de conception et de fabrication.

L'énoncé concernant l'usage prévu.

L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.

La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.

La description et les dimensions de toute zone de dégagement.

La spécification de l'installation électrique.

Toute restriction liée aux utilisateurs.

Fiche n°3

EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
APPAREILS D ENTRAINEMENT
FIXES

Marque : URBAGYM

N°Interne : BICYCLETTE

Caractéristiques

Matériaux de revêtement et de réception

Autres matériaux

Type: béton, briques, pierre

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) :
existence et application

0.3 Registre des incidents

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement


2.3 Etat de conservation de l'équipement

2.4 Risques de blessures

2.5 Risques de coincement

2.6 Risques de chute

2.6.4 Hauteur de chute libre

Fiche n°4	EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS - APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	N°Interne : PATINS
	Marque : URBAGYM	
	Nature : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	Type : DP656
	Localisation : Extérieur	Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : **VR/230224/110111/0**

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : **VR/230224/110117/0**

Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme :

Les dessins complets de conception et de fabrication.

L'énoncé concernant l'usage prévu.

L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.

La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.

La description et les dimensions de toute zone de dégagement.

La spécification de l'installation électrique.

Toute restriction liée aux utilisateurs.

Fiche n°4

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
APPAREILS D ENTRAINEMENT
FIXES**

Marque : URBAGYM

N°Interne : PATINS

Caractéristiques

Matériaux de revêtement et de réception

Autres matériaux

Type: béton, briques, pierre

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) :
existence et application

0.3 Registre des incidents

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement


2.3 Etat de conservation de l'équipement

2.4 Risques de blessures

2.5 Risques de coincement

2.6 Risques de chute

2.6.4 Hauteur de chute libre

Fiche n°5	EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS - APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	N°Interne : ENTRAINEMENT DU TORSE
	Marque : URBAGYM	
	Nature : APPAREILS D ENTRAINEMENT FIXES	Type : DP667
	Localisation : Extérieur	Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : **VR/230224/110157/0**

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : **VR/230224/110203/0**

Fournir les documents de construction conformes à la norme 1069-1 devant contenir, au minimum pour les toboggans aquatiques de type 3 à 10, les éléments listés dans la norme :

Les dessins complets de conception et de fabrication.

L'énoncé concernant l'usage prévu.

L'analyse complète des contraintes et de la stabilité, telle que requise par les Eurocodes.

La description des caractéristiques particulières du toboggan aquatique.

La description et les dimensions de toute zone de dégagement.

La spécification de l'installation électrique.

Toute restriction liée aux utilisateurs.

Fiche n°5

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
APPAREILS D ENTRAINEMENT
FIXES**

Marque : URBAGYM

N°Interne : ENTRAINEMENT DU TORSE

Caractéristiques

Matériaux de revêtement et de réception

Autres matériaux

Type: béton, briques, pierre

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) :
existence et application

0.3 Registre des incidents

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement

2.3 Etat de conservation de l'équipement

2.4 Risques de blessures

2.5 Risques de coincement

2.6 Risques de chute

2.6.4 Hauteur de chute libre

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BRECH
ESPACE TERTIAIRE
Porte Océane 3
2 rue de Suède
BP 90404
56404 AURAY Cedex France
Téléphone : 02 97 37 25 99
Mail : vincent.radenac@bureauveritas.com

A l'attention de Mme STROH

Bois de Pleuven

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification périodique d'une aire de jeux

Aire de jeux - CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN



Intervention du 23/02/2024

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Latitude : -3.9388

Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

PARTIES COMMUNES

29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/7.1.1.R

Rédigé le : 23/02/2024

Par : Vincent RADENAC

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements décrits ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par équipement dans laquelle est mentionnés : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.




Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, l'exploitant ou le gestionnaire des équipements décide ou non la mise ou le maintien en service de chaque équipement (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant l'exploitant ou le gestionnaire doit remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, l'exploitant ou le gestionnaire des équipements doit annexer ce rapport au registre de suivi et d'entretien visé à l'article 3.3 du décret n°96-1136.

Ces documents sont à tenir à disposition des agents chargés du contrôle et de l'organisme de contrôle.

Critères	Pictogrammes		
			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : M. GOFFIN.

Equipement(s) objet(s) du présent rapport:

AIRE DE JEUX : 1

 Fiche n° 1 : n°interne: CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

EQUIPEMENT OSCILLANT : 1

 Fiche n° 2 : Marque: MULTISWING Type: - n°interne: HIPPOPOTAME

Avis général : **Demande de mise à l'arrêt** : L'équipement ne répond pas à l'article 2 du décret n° 96-1136 du fait de la gravité des risques générés par les anomalies détectées.

L'annexe du décret (Point II-4-c) exige que l'exploitant ou le gestionnaire de l'aire interdise l'accès à l'équipement.

COMPLEXE : 1

 Fiche n° 3 : Marque: KOMPAN Type: M531 n°interne: VOITURE

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : AIRE DE JEUX

N° interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

1A.1- Implantation et coordonnées

Compléter l'affichage existant d'un affichage réglementaire d'interdiction de fumer (au vu du décret 2015-768 du 29 juin 2015 qui a élargi l'interdiction de fumer aux usagers des aires de jeux).

Code Obs. :

VR/230224/103000/0

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**



2A.1- Protection contre les risques liés à la circulation des véhicules à moteur

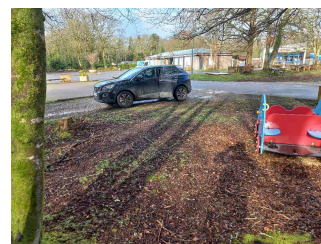
Protéger et isoler les usagers de l'aire de jeux des risques liés à un environnement à risques (voie de circulation, parking, cours ou plan d'eau, talus, ravins, équipements sportifs en accès libre destinés aux adultes, etc.) ou de la circulation des véhicules à moteur, en installant une barrière physique. Un affichage spécial peut mentionner l'interdiction aux deux-roues de l'aire de jeux.

Code Obs. :

VR/230224/103026/0

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**



Fiche N° 2 : EQUIPEMENT OSCILLANT

N° interne : HIPPOPOTAME

Marque : MULTISWING

Type : -

Avis Général

L'équipement ne répond pas à l'article 2 du décret n° 96-1136 du fait de la gravité des risques générés par les anomalies détectées.

L'annexe du décret (Point II-4-c) exige que l'exploitant ou le gestionnaire de l'aire interdise l'accès à l'équipement.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Point vérifié	Actions à entreprendre
0.1- Attestation de conformité <i>Code Obs. :</i> VR/230224/103122/3	S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement de jeu. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
0.2- Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application <i>Code Obs. :</i> VR/230224/103122/1	S'assurer de la présence au dossier de base des notices regroupant les opérations d'installation, de montage, d'emploi et d'entretien. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.1- Coordonnées du fabricant / importateur <i>Code Obs. :</i> VR/230224/103122/5	Remettre en état l'étiquette avec les coordonnées du fabricant ou de l'importateur. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.2- Identification du modèle de l'équipement <i>Code Obs. :</i> VR/230224/103122/0	Remettre en état l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU



Fiche N° 3 : COMPLEXE

N° interne : VOITURE

Marque : KOMPAN

Type : M531

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	Actions à entreprendre
1.2- Identification du modèle de l'équipement	Afficher l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement.
<i>Code Obs. :</i> VR/230224/103558/2	<i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
2.3- Risques de blessures	Remettre en place les caches-boulons absents.
<i>Code Obs. :</i> VR/230224/103847/0	<i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU



ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche n°1	AIRE DE JEUX	N°Interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
	Nature : AIRE DE JEUX	Texte de référence : Code de la Consommation
Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.		

✘ Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Observations

1A.1 Implantation et coordonnées

Code OBS : **VR/230224/103000/0**

Compléter l'affichage existant d'un affichage réglementaire d'interdiction de fumer (au vu du décret 2015-768 du 29 juin 2015 qui a élargi l'interdiction de fumer aux usagers des aires de jeux).

2A.1 Protection contre les risques liés à la circulation des véhicules à moteur

Code OBS : **VR/230224/103026/0**

Protéger et isoler les usagers de l'aire de jeux des risques liés à un environnement à risques (voie de circulation, parking, cours ou plan d'eau, talus, ravins, équipements sportifs en accès libre destinés aux adultes, etc.) ou de la circulation des véhicules à moteur, en installant une barrière physique. Un affichage spécial peut mentionner l'interdiction aux deux-roues de l'aire de jeux.

Fiche n°1

AIRE DE JEUX

N°Interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Caractéristiques

Type de matériaux de revêtement et de réception:	Fragments d'écorce Terreau naturel
--	---------------------------------------

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes observations non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'équipement concerné.

0A Aspects documentaires (aire de jeux)

0A.1 Plan avec structure générale de l'aire de jeu et implantation des équipements

0A.2 Plan d'entretien et de maintenance (existence et application)

0A.4 Registre de sécurité

1A Affichage (aire de jeux)

1A.1 Implantation et coordonnées

2A Site (aire de jeux)

2A.1 Protection contre les risques liés à la circulation des véhicules à moteur


2A.2 Risque de blessures

2A.3 Etat et hygiène de la surface de jeu

3A Aménagement (aire de jeux)

3A.1 Accès permanent à l'enfant par des adultes

Fiche n°2	EQUIPEMENT OSCILLANT	
	Marque : MULTISWING	N°Interne : HIPPOPOTAME

	Nature : EQUIPEMENT OSCILLANT	Type : -
		Texte de référence : Code de la Consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

✘ Avis général : Demande de mise à l'arrêt : L'équipement ne répond pas à l'article 2 du décret n° 96-1136 du fait de la gravité des risques générés par les anomalies détectées. L'annexe du décret (Point II-4-c) exige que l'exploitant ou le gestionnaire de l'aire interdise l'accès à l'équipement.

Observations

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : **VR/230224/103122/3**

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement de jeu.

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : **VR/230224/103122/1**

S'assurer de la présence au dossier de base des notices regroupant les opérations d'installation, de montage, d'emploi et d'entretien.

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

Code OBS : **VR/230224/103122/5**

Remettre en état l'étiquette avec les coordonnées du fabricant ou de l'importateur.

1.2 Identification du modèle de l'équipement

Code OBS : **VR/230224/103122/0**

Remettre en état l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement.

Fiche n°2

EQUIPEMENT OSCILLANT

Marque : MULTISWING

N°Interne : HIPPOPOTAME

CARACTERISTIQUES (Les distances mentionnées font référence à la norme)

Type: Type 2 A : à élément de support à point unique avec direction principale du mouvement prédéterminé

Hauteur de chute libre (HCL)

HCL (m): 0.50

Garde au sol

Garde au sol (m): -

Espace de chute

Etendue de l'espace de chute (m): 1,5

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes observations non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'équipement concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement

2.3 Risques de blessures

2.4 Risques de coincement (ouverture amovible), de strangulation

2.5 Risques de chute

2.5.2 Espace de chute (obstacle, .)

2.5.3 Zone d'impact


2.7 Accessibilité des adultes en tout point de l'équipement

2.8 Autres risques

8 Exigences particulières : équipement oscillant

8.2 Espace de chute / Zone d'impact

Fiche n°3	COMPLEXE	
	Marque : KOMPAN	N°Interne : VOITURE

	Nature : COMPLEXE	Type : M531
		Texte de référence : Code de la Consommation
Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.		

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Observations

1.2 Identification du modèle de l'équipement

Code OBS : **VR/230224/103558/2**

Afficher l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement.

2.3 Risques de blessures

Code OBS : **VR/230224/103847/0**

Remettre en place les caches-boulons absents.

Fiche n°3

COMPLEXE

Marque : KOMPAN

N°Interne : VOITURE

CARACTERISTIQUES GENERALES (Les distances mentionnées font référence à la norme)

Généralités

Zone	Hauteur de Chute Libre (HCL) (m)
Planché	0,15

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes observations non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'équipement concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement

2.3 Risques de blessures

2.4 Risques de coincement (ouverture amovible), de strangulation

2.5 Risques de chute

2.5.2 Espace de chute (obstacle, .)

2.5.3 Zone d'impact

2.7 Accessibilité des adultes en tout point de l'équipement

2.8 Autres risques

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BRECH
ESPACE TERTIAIRE
Porte Océane 3
2 rue de Suède
BP 90404
56404 AURAY Cedex France
Téléphone : 02 97 37 25 99
Mail : vincent.radenac@bureauveritas.com

A l'attention de Mme STROH

Bois de Pleuven

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification périodique opérationnelle des buts de basket-ball, football, handball et hockey selon le Code du Sport

4 buts sportifs - CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN



Intervention du 23/02/2024

Coordonnées du site :
Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Latitude : -3.9388
Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :
PARTIES COMMUNES
29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437
Référence du rapport : 8147437/10.1.1.R
Rédigé le : 23/02/2024
Par : Vincent RADENAC
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 4 fiches

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements décrits ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par équipement dans laquelle est mentionnés : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la réalisation des essais en charges.




Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **les gestionnaires ou exploitants des équipements décident ou non la mise ou le maintien en service de chaque équipement** (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant les gestionnaires ou exploitants doivent remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, les gestionnaires ou exploitants des équipements doivent annexer ce rapport au registre de suivi et d'entretien visé à l'article R. 322-25 du Code du Sport.

Ces documents sont à tenir à disposition des agents chargés du contrôle et de l'organisme de contrôle.






Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

Notre interlocuteur a été accueilli par : M. GOFFIN.

Equipement(s) objet(s) du présent rapport:

BUTS SPORTIFS : 5

-  Fiche n° 1 : n°interne: CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 2 : n°interne: H1
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 3 : n°interne: H2
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 4 : Marque: SURE SHOT n°interne: B1
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 5 : Marque: SURE SHOT n°interne: B2
Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 2 : BUT DE HANDBALL

N° interne : H1

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.



Point vérifié

Actions à entreprendre

2.1- Etiquette
d'avertissement

Apposer en évidence, suivant la NF EN 15312:2007+A1:2010, une étiquette clairement visible comportant au moins les éléments suivants :

- cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois ;
- l'avertissement « Ne pas grimper sur la structure ou les filets » ;
- l'avertissement « Ne pas se suspendre au cercle » (s'il y en a un) ;
- l'avertissement « Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique » ;
- le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance ; le numéro à composer en cas d'accident.

Code Obs. :

VR/230224/095746/0

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**

2.2- Marquage

Afficher les informations suivantes de manière visible, lisible et indélébile :

- les coordonnées du responsable de la première mise sur le marché, ou le nom ou la marque du fabricant, du détaillant ou de l'importateur,
- le numéro de la norme concernée,
- Le mois et l'année de fabrication de l'équipement.

Code Obs. :

VR/230224/095759/0

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**





Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	Actions à entreprendre	
3.2- Filet <i>Code Obs. :</i> VR/230224/095814/0	Installer un filet en bon état. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU	 
3.4.2- Fixation du filet <i>Code Obs. :</i> VR/230224/095842/0	Assurer une fixation correcte du filet. Eviter que les fixations du filet blessent le joueur. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU	
3.5- Etat général : structure- armature, finition, jeu, fixation- assemblage, corrosion, fini tion des surfaces <i>Code Obs. :</i> VR/230224/095904/0	Assurer un entretien et des réparations adéquates, éliminer le jeu au delà des jeux fonctionnels. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU	

Fiche N° 3 : BUT DE HANDBALL

N° interne : H2

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.



Point vérifié	Actions à entreprendre
2.1- Etiquette d'avertissement	Apposer en évidence, suivant la NF EN 15312:2007+A1:2010, une étiquette clairement visible comportant au moins les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">- cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois ;- l'avertissement «Ne pas grimper sur la structure ou les filets» ;- l'avertissement «Ne pas se suspendre au cercle» (s'il y en a un) ;- l'avertissement «Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique» ;- le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance ; le numéro à composer en cas d'accident.
Code Obs. : VR/230224/100004/2	Date de 1 ^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU

2.2- Marquage	Afficher les informations suivantes de manière visible, lisible et indélébile : <ul style="list-style-type: none">- les coordonnées du responsable de la première mise sur le marché, ou le nom ou la marque du fabricant, du détaillant ou de l'importateur,- le numéro de la norme concernée,- Le mois et l'année de fabrication de l'équipement.
Code Obs. : VR/230224/100004/3	Date de 1 ^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU

3.4.2- Fixation du filet	Assurer une fixation correcte du filet. Eviter que les fixations du filet blessent le joueur.
Code Obs. : VR/230224/100004/4	Date de 1 ^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU



Fiche N° 4 : BUT DE BASKET BALL

N° interne : B1

Marque : SURE SHOT

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Point vérifié	Actions à entreprendre
2.1- Etiquette d'avertissement	Apposer en évidence, suivant la NF EN 15312:2007+A1:2010, une étiquette clairement visible comportant au moins les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">- cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois ;- l'avertissement «Ne pas grimper sur la structure ou les filets» ;- l'avertissement «Ne pas se suspendre au cercle» (s'il y en a un) ;- l'avertissement «Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique» ;- le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance ; le numéro à composer en cas d'accident.

Code Obs. :

VR/230224/100101/0

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**

2.2- Marquage	Afficher les informations suivantes de manière visible, lisible et indélébile : <ul style="list-style-type: none">- les coordonnées du responsable de la première mise sur le marché, ou le nom ou la marque du fabricant, du détaillant ou de l'importateur,- le numéro de la norme concernée,- Le mois et l'année de fabrication de l'équipement.
---------------	--

Code Obs. :

VR/230224/100101/1

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**

Fiche N° 5 : BUT DE BASKET BALL

N° interne : B2

Marque : SURE SHOT

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.



Point vérifié	Actions à entreprendre
2.1- Etiquette d'avertissement	Apposer en évidence, suivant la NF EN 15312:2007+A1:2010, une étiquette clairement visible comportant au moins les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">- cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois ;- l'avertissement «Ne pas grimper sur la structure ou les filets» ;- l'avertissement «Ne pas se suspendre au cercle» (s'il y en a un) ;- l'avertissement «Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique» ;- le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance ; le numéro à composer en cas d'accident.
Code Obs. : VR/230224/100314/0	Date de 1 ^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU
2.2- Marquage	Afficher les informations suivantes de manière visible, lisible et indélébile : <ul style="list-style-type: none">- les coordonnées du responsable de la première mise sur le marché, ou le nom ou la marque du fabricant, du détaillant ou de l'importateur,- le numéro de la norme concernée,- Le mois et l'année de fabrication de l'équipement.
Code Obs. : VR/230224/100314/1	Date de 1 ^{er} signalement: 23/02/2024 NOUVEAU

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche n°1	BUTS SPORTIFS - ASPECT DOCUMENTAIRE	N°Interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

	Nature : ASPECT DOCUMENTAIRE	Texte de référence : Code du Sport

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Plan schématique de l'emplacement des équipements

Présence de plan en annexe:	Un plan schématique de l'emplacement des équipements est joint en annexe de ce rapport.
-----------------------------	---

Essais de stabilité et de solidité

Essais de stabilité et de solidité

Essais:	Test réalisé visuellement et manuellement
---------	---

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspect documentaire

0.3 Registre de vérification

Information complémentaire à l'attention du client

0 - Aspect documentaire > 0.2 - Plan de vérification et d'entretien établi par le propriétaire

Rappel observation Contrôle Principal (car point non vérifié en contrôle opérationnel selon la NF S 52 409) : Rédiger un plan de vérification et d'entretien selon les notices des fabricants des équipements et leurs intensités d'utilisation, qui précise notamment la périodicité des vérifications.

Fiche n°2

BUTS SPORTIFS - BUT DE HANDBALL

N°Interne : H1



Nature : BUT DE HANDBALL

Texte de référence : Code du Sport

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.



Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

2.1 Etiquette d'avertissement

Code OBS : **VR/230224/095746/0**

Apposer en évidence, suivant la NF EN 15312:2007+A1:2010, une étiquette clairement visible comportant au moins les éléments suivants :

- cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois ;
- l'avertissement «Ne pas grimper sur la structure ou les filets» ;
- l'avertissement «Ne pas se suspendre au cercle» (s'il y en a un) ;
- l'avertissement «Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique» ;
- le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance ; le numéro à composer en cas d'accident.

2.2 Marquage

Code OBS : **VR/230224/095759/0**

Afficher les informations suivantes de manière visible, lisible et indélébile :

- les coordonnées du responsable de la première mise sur le marché, ou le nom ou la marque du fabricant, du détaillant ou de l'importateur,
- le numéro de la norme concernée,
- Le mois et l'année de fabrication de l'équipement.

3.2 Filet

Code OBS : **VR/230224/095814/0**

Installer un filet en bon état.

3.4.2 Fixation du filet

Code OBS : **VR/230224/095842/0**

Assurer une fixation correcte du filet.

Eviter que les fixations du filet blessent le joueur.

3.5 Etat général : structure-armature, finition, jeu, fixation-assemblage, corrosion, finition des surfaces

Code OBS : **VR/230224/095904/0**

Assurer un entretien et des réparations adéquates, éliminer le jeu au delà des jeux fonctionnels.

Fiche n°2

**BUTS SPORTIFS - BUT DE
HANDBALL**

N°Interne : H1

Caractéristiques

Famille de but selon NF S 52-409:	but de handball fixe scellé	Date de fabrication:	Non indiquée
		Type d'accès:	Accès non libre

Plan schématique de l'emplacement des équipements

Présence de plan en annexe:	Un plan schématique de l'emplacement des équipements est joint en annexe de ce rapport.
-----------------------------	---

Essais de stabilité et de solidité

Essais de stabilité et de solidité

Essais:	Test réalisé visuellement et manuellement
---------	---

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

2 Affichage

2.1 Etiquette d'avertissement

2.2 Marquage

3 Exigences de sécurité : but de foot, de hand et de hockey

3.2 Filet

3.3 Coincements

3.4 Fixation

3.4.1 Fixation de l'équipement

3.4.2 Fixation du filet

3.5 Etat général : structure-armature, finition.jeu, fixation-assemblage, corrosion, finition des surfaces

5 Essais de stabilité et de solidité

5.1 Essais de stabilité et de solidité

Fiche n°3

BUTS SPORTIFS - BUT DE
HANDBALL

N°Interne : H2



Nature : BUT DE HANDBALL

Texte de référence : Code du Sport

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.



Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

2.1 Etiquette d'avertissement

Code OBS : VR/230224/100004/2

Apposer en évidence, suivant la NF EN 15312:2007+A1:2010, une étiquette clairement visible comportant au moins les éléments suivants :

- cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois ;
- l'avertissement «Ne pas grimper sur la structure ou les filets» ;
- l'avertissement «Ne pas se suspendre au cercle» (s'il y en a un) ;
- l'avertissement «Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique» ;
- le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance ; le numéro à composer en cas d'accident.

2.2 Marquage

Code OBS : VR/230224/100004/3

Afficher les informations suivantes de manière visible, lisible et indélébile :

- les coordonnées du responsable de la première mise sur le marché, ou le nom ou la marque du fabricant, du détaillant ou de l'importateur,
- le numéro de la norme concernée,
- Le mois et l'année de fabrication de l'équipement.

3.4.2 Fixation du filet

Code OBS : VR/230224/100004/4

Assurer une fixation correcte du filet.

Eviter que les fixations du filet blessent le joueur.

Fiche n°3

**BUTS SPORTIFS - BUT DE
HANDBALL**

N°Interne : H2

Caractéristiques

Famille de but selon NF S 52-409:	but de handball fixe scellé	Date de fabrication:	Non indiquée
		Type d'accès:	Accès non libre

Plan schématique de l'emplacement des équipements

Présence de plan en annexe:	Un plan schématique de l'emplacement des équipements est joint en annexe de ce rapport.
-----------------------------	---

Essais de stabilité et de solidité

Essais de stabilité et de solidité

Essais:	Test réalisé visuellement et manuellement
---------	---

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

2 Affichage

2.1 Etiquette d'avertissement

2.2 Marquage

3 Exigences de sécurité : but de foot, de hand et de hockey

3.2 Filet

3.3 Coincements

3.4 Fixation

3.4.1 Fixation de l'équipement


3.4.2 Fixation du filet

3.5 Etat général : structure-armature, finition.jeu, fixation-assemblage, corrosion, finition des surfaces

5 Essais de stabilité et de solidité

5.1 Essais de stabilité et de solidité

Fiche n°4	BUTS SPORTIFS - BUT DE BASKET BALL	N°Interne : B1
	Marque : SURE SHOT	

	Nature : BUT DE BASKET BALL	Texte de référence : Code du Sport

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

2.1 Etiquette d'avertissement

Code OBS : **VR/230224/100101/0**

Apposer en évidence, suivant la NF EN 15312:2007+A1:2010, une étiquette clairement visible comportant au moins les éléments suivants :

- cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois ;
- l'avertissement «Ne pas grimper sur la structure ou les filets» ;
- l'avertissement «Ne pas se suspendre au cercle» (s'il y en a un) ;
- l'avertissement «Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique» ;
- le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance ; le numéro à composer en cas d'accident.

2.2 Marquage

Code OBS : **VR/230224/100101/1**

Afficher les informations suivantes de manière visible, lisible et indélébile :

- les coordonnées du responsable de la première mise sur le marché, ou le nom ou la marque du fabricant, du détaillant ou de l'importateur,
- le numéro de la norme concernée,
- Le mois et l'année de fabrication de l'équipement.

Fiche n°4

BUTS SPORTIFS - BUT DE BASKET BALL

Marque : SURE SHOT

N°Interne : B1

Caractéristiques

Famille de but selon NF S 52-409:	but de basket-ball fixe scellé fourreaux	Date de fabrication:	Non indiquée
		Type d'accès:	Accès non libre

Plan schématique de l'emplacement des équipements

Présence de plan en annexe: Un plan schématique de l'emplacement des équipements est joint en annexe de ce rapport.

Essais de stabilité et de solidité

Essais de stabilité et de solidité

Essais: Test réalisé visuellement et manuellement

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

2 Affichage

2.1 Etiquette d'avertissement

2.2 Marquage

4 Exigences de sécurité : but de basket

4.4 Fixation

4.4.1 Fixation de l'équipement

4.4.2 Fixation du panneau

4.4.3 Fixation du cercle sur l'armature

4.4.4 Fixation du filet

4.5 Espace libre

4.6 Coincement situé sur le cadre ou armature, et au niveau du cercle.


4.7 Etat général:structure-armature, finition, jeu, fixation-assemblage, corrosion, finition surfaces, planche

4.8 Filet

5 Essais de stabilité et de solidité

5.1 Essais de stabilité et de solidité

Fiche n°5	BUTS SPORTIFS - BUT DE BASKET BALL	N°Interne : B2
	Marque : SURE SHOT	

	Nature : BUT DE BASKET BALL	Texte de référence : Code du Sport

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

2.1 Etiquette d'avertissement

Code OBS : **VR/230224/100314/0**

Apposer en évidence, suivant la NF EN 15312:2007+A1:2010, une étiquette clairement visible comportant au moins les éléments suivants :

- **cet équipement n'est pas prévu pour les enfants de moins de 36 mois ;**
- **l'avertissement «Ne pas grimper sur la structure ou les filets» ;**
- **l'avertissement «Ne pas se suspendre au cercle» (s'il y en a un) ;**
- **l'avertissement «Ne pas porter de bagues ou autres bijoux en raison des risques d'amputation traumatique» ;**
- **le nom et le numéro de téléphone de l'administrateur/du contact pour la maintenance ; le numéro à composer en cas d'accident.**

2.2 Marquage

Code OBS : **VR/230224/100314/1**

Afficher les informations suivantes de manière visible, lisible et indélébile :

- **les coordonnées du responsable de la première mise sur le marché, ou le nom ou la marque du fabricant, du détaillant ou de l'importateur,**
- **le numéro de la norme concernée,**
- **Le mois et l'année de fabrication de l'équipement.**

Fiche n°5	BUTS SPORTIFS - BUT DE BASKET BALL	N°Interne : B2
	Marque : SURE SHOT	

Caractéristiques

Famille de but selon NF S 52-409:	but de basket-ball fixe scellé fourreaux	Date de fabrication:	Non indiquée
		Type d'accès:	Accès non libre

Plan schématique de l'emplacement des équipements

Présence de plan en annexe:	Un plan schématique de l'emplacement des équipements est joint en annexe de ce rapport.
-----------------------------	---

Essais de stabilité et de solidité

Essais de stabilité et de solidité

Essais:	Test réalisé visuellement et manuellement
---------	---

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

2 Affichage

2.1 Etiquette d'avertissement

2.2 Marquage

4 Exigences de sécurité : but de basket

4.4 Fixation

4.4.1 Fixation de l'équipement

4.4.2 Fixation du panneau

4.4.3 Fixation du cercle sur l'armature

4.4.4 Fixation du filet

4.5 Espace libre

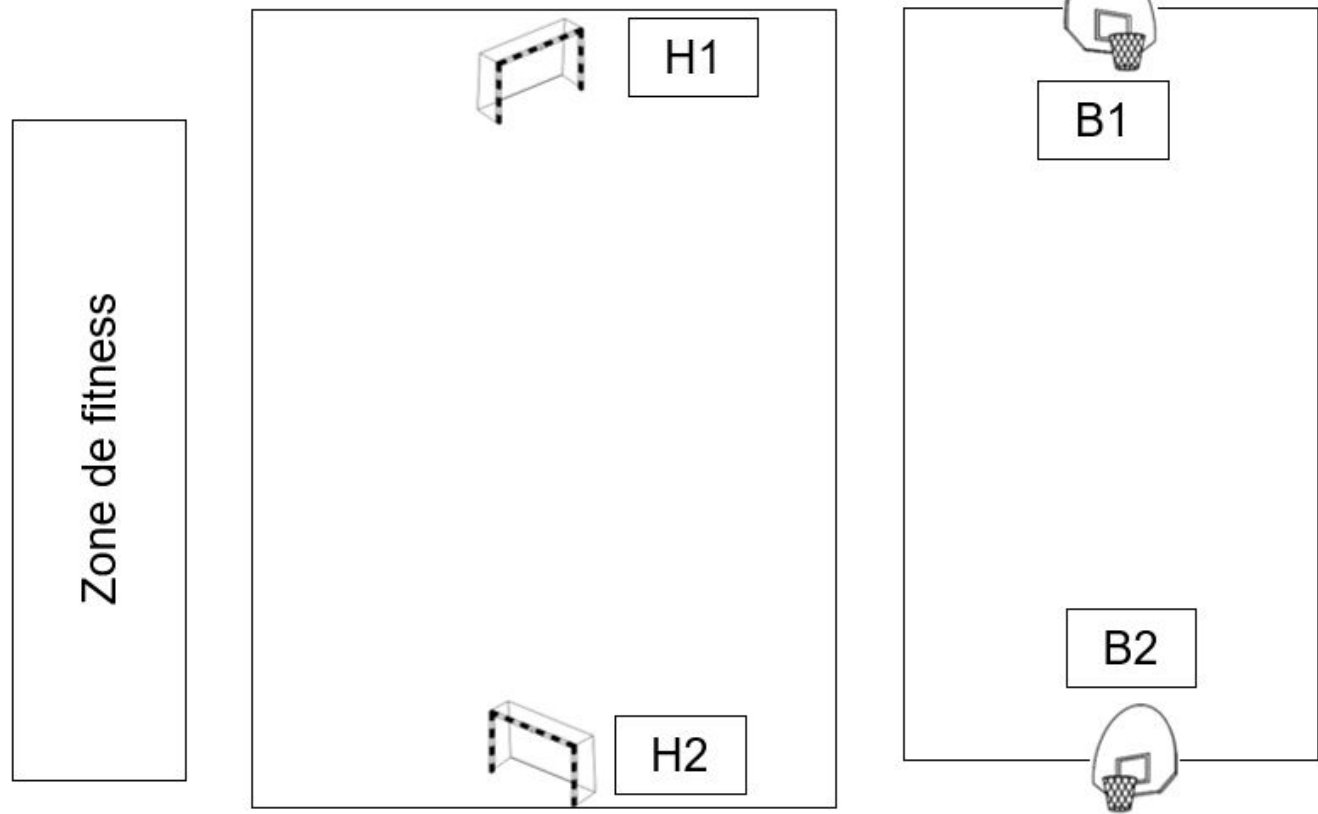
4.6 Coincement situé sur le cadre ou armature, et au niveau du cercle.

4.7 Etat général:structure-armature, finition, jeu, fixation-assemblage, corrosion, finition surfaces, planche

4.8 Filet

5 Essais de stabilité et de solidité

5.1 Essais de stabilité et de solidité



PR-OPALE-ES-05 (v01-2017)

Plan des buts sportifs

Copyright Bureau Veritas Exploitation

Plan schématique de l'emplacement des équipements
Fiche n°1-ASPECT DOCUMENTAIRE-CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BRECH
ESPACE TERTIAIRE
Porte Océane 3
2 rue de Suède
BP 90404
56404 AURAY Cedex France
Téléphone : 02 97 37 25 99
Mail : vincent.radenac@bureauveritas.com

A l'attention de Mme STROH

Bois de Pleuven

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification périodique des équipements sportifs divers

filet de Tennis, Padel et Badminton - CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN



Intervention du 23/02/2024

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Latitude : -3.9388
Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

PARTIES COMMUNES
.
29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/11.1.1.R

Rédigé le : 23/02/2024

Par : Vincent RADENAC

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 3 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements décrits ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par équipement dans laquelle est mentionnés : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :




- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

Action à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'exploitant ou le gestionnaire des équipements décide ou non la mise ou le maintien en service de chaque équipement** (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant l'exploitant ou le gestionnaire doit remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, l'exploitant ou le gestionnaire des équipements doit annexer ce rapport au registre de suivi et d'entretien.


Critères	Pictogrammes		
			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓


PERSONNE(S) RENCONTREE(S)


Notre interlocuteur a été accueilli par : M. GOFFIN.

Equipement(s) objet(s) du présent rapport:

EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS : 3

-  Fiche n° 1 : Marque: ARTENGO n°interne: filet de tennis

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 2 : Marque: MC SPORT n°interne: filet de Padel

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.
-  Fiche n° 3 : n°interne: filet de Badminton

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : AUTRES EQUIPEMENTS

N° interne : filet de tennis

Marque : ARTENGO

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié	Actions à entreprendre
0.1- Attestation de conformité <i>Code Obs. :</i> VR/230224/100835/3	S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement . <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
0.2- Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application <i>Code Obs. :</i> VR/230224/100835/5	Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.1- Coordonnées du fabricant / importateur <i>Code Obs. :</i> VR/230224/100835/0	Afficher l'étiquette avec les coordonnées du fabricant ou de l'importateur. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.2- Identification du modèle de l'équipement <i>Code Obs. :</i> VR/230224/100835/2	Afficher l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU



Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Point vérifié	Actions à entreprendre
---------------	------------------------

1.3- Avertissements liés à la sécurité **Afficher les avertissements liés à la sécurité.**

Code Obs. :

VR/230224/100835/6

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**

1.4- Conformité aux exigences de sécurité **Afficher le marquage conforme à la norme NF EN 1510 correspondant à l'équipement.**

Code Obs. :

VR/230224/100835/4

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**

2.3- Etat de conservation de l'équipement **Assurer un bon état général de l'équipement.**

Code Obs. :

VR/230224/101032/0

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**



2.3- Etat de conservation de l'équipement **Assurer un bon état général de l'équipement, trace de corrosion.**

Code Obs. :

VR/230224/102001/0

Date de 1^{er} signalement:

23/02/2024 **NOUVEAU**



Fiche N° 2 : AUTRES EQUIPEMENTS

N° interne : filet de Padel

Marque : MC SPORT

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Point vérifié	Actions à entreprendre
0.1- Attestation de conformité <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101349/3	S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement . <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
0.2- Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101349/5	Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.1- Coordonnées du fabricant / importateur <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101349/0	Afficher l'étiquette avec les coordonnées du fabricant ou de l'importateur. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.2- Identification du modèle de l'équipement <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101349/2	Afficher l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.3- Avertissements liés à la sécurité <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101349/6	Afficher les avertissements liés à la sécurité. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.4- Conformité aux exigences de sécurité <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101349/4	Afficher le marquage conforme à la norme NF EN 1510 correspondant à l'équipement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU

Fiche N° 3 : AUTRES EQUIPEMENTS

N° interne : filet de Badminton

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.



Point vérifié	Actions à entreprendre
0.1- Attestation de conformité <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101242/3	S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement . <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
0.2- Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101242/5	Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.1- Coordonnées du fabricant / importateur <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101242/0	Afficher l'étiquette avec les coordonnées du fabricant ou de l'importateur. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.2- Identification du modèle de l'équipement <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101242/2	Afficher l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU
1.3- Avertissements liés à la sécurité <i>Code Obs. :</i> VR/230224/101242/6	Afficher les avertissements liés à la sécurité. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 23/02/2024 NOUVEAU

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié

Actions à entreprendre



1.4- Conformité aux
exigences de sécurité

**Afficher le marquage conforme à la norme NF EN 1510
correspondant à l'équipement.**

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

VR/230224/101242/4

23/02/2024 **NOUVEAU**

2.3- Etat de conservation
de l'équipement

Assurer un bon état général de l'équipement.

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

VR/230224/101242/1

23/02/2024 **NOUVEAU**



ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche n°1

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
AUTRES EQUIPEMENTS**

Marque : ARTENGO

N°Interne : filet de tennis



Nature : AUTRES EQUIPEMENTS

Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.



Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : VR/230224/100835/3

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : VR/230224/100835/5

Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement.

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

Code OBS : VR/230224/100835/0

Afficher l'étiquette avec les coordonnées du fabricant ou de l'importateur.

1.2 Identification du modèle de l'équipement

Code OBS : VR/230224/100835/2

Afficher l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement.

1.3 Avertissements liés à la sécurité

Code OBS : VR/230224/100835/6

Afficher les avertissements liés à la sécurité.

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

Code OBS : VR/230224/100835/4

Afficher le marquage conforme à la norme NF EN 1510 correspondant à l'équipement.

2.3 Etat de conservation de l'équipement

Code OBS : VR/230224/101032/0

Assurer un bon état général de l'équipement.

Code OBS : VR/230224/102001/0

Assurer un bon état général de l'équipement, trace de corrosion.

Fiche n°1

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
AUTRES EQUIPEMENTS**

Marque : ARTENGO

N°Interne : filet de tennis

Caractéristiques

Informations diverses

Informations diverses: filet de tennis tenue par deux poteaux.

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) :
existence et application

0.3 Registre des incidents

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement

2.3 Etat de conservation de l'équipement


2.4 Risques de blessures

2.5 Risques de coincement

Fiche n°2	EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS - AUTRES EQUIPEMENTS	N°Interne : filet de Padel
	Marque : MC SPORT	

	Nature : AUTRES EQUIPEMENTS	Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.

-  **Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : **VR/230224/101349/3**

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : **VR/230224/101349/5**

Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement.

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

Code OBS : **VR/230224/101349/0**

Afficher l'étiquette avec les coordonnées du fabricant ou de l'importateur.

1.2 Identification du modèle de l'équipement

Code OBS : **VR/230224/101349/2**

Afficher l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement.

1.3 Avertissements liés à la sécurité

Code OBS : **VR/230224/101349/6**

Afficher les avertissements liés à la sécurité.

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

Code OBS : **VR/230224/101349/4**

Afficher le marquage conforme à la norme NF EN 1510 correspondant à l'équipement.

Fiche n°2

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
AUTRES EQUIPEMENTS**

Marque : MC SPORT

N°Interne : filet de Padel

Caractéristiques

Informations diverses

Informations diverses: filet de Padel Badminton par deux poteaux.

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) :
existence et application

0.3 Registre des incidents

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement

2.3 Etat de conservation de l'équipement

2.4 Risques de blessures

2.5 Risques de coincement

Fiche n°3

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
AUTRES EQUIPEMENTS**

N°Interne : filet de Badminton



Nature : AUTRES EQUIPEMENTS

Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous n'avons pas été accompagnés.



Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : VR/230224/101242/3

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : VR/230224/101242/5

Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement.

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

Code OBS : VR/230224/101242/0

Afficher l'étiquette avec les coordonnées du fabricant ou de l'importateur.

1.2 Identification du modèle de l'équipement

Code OBS : VR/230224/101242/2

Afficher l'étiquette identifiant le modèle de l'équipement.

1.3 Avertissements liés à la sécurité

Code OBS : VR/230224/101242/6

Afficher les avertissements liés à la sécurité.

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

Code OBS : VR/230224/101242/4

Afficher le marquage conforme à la norme NF EN 1510 correspondant à l'équipement.

2.3 Etat de conservation de l'équipement

Code OBS : VR/230224/101242/1

Assurer un bon état général de l'équipement.

Fiche n°3

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
AUTRES EQUIPEMENTS****N°Interne : filet de Badminton**

Caractéristiques

Informations diverses

Informations diverses: filet de tennis Badminton par deux poteaux.

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

0.1 Attestation de conformité

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) :
existence et application

0.3 Registre des incidents

1 Affichage

1.1 Coordonnées du fabricant / importateur

1.2 Identification du modèle de l'équipement

1.3 Avertissements liés à la sécurité

1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

2.1 Fixation de l'équipement

2.2 Stabilité de l'équipement

2.3 Etat de conservation de l'équipement

2.4 Risques de blessures

2.5 Risques de coincement

CARSO-CAE RENNES
 17 Rue du doyen Denis Leroy
 35000 RENNES

Edité le : 19/04/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Rapport partiel

A L E R T E

LE BOIS DE PLEUVEN
 Marion STROH
 Route de Saint-Yvi
 29140 ST YVY

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Les résultats et les conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu .
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sous couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #.

Identification dossier : CAB24-15464	Référence contrat : CAB24-328
Identification échantillon : CAB2404-3812	
Doc Adm Client : Contrat cadre BFQC23-1125	
Nature: Eau de distribution	
Origine : Le Bois de Pleuven Rte de Saint-Yvi Potabilité espace bébé accueil	
Dept et commune : 29 ST YVY	
Coordonnées GPS du point (x,y) X : 47,9505275200 Y : -3,9673427500	
Prélèvement : Prélevé le 17/04/2024 à 09h10 Réception au laboratoire le 18/04/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par le sous-traitant VALETTE Marie Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-CAE RENNES	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les incertitudes de mesures ne tiennent pas compte de l'incertitude liée à l'échantillonnage.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 18/04/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain <i>Mesures sur le terrain effectuées par le client</i>							
Température de l'eau D1	23.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	0		25
pH sur le terrain D1	7.5	-	Electrochimie	Méthode interne	0.5	6.5	9
Chlore libre sur le terrain D1	0.36	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	Méthode interne	0.03		
Chlore total sur le terrain D1	0.48	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	Méthode interne	0.03		
Analyses microbiologiques							

.../...

Doc Adm Client : Contrat cadre BFQC23-1125

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Caractéristiques organoleptiques							
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Cations							
Ammonium D1	0.39	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.05		0.1 #
Anions							

D1

Analyses de type D1

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

CARSO-CAE RENNES
17 Rue du doyen Denis Leroy
35000 RENNES

Edité le : 19/04/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Rapport partiel

A L E R T E

LE BOIS DE PLEUVEN

Marion STROH

Route de Saint-Yvi

29140 ST YVY

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les résultats et les conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu .

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sous couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #.

Identification dossier :	CAB24-15464	Référence contrat :	CABC24-328
Identification échantillon :	CAB2404-3815		
Doc Adm Client :	Contrat cadre BFQC23-1125		
Nature:	Eau de distribution		
Origine :	Le Bois de Pleuven Rte de Saint-Yvi Potabilité réception		
Dept et commune :	29 ST YVY		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 47,9507072100	Y :	-3,9673411500
Prélèvement :	Prélevé le 17/04/2024 à 09h06 Réception au laboratoire le 18/04/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par le sous-traitant VALETTE Marie Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-CAE RENNES		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les incertitudes de mesures ne tiennent pas compte de l'incertitude liée à l'échantillonnage.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 18/04/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain <i>Mesures sur le terrain effectuées par le client</i>							
Température de l'eau	D1	13.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	0	25
pH sur le terrain	D1	7.7	-	Electrochimie	Méthode interne	0.5	6.5 9
Chlore libre sur le terrain	D1	0.12	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	Méthode interne	0.03	
Chlore total sur le terrain	D1	0.16	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	Méthode interne	0.03	
Analyses microbiologiques							

.../...

Doc Adm Client : Contrat cadre BFQC23-1125

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Caractéristiques organoleptiques								
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
Cations								
Ammonium D1	0.68	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.05		0.1	#
Anions								

D1

Analyses de type D1

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Rapport d'analyse Page 1 / 2
 Edité le : 22/07/2024

CARSO-CAE RENNES
 17 Rue du doyen Denis Leroy
 CS 7440
 35044 RENNES

**Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.**

Identification dossier :	CAB24-29916	Référence contrat :	CABC24-328
Identification échantillon :	CAB2407-7274-1		
Doc Adm Client :	Contrat cadre BFQC23-1125		
NATURE :	Eau de distribution		
ORIGINE :	Le Bois de Pleuven Espace bébé		
COMMUNE :	ST YVY		
PRELEVEMENT :	Prélevé le 16/07/2024 de 11h04 à 11h04		Réceptionné le 17/07/2024
	Prélevé par PIERRE EMMANUEL MARTOUREY		Prélèvement accrédité
	Flaconnage CARSO-CAE RENNES		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Caractéristiques organoleptiques							
Odeur D1	0 Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur D1	0 Chlore	-	Méthode qualitative				

D1 Analyses de type D1

Les paramètres réalisés au laboratoire CARSO-LSEHL de Vénissieux (accréditation 1-1531 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (*)
 Analyses microbiologiques hors accréditation : Délai entre le prélèvement et la mise en analyse au laboratoire supérieur aux normes et amendements en vigueur.

.../...

CARSO - LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 22/07/2024

Identification échantillon : CAB2407-7274-1

Destinataire : CARSO-LSEHL

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

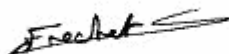
Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

—
—

Sylvie FRECHET

Responsable adjointe MCDE





CARSO-CAE RENNES
 17 Rue du doyen Denis Leroy
 35000 RENNES

Edité le : 22/07/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 3

LE BOIS DE PLEUVEN
 Marion STROH

 Route de Saint-Yvi
 29140 ST YVY

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Les résultats et les conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu .
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sous couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #.

Identification dossier : CAB24-29916	Référence contrat : CAB24-328
Identification échantillon : CAB2407-7274-1	
Doc Adm Client :	Contrat cadre BFQC23-1125
Nature:	Eau de distribution
Origine :	Le Bois de Pleuven Rte de Saint-Yvi Espace bébé
Dept et commune :	ST YVY
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 47,9504643000 Y : -3,9674151000
Prélèvement :	Prélevé le 16/07/2024 à 11h04 Réception au laboratoire le 17/07/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par le sous-traitant PIERRE EMMANUEL MARTOUREY Prélèvement accrédité Flaconnage CARSO-CAE RENNES

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les incertitudes de mesures ne tiennent pas compte de l'incertitude liée à l'échantillonnage.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 17/07/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain <i>Mesures sur le terrain effectuées par le client</i>								
Température de l'eau	D1	18.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	0		25
pH sur le terrain	D1	6.6	-	Electrochimie	Méthode interne	0.5	6.5	9
Chlore libre sur le terrain	D1	0.08	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	Méthode interne	0.03		
Chlore total sur le terrain	D1	0.21	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	Méthode interne	0.03		
Analyses microbiologiques								
Microorganismes revivifiables à 36°C	D1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		

.../...

CARSO-CAE

Rapport d'analyse Page 2 / 3

Edité le : 22/07/2024

Identification échantillon : CAB2407-7274-1

Destinataire : LE BOIS DE PLEUVEN

Doc Adm Client : Contrat cadre BFQC23-1125

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité		Références de qualité
Microorganismes revivifiables à 22°C	D1	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			
Bactéries coliformes	D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	1			0
Escherichia coli	D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	1	0		
Entérocoques intestinaux	D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0		
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1			0
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	D1	LIMPIDE	-	Analyse qualitative					
Odeur (*)	D1	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur (*)	D1	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur vraie (eau filtrée)	D1	< 5	mg/l Pt	Spectrophotométrie automatisée	MO Gallery Couleur ED ER	5			15
Turbidité	D1	< 0.20	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.20			2 #
Analyses physicochimiques									
<i>Analyses physicochimiques de base</i>									
Conductivité électrique brute à 25°C	D1	333	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	37		200	1100 #
Température de mesure de la conductivité à 25°C	D1	21.8	°C		NF EN 27888				
pH	D1	7.68	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	2.00		6.5	9 #
Température de mesure du pH	D1	21.6	°C		NF EN ISO 10523	1			
Cations									
Ammonium	D1	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.05			0.1 #
Anions									
Nitrates	D1	17.1	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.5	50		#
Azote nitrique	D1	3.860	mg/l N	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.113			#

D1

Analyses de type D1

Les paramètres réalisés au laboratoire CARSO-LSEHL de Vénissieux (accréditation 1-1531 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (*)

Analyses microbiologiques hors accréditation : Délai entre le prélèvement et la mise en analyse au laboratoire supérieur aux normes et amendements en vigueur.

Eau conforme aux limites et aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 30 décembre 2022 pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

.../...

CARSO-CAE

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 22/07/2024

Identification échantillon : CAB2407-7274-1

Destinataire : LE BOIS DE PLEUVEN

Solène BERTHE
Chargée de validation

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Berthe', written on a light gray rectangular background.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Source centralisée

Date	Emplacement	Observations	Intervenant
03/20		Vérif BAES Sicli/Nicole	Signature
03/21		Vérif BAES (Manque BAES Piscine)	Signature
03/22		Vérif BAES (Manque BAES Piscine)	Signature
17/03/23		Vérification annuelle des BAES	Chubb Chubb France LE STER Nicolas - Technicien 8 rue du Bas Village 35510 CESSON SEVIGNE Tél. : 02 49 09 61 37
02/24	Chubb Fabrice NICOLE Technicien Agence Bretagne rue du Bas Village - 35515 Cesson Sévigné T: 02 99 86 89 89 Portable : 06 07 34 03 57 fabrice.nicole@chubbfrance.com TLC(HS) Bar	Vérif BAES TLC Bar HS Manque TLC Mini club Manque BAES piscine vestiaire Pas d'alimentation chauffée BAES Manque BAES sanitaire Nicole Fa/Sicli	Signature

RAPPORT D'INTERVENTION

Pour toute demande d'intervention ou de dépannage, conta

CHUBB FRANCE

BRETAGNE SER

6 RUE DU BAS V

35510 CESSON S

Tél : 02.99.86.89.89

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Fax : 02.99.86.00.56

Bon de Travail N° 20196588

(N° à rappeler pour toute corresponda

**CAMPING TOHAPI LE BOIS DE PLEUVEN
BOIS DE PLEUVEN**

29140 ST YVY

Technicien intervenant : Nicole Fabrice

Commercial : Le Moing Thierry

N° de téléphone : 06.87.80.33.30

Email : thierry.lemoing@Chubbfs.com

Nature de la prestation : Vérification programmée

N° équipement : 1549477

N° de contrat : 692758/CS/1.000/003

Activité : Eclairage de sécurité

ADRESSE D'INTERVENTION

**CAMPING TOHAPI LE BOIS DE PLEUVEN VILLAGE CENTER SAS/13 BLOCS
BOIS DE PLEUVEN**

29140 ST YVY

Contact : Gazeau

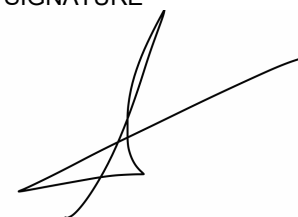
Fonction : Responsable Site

Email : DIRBOISDEPLEUVEN@VACANCESELECT.COM

Certifie l'exactitude des renseignements donnés

Le jeudi 29 février 2024

SIGNATURE



Synthèse de l'intervention

Appareil sorti	1
Bloc non alimenté	1
Bon état	11
Fonctionnel avec risque de défaillance (>8 ans)	2
Hors Service (autonomie de moins d'1 heure,...)	1

Opérations réalisées en préventif

<u>Article</u>	<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Code Facturation</u>
W00025	Déplacement technicien de vérification éclairage de sécurité	1	W00025
W04995	Frais de gestion éclairage de sécurité	1	W04995
W10038	Frais de suivi de parc ECL	15	W10038
WECL01	Vérif. BAES	13	RECL01
WECL07	Vérif. Télécommande	2	RECL07

Ventes

<u>Article</u>	<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Code Facturation</u>
P0V386	BAES EATON Evacuation UNILED+ 45	1	P0V386
W00040	Pose d'éclairage de sécurité	1	W00040
W0X088	Dépose et traitement de déchet éclairage de sécurité	1	W0X088

Renseignements sur les appareils

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2016481670		Fonctionnel avec risque de défaillance (>8 ans)	Bat: bar 1 entrée bar BAES URA 110000A Fabricant : URA	01/03/2010	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
					15/02/2024	Préconisation de remplacement	Non	Non réalisé-client non présent
2016797236		Bloc non alimenté	Bat: piscine Etage: -1 ssol piscine local chaufferie non alimenté BAES SICLI LUM12001 Fabricant : SICLI	01/03/2017	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
2016797383	Appareil sorti		3 entree club house BAES SICLI LUM12001 Fabricant : SICLI	01/03/2017	15/02/2024	Dépose et traitement de déchet éclairage de sécurité	Oui	
					15/02/2024	Préconisation de remplacement	Oui	Demande du client
					15/02/2024	Vérif. BAES	Non	Appareil sorti du parc
2016797384	Bon état		2 entree club house BAES SICLI LUM12001 Fabricant : SICLI	01/03/2017	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
2016797387	Bon état		1 entree club house BAES SICLI LUM12001 Fabricant : SICLI	01/03/2017	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
2022876877	Bon état		Bat: accueil 1 bureaux accueil BAES LUMINOX LUM16078 Fabricant : EATON / LUMINOX	01/03/2020	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
2026649366	Bon état		9 arrière bar BAES SICLI LUM12001 Fabricant : SICLI	01/03/2017	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
2027583387		Bon état	3 entree club house BAES LUMINOX LUM96079 Fabricant : EATON / LUMINOX	15/02/2024	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	Création d'appareil
					15/02/2024	Pose d'éclairage de sécurité	Oui	
2016481671		Bon état	Bat: bar 2 sortie bar cote piscine BAES URA 110000A Fabricant : URA	01/03/2010	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
					15/02/2024	Préconisation de remplacement	Non	Non réalisé-client non présent
2016481672		Bon état	Bat: bar 4 sortie secour bar cote piscine BAES URA 110000A Fabricant : URA	01/03/2010	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
					15/02/2024	Préconisation de remplacement	Non	Non réalisé-client non présent
2016481673		Bon état	Bat: bar 5 plafond bar BAES URA 110001 Fabricant : URA	01/03/2010	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
					15/02/2024	Préconisation de remplacement	Non	Non réalisé-client non présent
2016481674		Bon état	Bat: bar 6 sortie secours bar cote accueil BAES URA 110000A Fabricant : URA	01/03/2010	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
					15/02/2024	Préconisation de remplacement	Non	Non réalisé-client non présent
2016481675		Bon état	Bat: bar 7 sortie secour bar cote piscine BAES URA 110000A Fabricant : URA	01/03/2016	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
					15/02/2024	Préconisation de remplacement	Non	Non réalisé-client non présent

N° Code Barre	n° appareil	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2016481678		Hors Service (autonomie de moins d'1 heure,...)	3 tlc reserve bar table elec TLC LUMINOX EX500 LUM10303 Fabricant : EATON / LUMINOX	01/03/2000	15/02/2024	Vérif. Télécommande	Oui	
2016481679		Bon état	Bat: bar 8 plafond bar BAES URA 110001 Fabricant : URA	01/03/2010	15/02/2024	Vérif. BAES	Oui	
					15/02/2024	Remplacement ampoule/tube	Non	Bloc à Led
					15/02/2024	Préconisation de remplacement	Non	Non réalisé-client non présent
2016481695		Fonctionnel avec risque de défaillance (>8 ans)	Bat: accueil 2 accueil table elec- TLC LUMINOX EX500 LUM10303 Fabricant : EATON / LUMINOX	01/03/2000	15/02/2024	Vérif. Télécommande	Oui	



26 Rue de l'Eau Blanche
29200BREST
Téléphone : 02 98 47 72 82
Télécopie : 02 98 47 84 57

Le mercredi 24 janvier 2024

Notre référence :
0797459 8147437/9/1

VS CAMPINGS FRANCE
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN PARTIES COMMUNES

Personne à contacter :
VALERIE JAOUEN
Téléphone : +33298478451
Email : valerie.jaouen@bureauveritas.com

29140 ST YVI
France

AVIS DE PASSAGE

Destinataire(s) : **NA RESPONSABLE**

Objet : **Verification periodique des installations de chauffage / ventilation (3 chaufferies)**

Madame, Monsieur,
Notre inspecteur DAVID SAMPAIO effectuera sa visite :

Le lundi 29 janvier 2024 Après-midi

à l'adresse suivante :

HOMAIR VACANCES
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN PARTIES COMMUNES
.
29140 ST YVI
France

Pour mémoire, toute annulation moins de 48h avant l'inspection, toute attente de l'inspecteur ou indisponibilité des équipements ou locaux à inspecter, à la demande ou du fait du client, pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire telle que prévue au contrat.

Consignes de préparation de l'intervention à la charge du Chef d'Etablissement :

***PREVENTION COVID19 : La prestation objet de cet avis est compatible avec les gestes barrières définis par le ministère des solidarités et de la santé.
En cas de consignes spécifiques pour l'accès à votre établissement, merci de nous les transmettre.***

En application des dispositions du Code du Travail, il conviendra que soient indiquées aux intervenants de BUREAU VERITAS les voies de circulation, les zones présentant des dangers, les consignes de sécurité applicables, d'intervenir.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BREST

26 rue de l'eau blanche

29200 BREST France

Téléphone : 02 98 47 72 82

Mail : david.sampaio@bureauveritas.com

A l'attention de M. STROH Marion

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

LE BOIS DE PLEUVEN

29140 SAINT YVI

Rapport mis à disposition sur le site BVLink

<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

PRODUCTION - CHAUFFAGE



Intervention du 02/02/2024

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Latitude : -3.9388

Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

PARTIES COMMUNES

29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/9.1.1.R

Rédigé le : 02/02/2024

Par : David SAMPAIO

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :




- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Critères	Pictogrammes		
			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : Mme STROH.

Elément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

- ❌ Fiche n° 1 : Localisation : SAINT YVI
Identification : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

CHAUFFAGE / VENTILATION

- ❌ Fiche n° 2 : Localisation : SAINT YVI
Identification : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ASPECT DOCUMENTAIRE

N° interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Localisation : SAINT YVI

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié *Actions à entreprendre*

Carnet de ramonage

6- Carnet de maintenance/d'entretien

Le carnet de ramonage n'est pas tenu à jour.

Code Obs. :

DS/020224/113617/0

Date de 1^{er} signalement:

02/02/2024 **NOUVEAU**

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Fiche N° 2 : PRODUCTION - CHAUFFAGE

N° interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Localisation : SAINT YVI

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié *Actions à entreprendre*

3.1- Organes de coupure d'urgence

Repérer la vanne de coupure gaz extérieure.

Code Obs. :

DS/020224/101702/0

Date de 1^{er} signalement:

02/02/2024 **NOUVEAU**

3.1- Organes de coupure d'urgence

Absence de coupure force et éclairage en façade du local préparateur ECS sanitaire pierre.

Code Obs. :

DS/020224/103530/0

Date de 1^{er} signalement:

02/02/2024 **NOUVEAU**

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié

Actions à entreprendre

3.1- Organes de coupure
d'urgence

**Réaliser le repérage des coupures électriques "Force" et
"Lumière" de la chaufferie piscine, local préparateur ECS
sanitaire bleu.**

Code Obs. :

DS/020224/102055/0

Date de 1^{er} signalement:

02/02/2024 **NOUVEAU**

14.1- Etanchéité -
Combustibles gazeux

Remédier aux fuite de gaz.

Code Obs. :

DS/020224/114242/0

Date de 1^{er} signalement:

02/02/2024 **NOUVEAU**

Localisation : SAINT YVI

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **M.GOFFIN**

⊗ Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

6 - Carnet de maintenance/d'entretien:

Type : **Carnet de ramonage**Code OBS : **DS/020224/113617/0****Le carnet de ramonage n'est pas tenu à jour.**

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	établi par :	le chef d'établissement
Date du document :	/	Référence :	/
Présenté :	Oui		

Carnet de maintenance/d'entretien

(1)

Type :	Carnet de maintenance/d'entretien	établi par :	Entretien préparateur ECS
Date du document :	05/04/2023	Référence :	/
Présenté :	Oui		

(2)

Type :	Entretien chaudière	établi par :	ENGIE
Date du document :	05/04/2023	Référence :	/
Présenté :	Oui		

(3)

Type :	Carnet de ramonage	établi par :	/
Date du document :	/	Référence :	/
Présenté :	Non		

Suivi des modifications réalisées

Modifications effectuées : **Aucune modification signalée**

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Nature : PRODUCTION - CHAUFFAGE**Localisation** : SAINT YVILors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **M.GOFFIN**

✘ Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

3.1 - Organes de coupure d'urgence:

Code OBS : **DS/020224/101702/0****Repérer la vanne de coupure gaz extérieure.**Code OBS : **DS/020224/102055/0****Réaliser le repérage des coupures électriques "Force" et "Lumière" de la chaufferie piscine, local préparateur ECS sanitaire bleu.**Code OBS : **DS/020224/103530/0****Absence de coupure force et éclairage en façade du local préparateur ECS sanitaire pierre.**

14.1 - Etanchéité - Combustibles gazeux:

Code OBS : **DS/020224/114242/0****Remédier aux fuites de gaz.**

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code de la Construction et de l'Habitation	Année de 1ère mise en service :	Non indiquée
Nature de l'établissement :	Etablissement Recevant du Public	Origine du classement :	Sur déclaration du chef d'établissement
Type :	PA	Catégorie :	3
Effectif du public :	700		

Production de chaleur**(1) Local de production d'ECS Réception**

Localisation :	Local de production d'ECS Réception	Type de production :	Par combustion
Energie :	Combustible gazeux	Dispositif de coupure :	Vanne gaz
Localisation du dispositif de coupure :	A l'extérieur et à proximité d'une issue du local		
Ventilation du local : Amenée d'air :	Naturelle		
Type d'amenée d'air :	Grille en façade	Ventilation du local : Evacuation d'air :	Naturelle
Type d'évacuation d'air :	Grille en façade	Evacuation des produits de combustion :	Circuit de combustion étanche

Appareils

Type d'appareils	Energie	Marque / Modèle	Nombre d'appareils
Préparateur ECS	Gaz naturel	LACAZE	1

(2) Local de production d'ECS Zone verte

Localisation :	Local de production d'ECS Zone verte	Type de production :	Par combustion
Energie :	Combustible gazeux	Dispositif de coupure :	Vanne gaz
Localisation du dispositif de coupure :	A l'extérieur et à proximité d'une issue du local		
Ventilation du local : Amenée d'air :	Naturelle		
Type d'amenée d'air :	Grille en façade	Ventilation du local : Evacuation d'air :	Naturelle
Type d'évacuation d'air :	Grille en façade	Evacuation des produits de combustion :	Conduit de fumée

Appareils

Type d'appareils	Energie	Marque / Modèle	Nombre d'appareils
Préparateur ECS	Gaz naturel	AO Smith	1

(3) Local de production d'ECS Zone bleu

Localisation :	Local de production d'ECS Zone bleu	Type de production :	Par combustion
Energie :	Combustible gazeux	Dispositif de coupure :	Vanne gaz / Coupures électriques Force et Eclairage
Localisation du dispositif de coupure :	A l'extérieur et à proximité d'une issue du local		
Ventilation du local : Amenée d'air :	Naturelle		
Type d'amenée d'air :	Grille en façade	Ventilation du local : Evacuation d'air :	Naturelle
Type d'évacuation d'air :	Grille en façade	Evacuation des produits de combustion :	Conduit de fumée

Appareils

Type d'appareils	Energie	Marque / Modèle	Nombre d'appareils
Préparateur ECS	Gaz naturel	AO Smith	1

(4) Local chaudière logement

Localisation :	Local chaudière logement	Type de production :	Par combustion
Energie :	Combustible gazeux	Dispositif de coupure :	Vanne gaz
Localisation du dispositif de coupure :	A l'extérieur et à proximité d'une issue du local		
Ventilation du local : Amenée d'air :	Sans objet		
Ventilation du local : Evacuation d'air :	Sans objet		
Evacuation des produits de combustion :	Circuit de combustion étanche		

(5) Chaufferie piscine

Localisation :	Chaufferie piscine	Type de production :	Par combustion
Energie :	Combustible gazeux	Dispositif de coupure :	Vanne gaz / Coupures électriques Force et Eclairage
Localisation du dispositif de coupure :	A l'extérieur et à proximité d'une issue du local		
Ventilation du local : Amenée d'air :	Naturelle		
Type d'amenée d'air :	Grille en façade	Ventilation du local : Evacuation d'air :	Naturelle
Type d'évacuation d'air :	Grille en façade	Evacuation des produits de combustion :	Conduit de fumée

Appareils

Type d'appareils	Energie	Marque / Modèle	Nombre d'appareils
Chaudière	Gaz naturel	DE DIETRICH	1

Etancheite**Etanchéité - Combustibles gazeux**Matériel utilisé : **Détecteur électronique portatif de fuite**

La vérification de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz est effectuée par une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessous:

- **Méthode 1:** Essai d'étanchéité réalisé à l'aide d'un ou plusieurs dispositifs manométriques installés sur le réseau et adaptés à la pression de distribution
- **Méthode 2:** Vérification d'étanchéité réalisée par vérification de la non rotation d'un compteur de gaz (graduation en litre) desservant tout ou partie de l'installation
- **Méthode 3:** Vérification de l'absence de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles.

Dans le cadre des essais d'étanchéité, la méthode 1 reste à privilégier sauf dans le cas d'une installation apparente et de petite dimension.

L'essai suivant la méthode 1 n'a pas été réalisé sur la totalité du ou des réseaux pour la(es) raison(s) suivante(s) :

- Absence de manomètre adapté à la pression de service

- Toutefois le tableau ci-dessous nous décrit la méthode utilisée pour la vérification et les remarques éventuelles

Localisation de l'essai	Pression d'essai (mbar)	Méthode utilisée	Durée de l'essai (min)	Pression en fin d'essai (mbar)	Remarques éventuelles
Local ECS RECEPTION		Méthode 3			Voir action à entreprendre
CHAUFFERIE PISCINE		Méthode 3			Satisfaisant
LOCAL ECS SANITAIRE ROUGE		Méthode 3			Satisfaisant
LOCAL ECS SANITAIRE BLEU		Méthode 3			Voir action à entreprendre

Localisation de l'essai	Pression d'essai (mbar)	Méthode utilisée	Durée de l'essai (min)	Pression en fin d'essai (mbar)	Remarques éventuelles
Local chaudière logement		Méthode 3			Voir action à entreprendre

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

3 Production de chaleur	14 Etancheite
3.1 Organes de coupure d'urgence 3.2 Appareils de production 3.3 Ventilation du local 3.4 Evacuation des produits de combustion	14.1 Etanchéité - Combustibles gazeux

«Référentiel» v7 - CH



Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160202480

Année :

Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacancesselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 29/03/2024 13:34

Date de fin d'intervention : 29/03/2024 16:47

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Dépannage

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE

Marque : RÉPRISE

Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT

N° de série : 0000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 300 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
CUE13009626	SONDE IONISATION D8X120 D6.4 D4X36	1.0	46.70 €	56.04 €
CUE13009663	ALLUMEUR EBI 2X7.5 230V	1.0	174.08 €	208.90 €
CUE13009726	BLOC-ELECTRODES 27X55 D6.4D2X23 45DEG +VIS	1.0	59.07 €	70.88 €

Total TTC 335.82 €

TVA à 20% : 55.97 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Intervention

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

Services rétablis : eau chaude : FONCTIONNE ; chauffage : FONCTIONNE
Cause panne : APPOINT D'EAU

Commentaire :

remplacement des pieces selon devis sauf transfo faire devis 2 vases 2 soupapes

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160013230
Année : 2024
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
N°BAL/APP MAISO
1 BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 08/04/2024 17:17

Date de fin d'intervention : 08/04/2024 17:45

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Entretien

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUDIERE MURALE

Marque : VISSMANN

Modèle : VITOPEND200

N° de série : 000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 20 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

Etat d'embouement : Bon

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Visite gros entretien

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
329874919

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

L'entretien a-t-il été réalisé ? Oui

Commentaire :

entretien annuel 2024 chaudiere

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160013292
Année : 2024
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT SANITAIRE
BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 12/04/2024 14:11
Date de fin d'intervention : 12/04/2024 16:44
Type de contrat :
Motif initial d'intervention : Entretien
Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : ACCUMULATEUR / BALLON
Marque : AOSMITH
Modèle : BALLON ECS CF 200 LITRES
N° de série : 00000000
Mise en service : 01/01/2000
Puissance : 35 KWH
Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Visite gros entretien

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB- 329874763	0 ppm
PRESS.EF- 329874789	3.5 bar
T°ECS-329874801	60 °C

FIN D'INTERVENTION

L'entretien a-t-il été réalisé ? Oui

Commentaire :

entretien annuel 2024 des 2 ballons sanitaires

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160229926
Année : 2024
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 09/04/2024 17:03
Date de fin d'intervention : 09/04/2024 17:04
Type de contrat :
Motif initial d'intervention : Entretien
Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE
Marque : REPRISE
Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT
N° de série : 0000000000
Mise en service : 01/01/2000
Puissance : 300 KWH
Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Visite gros entretien

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

L'entretien a-t-il été réalisé ? Oui

Commentaire :

entretien annuel 2024 de la chaudiere

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160230024

Année : 2024

Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 09/04/2024 17:04

Date de fin d'intervention : 09/04/2024 17:05

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Entretien

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE

Marque : RÉPRISE

Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT

N° de série : 0000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 300 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Ramonage GAZ

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

L'entretien a-t-il été réalisé ? Oui

Commentaire :

ramonage conduit de fumee

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160455756
Année :
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 09/04/2024 15:10
Date de fin d'intervention : 09/04/2024 17:30
Type de contrat :
Motif initial d'intervention : Travaux sur chantier
Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE
Marque : RÉPRISE
Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT
N° de série : 0000000000
Mise en service : 01/01/2000
Puissance : 300 KWH
Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Intervention

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB- 0 ppm
323698115

FIN D'INTERVENTION

Commentaire :
remplacement des vases soupapes a facturer

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 159979076
Année :
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 22/03/2024 16:08

Date de fin d'intervention : 22/03/2024 17:44

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Dépannage

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE

Marque : RÉPRISE

Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT

N° de série : 0000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 300 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Intervention

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

Services rétablis : eau chaude : Non concerné(NC) ; chauffage : NE FONCTIONNE PAS
Cause panne : PAS D'ELECTRICITE

Commentaire :

faire transfo electrodes

Signature du technicien



Signature du client



Nom du technicien : **Loïse LABOUILLE** Date : **14/02/2024** N° de rapport : **165573**
 Type d'intervention : **Visite de contrôle**

Nom du client : **Tohapi - Camping Bois de Pleuven** N° du contrat : Emplacement DAE : **Sur la façade de l'accueil du camping**
 Adresse DAE : **5 Route de Kerancolven , 29140 SAINT-YVI**
 Latitude : Longitude : Etage : **0**
 Jours et horaires d'ouverture du client : **Ouvertures du 15 mars au 15 novembre 7/7 24h/24**
 Libre accès : **Oui** Présence PCS: **Non** Présence accueil : **Oui**

Référent 1 : **STROH Marion** Tel :
 Email : **dirboisdepleuven@vacanceselect.com;** Portable : **06 45 77 32 65**

Référent 2 : Tel :
 Email : ; Portable :

N° série du DAE : **48053842** Modèle du DAE : **PHYSIOCONTROL LIFEPAK CR PLUS** Référence DAE : **99403-000210 PN 3200731-087**
 Type DAE : **Non Connu** Installation : **Extérieure** Date de fabrication DAE :
 Mode de récupération des données : **Port infrarouge**
 Guidelines : Version DAE :
 Jours et horaires d'accès au DAE : **7j/7 24h/24**

Informations connues à notre arrivée

Date d'installation Batterie :	N° de lot/série Batterie :	Référence Batterie :
Date de prochain changement batterie :		Date IB Batterie :
Date de fabrication batterie :	DLU Batterie :	
Date de fabrication Batterie réserve:		N° de lot/série Batterie réserve:
Date IB batterie de réserve :	DLU Batterie réserve:	Référence batterie réserve :
Date d'installation Pile d'état :	Date d'installation Pile de sauvegarde :	
Date de péremption électrodes adultes :	N° de lot électrodes adultes :	
Date de péremption électrodes adultes de réserves :	N° de lot électrodes adultes de réserves :	
Date de péremption électrodes enfants :	N° de lot électrodes enfants :	
Date de péremption électrodes enfants de réserves :	N° de lot électrodes enfants de réserves :	
Type de support : INCONNU	N° de série du support :	Options du support :

Compte-rendu de l'intervention

	Contrôle	
	OUI	NON
Le DAE est accessible pour en réaliser la maintenance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le N° de série du DAE est conforme aux indications connues et son état général est satisfaisant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence d'une housse de transport et état général satisfaisant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence de ciseaux / rasoir / compresse absorbante / gants / Protection insufflations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les broches de connexions des électrodes dans le DAE sont en parfait état	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le mode de récupération des données ou de mise à jour est en parfait état	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les électrodes adultes sont présentes / non ouvertes / opérationnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date de changement : 14/02/2024 Nouvelle péremption : 29/07/2025 Nouveau N° de lot : K072922-04		
Les électrodes enfants sont présentes / non ouvertes / opérationnelles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date de changement : Nouvelle péremption : Nouveau N° de lot :		
La batterie est opérationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date d'installation : 29/07/2023 Nouvelle Date de fabrication : Nouveau N° de lot/série : 2223 Nouvelle Ref de la batterie : 21300-004802 Nouvelle DLU : 29/07/2025 Nouvelle date IB : Nouvelle date d'installation pile d'état :		
Les électrodes adultes de réserves sont présentes / non ouvertes / opérationnelles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Date de changement : 14/02/2024 Nouvelle péremption : 29/07/2025 Nouveau N° de lot : K072922-04		
Les électrodes enfants de réserves sont présentes / non ouvertes / opérationnelles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date de changement : Nouvelle péremption : Nouveau N° de lot :		
Présence d'une batterie de réserve	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Date de changement : Nouvelle Date de fabrication : Nouvelle référence : Nouveau N° de lot/série : Nouvelle DLU : Nouvelle date IB :		
L'ensemble des partie métalliques du DAE sont en parfait état (absence de rouille...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les messages émis par le haut-parleur sont clairs et compréhensibles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ensemble des tests de maintenance ont été réalisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le DAE est opérationnel à la suite des tests de maintenance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom du technicien : **Loïse LABOUILLE** Date : **14/02/2024**

N° de rapport : **165573**

Type d'intervention : **Visite de contrôle**

Nom du client : **Tohapi - Camping Bois de Pleuven** N° du contrat :

Emplacement DAE : **Sur la façade de l'accueil du camping**

Adresse DAE : **5 Route de Kerancolven , 29140 SAINT-YVI**

Latitude :

Longitude :

Etage : **0**

Jours et horaires d'ouverture du client : **Ouvertures du 15 mars au 15 novembre 7/7 24h/24**

Libre accès : **Oui**

Présence PCS: **Non**

Présence accueil : **Oui**

Compte-rendu de l'intervention (suite)

Contrôle
OUI NON

Mise en place de la nouvelle étiquette de suivi sur le DAE

L'emplacement choisi pour le DAE est connu et permet un accès facile pour tout public

Présence d'un support adapté à l'emplacement du DAE et état général satisfaisant

Le support est conforme aux informations connues

Nouveau type de support : AIVIA 200

Nouveau N° de série : 2110S823

Nouvelles options : Avec alarme

Un représentant du client est présent pendant la vérification

Nom Prénom : Mme STROH Marion

La signalétique est conforme aux exigences réglementaires et est suffisante

Le DAE a été remis à son emplacement

Le témoin de fonctionnement du DAE est visible de l'extérieur du support

Devis à réaliser

Infos devis :

Panne détectée

Infos panne :

En cas de panne du DAE ou du boîtier, contacter l'assistance technique au 0810 00 46 77 ou assist.tech@defibril.fr

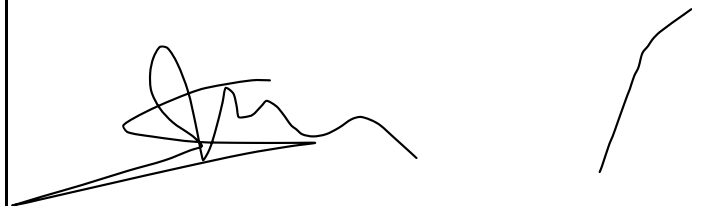
Commentaires :

La Direction Technique

Signature du client : **Mme STROH Marion**

DEFIBRIL
MATEOIR SAS
395 Rue Albert Camus
"Le St Joseph II" Bât. H3
06700 St Laurent du Var
Tél : 04 93 01 46 54 - Fax : 04 93 01 42 99
Siret : 751 038 571 00038

Le : **14/02/2024**



Raison sociale *Tohapi - Camping Bois de Pleuven*

Date d'audit *21/02/2024*

Audit / DAE

Marque *PHYSIO CONTROL*

Type *CR+*

N° de série *48053842*

Le témoin de fonctionnement du DAE indique qu'il est opérationnel : *Oui*

Le DAE est concerné :

Par une alerte de sécurité *Non*

Actions : *RAS*

Par une notification *Non*

Actions : *RAS*

Par un arrêt de fabrication *Oui*

Actions : *Informations complémentaires*

Etat des consommables

Electrodes adultes *N/A*

Electrodes pédiatriques *N/A*

Batterie/Pile(s) *N/A*

Pile de sauvegarde *N/A*

Pile d'état *N/A*

Charge-Pak/Adulte *Aucun changement à prévoir dans les 5 prochains mois*

Pad Pak Adulte *N/A*

Pad Pak Pédiatrique *N/A*

Etat du stockage de votre DAE *Bon*

RAS

Informations complémentaires

. Nous vous informons l'arrêt de la commercialisation des DAE Physio CR+ en date du 01/04/2019. Les DAE sous garantie seront pris en charge. Ceux, hors garantie ne seront plus réparés ou échangés.

. Pensez à vérifier au minimum, une fois par semaine, le témoin de fonctionnement de votre défibrillateur.

Résultat de l'audit	<i>Concluant</i>
Auditeur	<i>Cellule d'expertise technique</i>

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BREST

26 rue de l'eau blanche

29200 BREST France

Téléphone : 02 98 47 72 82

Mail : damien.abautret@bureauveritas.com

A l'attention de VILLAGE CENTER

VILLAGE CENTER

LE BOIS DE PLEUVEN

29140 SAINT YVI

Rapport mis à disposition sur le site BVLink

<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification électricité visite périodique

Camping Le Bois de Pleuven coffrets emplacements



Intervention du 05/01/2024 (1.0 jour)

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Latitude : -3.9388

Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

EMPLACEMENTS

29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/1.10.1.P

Rédigé le : 06/01/2024

Par : Damien ABAUTRET

Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Camping

Date de la précédente vérification : 31/03/2023

Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN	4
Informations générales.....	18
Rapport des précédentes vérifications.....	18
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	18
Installations vérifiées.....	18
Éléments de l'installation non vérifiables.....	18
Modifications apportées aux installations.....	19
Vérification relative à la protection des travailleurs.....	20
Information documentaire.....	20
Textes de référence.....	20
Modalité de vérification.....	20
Registre de sécurité.....	20
Condition de mise hors tension.....	20
Résultats des mesures et essais.....	22
Conditions de mesure.....	22
Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure.....	22
Appareils de mesure utilisés.....	23
Prises de terre.....	23
Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT.....	23
Synoptique de l'installation électrique Basse Tension.....	29
Information complémentaire à l'attention du client.....	34

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener

Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification. La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des coupures réalisées ✓ 100 % des points vérifiés ✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	x ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Installations Basse et Très Basse Tension

Camping Le Bois de Pleuven

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	1	Compléter l'identification des départs ou fournir un schéma électrique sur chaque coffret précisant son alimentation.
Code Obs. : BP/040515/155430/2		Date de 1 ^{er} signalement : 05/05/2015 Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Coffret éclairage terrain tennis

Coffrets et armoires electriques	2	S'assurer d'un dispositif différentiel à courant résiduel 30mA en amont ou en rajouter un.
Code Obs. : RH/050319/113634/0		Date de 1 ^{er} signalement : 04/03/2019 Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Zone Jaune

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret C22		
Coffrets et armoires electriques	3	Remettre en état le coffret.
Code Obs. : RH/280317/154819/0		Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017 Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.2
Coffret C3		
Coffrets et armoires electriques	4	Fixer durablement le disjoncteur schneider monophasé 20A
Code Obs. : WP/030320/134805/0		Date de 1 ^{er} signalement : 03/03/2020 Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511
Coffret C41		
Coffrets et armoires electriques	5	Remettre en état la porte du coffret électrique.
Code Obs. : WP/290323/151712/0		Date de 1 ^{er} signalement : 31/03/2023 Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511
Coffret C65		
Coffrets et armoires electriques	6	Fixer la porte du coffret
Code Obs. : DA/050124/111648/0		Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024 NOUVEAU Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret C5 : Départ		
Dispositifs bt	7	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : DA/050124/111312/1	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6 NOUVEAU
Coffret C5 : Départ		
Dispositifs bt	8	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : DA/050124/111338/1	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6 NOUVEAU
Coffret C5 : Départ		
Dispositifs bt	9	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : DA/050124/111351/1	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6 NOUVEAU
Coffret C5 : Départ		
Dispositifs bt	10	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : DA/050124/111412/1	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6 NOUVEAU
Coffret C73 : Départ		
Dispositifs bt	11	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : RH/230218/115440/1	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret C8 : Départ		
Dispositifs bt	12	Remédier au défaut d'isolement sur le circuit
Code Obs. : RH/290317/105251/1	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.3
Coffret C73 : Départ		
Dispositifs bt	13	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : RH/290317/110536/1	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret C41 : Général

Dispositifs bt	14	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	----	---

Code Obs. : DA/050124/111012/1	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	--	--

Coffret C11 : Général

Dispositifs bt	15	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	----	---

Code Obs. : RH/230218/105058/1	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret C3 : Général Alv 1

Dispositifs bt	16	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	----	---

Code Obs. : RH/280317/161218/1	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret C4 : Général Alv 3

Dispositifs bt	17	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	----	---

Code Obs. : WP/030320/134145/1	Date de 1 ^{er} signalement : 02/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret C3 : Non repéré

Dispositifs bt	18	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	----	---

Code Obs. : DA/050124/110646/1	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	--	--

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Zone Verte

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret CA

Coffrets et armoires électriques	19	Remettre en place le coffret de protection dans le boîtier.
----------------------------------	----	--

Code Obs. : RH/290317/113308/0	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
-----------------------------------	---	--

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret CA1		
Coffrets et armoires électriques	20	Reprendre la fixation du coffret et de l'appareil d'éclairage dans le coffret.
Code Obs. : RH/050319/111800/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/03/2019	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530
Coffret CB1		
Coffrets et armoires électriques	21	Obturer les percements inutilisés.
Code Obs. : DA/050124/155920/0	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
Coffret CB2		
Coffrets et armoires électriques	22	Fixer les disjoncteurs dans le coffret
Code Obs. : DA/050124/160040/0	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530
Coffret CB3		
Coffrets et armoires électriques	23	Remédier aux traces d'échauffements constaté sur une phase au niveau du bornier de raccordement.
Code Obs. : WP/030320/102315/0	Date de 1 ^{er} signalement : 03/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4215-12 NF C 15-100 Art.421-422
Coffret CB3		
Coffrets et armoires électriques	24	Installer un dispositif différentiel à courant résiduel 30mA sur le général.
Code Obs. : RH/230218/140542/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3
Coffret CC		
Coffrets et armoires électriques	25	Remettre en état le coffret.
Code Obs. : FG/040416/154818/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
Coffret CC1		
Coffrets et armoires électriques	26	Remettre en place les plastrons manquant en face avant du coffret.
Code Obs. : RH/290317/125736/0	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
Coffret CD1		
Coffrets et armoires électriques	27	Déposer les installations inutilisées et détériorées (disjoncteur)
Code Obs. : WP/030320/100730/0	Date de 1 ^{er} signalement : 03/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret CD alvéole 53A		
Coffrets et armoires électriques	28	Compléter l'identification des départs ou installer un schéma d'installation.
Code Obs. : RH/230218/142320/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1
Coffret CC : Départ		
Dispositifs bt	29	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/040416/154319/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret CC : Départ		
Dispositifs bt	30	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : RH/230218/141254/1	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret CA3 : Général		
Dispositifs bt	31	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/040416/150423/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret CC2 : Général		
Dispositifs bt	32	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/040416/155258/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret CD alvéole 53A : Général		
Dispositifs bt	33	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : RH/230218/142209/1	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret CA : Général		
Dispositifs bt	34	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : RH/290317/113144/1	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret CB : Général

Dispositifs bt	35	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : RH/290317/114730/1	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret CB : Général

Dispositifs bt	36	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : RH/290317/114734/1	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret CC1 : Général

Dispositifs bt	37	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : WP/030320/101337/1	Date de 1 ^{er} signalement : 02/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret CA1 : Général

Dispositifs bt	38	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : WP/030320/102623/1	Date de 1 ^{er} signalement : 02/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret "CD" : Général

Dispositifs bt	39	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : FG/040416/161228/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret CC1 : Non reperé

Dispositifs bt	40	Compléter l'identification des départs du coffret électriques.
----------------	-----------	---

Code Obs. : WP/030320/101638/0	Date de 1 ^{er} signalement : 03/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511
-----------------------------------	---	--

Camping Le Bois de Pleuven

↳ **Zone Bleu**

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret AA (raccordement)		
Coffrets et armoires électriques	41	Remplacer la serrure du coffret (impossible à ouvrir)
Code Obs. : DA/050124/162226/0	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530 NOUVEAU
Coffret BA		
Coffrets et armoires électriques	42	Remettre en place les plastrons manquants en face avant du coffret.
Code Obs. : RH/280218/132908/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
Coffret BA1		
Coffrets et armoires électriques	43	Effectuer un nettoyage du coffret électrique.
Code Obs. : WP/030320/104020/0	Date de 1 ^{er} signalement : 03/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511
Coffret BA1		
Coffrets et armoires électriques	44	Remédier aux traces d'échauffements constatées sur le bornier de raccordement.
Code Obs. : WP/030320/104108/0	Date de 1 ^{er} signalement : 03/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511
Coffret BA1		
Coffrets et armoires électriques	45	Protéger contre les contacts directs les pièces nues sous tension accessibles (Isoler ou maintenir fermé le coffret, refixer le plastron).
Code Obs. : FG/050416/160859/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.2
Coffret BB		
Coffrets et armoires électriques	46	Remettre en état le coffret.
Code Obs. : RH/280218/133403/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.410
Coffret BB1		
Coffrets et armoires électriques	47	Refixer le plastron intérieur.
Code Obs. : RH/280218/133917/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
Coffret PC2 allée 43		
Coffrets et armoires électriques	48	Installation à remettre en état.
Code Obs. : RH/290317/140544/0	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret PC allée 43		
Coffrets et armoires électriques	49	Reprendre la fixation du disjoncteur general.
Code Obs. : RH/050319/110306/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/03/2019	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530
Coffret PC Zone 38		
Coffrets et armoires électriques	50	Remédier aux échauffements sur le raccordement principal du coffret.
Code Obs. : FG/050416/150914/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.526-559
Coffret PC Zone 39		
Coffrets et armoires électriques	51	Remettre en état le coffret.
Code Obs. : RH/290317/145512/0	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
Coffret BA1 : Départ		
Dispositifs bt	52	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/160219/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BA1 : Départ		
Dispositifs bt	53	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/161342/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BB1 : Départ		
Dispositifs bt	54	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : RH/050319/103606/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/03/2019	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BA1 : Départ		
Dispositifs bt	55	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : WP/030320/103921/1	Date de 1 ^{er} signalement : 02/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret PC Zone 38 : Général		
Dispositifs bt	56	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/150128/5	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret AF1 : Général		
Dispositifs bt	57	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/151731/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret AF2 : Général		
Dispositifs bt	58	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/151731/2	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret AB3 : Général		
Dispositifs bt	59	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/153614/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret AA1 : Général		
Dispositifs bt	60	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/154944/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret AB4 : Général		
Dispositifs bt	61	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/154944/2	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BB : Général		
Dispositifs bt	62	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/162026/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret PC allée 43 : Général

Dispositifs bt	63	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : RH/050319/110131/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/03/2019	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret AE : Général

Dispositifs bt	64	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : RH/280218/142415/1	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Zone Rouge

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret Alvéole 23

Coffrets et armoires électriques	65	Remettre en place les plastrons manquant en face avant du coffret.
----------------------------------	-----------	---

Code Obs. : RH/290317/132255/0	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
-----------------------------------	---	--

Coffret BC

Coffrets et armoires électriques	66	Remettre en place le coffret de protection dans le boîtier de droite.
----------------------------------	-----------	--

Code Obs. : RH/280218/134745/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
-----------------------------------	---	--

Coffret BG

Coffrets et armoires électriques	67	Protéger contre les contacts directs les pièces nues sous tension accessibles dans le coffret remettre en place un coffret de protection.
----------------------------------	-----------	--

Code Obs. : FG/040416/163416/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.2
-----------------------------------	---	---

Coffret BG4

Coffrets et armoires électriques	68	Remettre en état la porte du coffret.
----------------------------------	-----------	--

Code Obs. : RH/050319/111048/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/03/2019	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
-----------------------------------	---	--

Coffret Bungalow 22B

Coffrets et armoires électriques	69	Remettre le coffret de protection en façade du tableau électrique.
----------------------------------	-----------	---

Code Obs. : WP/190221/155147/0	Date de 1 ^{er} signalement : 19/02/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511
-----------------------------------	---	--

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret BC : Coffret PC		
Dispositifs bt	70	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/123856/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BC2 : Départ PC		
Dispositifs bt	71	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/125903/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BC3 : Départ PC		
Dispositifs bt	72	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/163008/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BC3 : Départ PC		
Dispositifs bt	73	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/163053/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BG4 : Général		
Dispositifs bt	74	Installer un dispositif différentiel à courant résiduel 30mA sur les circuits prise de courant.
Code Obs. : WP/030320/100347/0	Date de 1 ^{er} signalement : 03/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3
Coffret BF1 : Général		
Dispositifs bt	75	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : DA/050124/161016/1	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BG2 : Général		
Dispositifs bt	76	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/040416/163836/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Point vérifié	N°	Observation(s)
Coffret BG5 : Général		
Dispositifs bt	77	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/040416/164349/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BG1 : Général		
Dispositifs bt	78	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : RH/290317/131156/1	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BF2 : Général		
Dispositifs bt	79	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : WP/030320/095119/1	Date de 1 ^{er} signalement : 02/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret Alvéole 23 : Général		
Dispositifs bt	80	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/040416/162626/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret Bungalow 22B : Général		
Dispositifs bt	81	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/114328/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BF (Alvéole 58) : Général		
Dispositifs bt	82	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/115609/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Coffret BD1 : Général		
Dispositifs bt	83	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/122234/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret BG : Général

Dispositifs bt	84	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : WP/190221/155554/1	Date de 1 ^{er} signalement : 19/02/2021	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret BC5 : Général PC

Dispositifs bt	85	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : FG/050416/141842/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret BC : N°20

Dispositifs bt	86	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : WP/020320/151531/1	Date de 1 ^{er} signalement : 02/03/2020	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret BC : Non repéré

Dispositifs bt	87	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : FG/050416/123910/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Coffret BC : Sanitaires

Dispositifs bt	88	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : FG/050416/123742/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	---	--

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Sanitaires zone bleue/ zone rouge

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret BC4 : Général

Dispositifs bt	89	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	-----------	---

Code Obs. : DA/050124/161810/1	Date de 1 ^{er} signalement : 05/01/2024 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	--	--

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Zone poubelles

Point vérifié N° Observation(s)

Coffret "zone poubelles" : Départ

Dispositifs bt **90 Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.**

Code Obs. :

WP/030320/140445/1

Date de 1^{er} signalement :

02/03/2020

Art. Réf. :

CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Parking de nuit

Point vérifié N° Observation(s)

Coffret D1

Coffrets et armoires électriques **91 Fixer le coffret (actuellement penché vers le sol)**

Code Obs. :

DA/050124/110124/0

Date de 1^{er} signalement :05/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530

Coffret D1 : Départ 4

Dispositifs bt **92 Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.**

Code Obs. :

WP/030320/140858/1

Date de 1^{er} signalement :

02/03/2020

Art. Réf. :

CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Rapport des précédentes vérifications

Rapport de la précédente vérification périodique	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 8147437/1.9.1.P
Rapport de la précédente vérification initiale ou de la précédente première vérification périodique menée comme une initiale	: Non Présenté
Rapport détaillé(dit quadriennal)datant de moins de quatre ans	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 8147437/1.8.1.R

Les rapports de vérification initiale ou quadriennale ainsi que les rapports périodiques antérieurs sont nécessaires à la réalisation des vérifications périodiques, ils sont à fournir par le chef d'établissement tel que défini dans l'arrêté du 26/12/2011. Si l'un de ces rapports est absent, l'étendue de notre vérification sera limitée et peut conduire à des conclusions erronées. Bureau Veritas est à la disposition du chef d'établissement afin d'établir ou compléter ces documents dans le cadre de mission complémentaire.

Personne chargée de la surveillance de l'installation

STROH, Directice camping

Installations vérifiées

Installations vérifiées : Ensemble des coffrets d'alimentations du camping

Nota : Conformément à l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit préalablement, à toute intervention ultérieure, faire procéder à la vérification de la mise à la terre des appareils d'éclairages fixes qui n'ont pas fait l'objet de la présente vérification.

Origine de l'installation vérifiée : Local comptage Basse Tension camping

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Eléments de l'installation non vérifiables

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Jaune

ARMOIRE : Coffret C22

Non alimenté disjoncteur principal dans coffret C2 Enclenché

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Jaune

ARMOIRE : Coffret C23

Non alimenté disjoncteur principal dans coffret C2 Enclenché

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Verte

ARMOIRE : Coffret "CD"

Non visualisé en 2024

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Jaune

ARMOIRE : Coffret C8

ouverture impossible

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Verte

ARMOIRE : Coffret CA1

Impossibilité d'ouverture

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Bleu

ARMOIRE : Coffret AA (raccordement)

Serrure cassée

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Bleu

ARMOIRE : Coffret BA1

coffret fermé non visualisé en 2024

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Rouge

ARMOIRE : Coffret BF1

Impossibilité d'ouverture

Camping Le Bois de Pleuven > Zone Jaune : Coffret BF2

DISPOSITIF BT : Départ Alv 1

Disjoncteur enclenché

Modifications apportées aux installations

Aucune modification signalée

Information documentaire

Documents		Avis
Dossier Technique		
1- Plans des locaux (listes des Influences externes, zonage**)		Non Présenté
2a - Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre		Non Présenté
3 - Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations		Non Présenté
4 - Schémas unifilaires des installations électriques (tableaux électriques)		Non Présenté
5 - Carnets de câbles		Non Présenté
6 - Notes de calcul pour le dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection		Non Présenté
9- Effectif maximal des différents locaux, dont la connaissance est nécessaire pour l'éclairage de sécurité		Non Présenté
10 - Copie des attestations de conformité en application du décret n° 72-1120 du 14/12/72 (CONSUEL)		Non Présenté
DRPE		
Plan de zonage DRPE	Référence :	Sans Objet
ERP : Rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) des installations électriques		
Document RVRAT	Référence :	Sans Objet

**Si un DRPE existe s'y reporter,

Textes de référence

"CODE DU TRAVAIL Articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 et leurs arrêtés pris pour application, normes applicables"

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Arrêtés :

- Arrêté du 20/12/2011 : Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100 : installation électrique à basse tension

Modalité de vérification

Nous avons été accompagnés partiellement par

STROH, Directrice camping

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :

STROH, Directrice camping

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Condition de mise hors tension

Vérification relative à la protection des travailleurs

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

En Basse Tension :

Mise hors tension totale de l'installation

Conditions de mesure

MESURES D'ISOLEMENT

Les mesures d'isolement par rapport à la terre sont effectuées sous 500 V continu sur les canalisations en aval des DDR défectueux ou sur les canalisations pour lesquelles il a été constaté une absence de DDR nécessaire pour la protection des personnes (contacts indirects), sur les matériels amovibles hors tension, ou sur les récepteurs dont la liaison à la terre a été jugée défectueuse. La valeur est considérée comme satisfaisante si elle est supérieure à 0,5 M.ohms.

VERIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES CONDUCTEURS DE PROTECTIONS ET DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Pour toutes les vérifications périodiques et lors des visites initiales sur des installations en schéma TT ou en présence d'une note de calcul pour les schémas TN ou IT, la vérification de continuité des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un ohmmètre. Elle est correcte si la valeur mesurée de la résistance est inférieure à 2 Ohms.

VÉRIFICATION DE LA RÉSISTANCE DES CONDUCTEURS DE PROTECTION

Lors des visites initiales en schéma TN et IT, la vérification de la résistance des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un milliohmètre en cas d'absence de note de calcul ou de protections assurées par des dispositifs différentiels résiduels. Elle est correcte si la valeur mesurée satisfait aux prescriptions des tableaux du guide UTE C 15-105 § D6.1

ESSAIS DE DECLENCHEMENT DES DISPOSITIFS DIFFERENTIELS RESIDUELS

La valeur du seuil de déclenchement est correcte si elle est comprise entre $0,5 \Delta n$ et Δn . (Δn : sensibilité du dispositif différentiel). Les essais sont réalisés entre une phase et la terre. En cas de manque de sélectivité, les essais sont réalisés entre le neutre ou une phase amont et une autre phase en aval. En l'absence de testeur de calibre adapté et avec l'autorisation du client, les dispositifs différentiels de sensibilité supérieure à 1A peuvent être testés à la valeur 1A. L'application de cette procédure est signalée par un * dans le tableau « Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT ».

MESURE DES IMPEDANCES DE BOUCLE (protection "contacts indirects")

Cette mesure est effectuée si nécessaire à l'aide d'un milliohmètre de boucle. Le dispositif de protection est correct, si son temps de coupure pour le courant de défaut déterminé, satisfait aux prescriptions du guide UTE C 15-105.

MESURE DE RÉSISTANCE DE PRISE DE TERRE

Cette mesure est effectuée en choisissant suivant l'installation, l'une des méthodes ci-après :

- En régime TT : Mesure de boucle. Le résultat est satisfaisant si la résistance mesurée $R \leq \frac{UL}{\Delta n}$

(UL : tension limite conventionnelle ; n : sensibilité du différentiel principal). Cette méthode donne un résultat par excès.

- En régime IT, TN, et avant mise sous tension : Mesure à l'aide d'un telluromètre. Le résultat de la mesure est satisfaisant s'il est inférieur ou égal aux seuils fixés par les réglementations en vigueur suivant l'utilisation de la prise de terre (NF C 15-100, NF C 13-100, NF C 13-200, etc.)

MESURE DU SOL ANTISTATIQUE

La mesure est réalisée à l'aide d'un mégohmmètre entre la barrette de liaison équipotentielle du local et le sol par l'intermédiaire d'un trépied métallique tel que défini au titre 6 de la NF C 15-100.

Cinq mesures sont effectuées dans les quatre angles et au centre du local. La valeur la plus élevée des moyennes des mesures réalisées est retenue et considérée comme satisfaisante si elle est inférieure à 25 M. ohms.

Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure

PRISE DE TERRE

Nature de la prise de terre	Ceinturage à fond de fouille	Ensemble de prises de terre interconnectées	Piquet de terre	Nature indéterminée
Repère	FF	EI	PT	IND

Méthode de mesure	Par résistance de boucle	Par telluromètre
Repère	RB	T

Code mesure	Barrette ouverte	Barrette fermée	Ensemble interconnecté
Repère	A	B	C

RECEPTEURS ELECTRIQUES :

PC (Vérif. / acc.) : Prise de courant (vérifiée / accessible)

AE (Vérif. / Exist.) : Appareil d'éclairage (Vérifié / existant)

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Appareils de mesure utilisés

Mesure de la résistance de prises de terre : **Mesure de boucle LRDC 220 (MEGGER)**

Mesure de l'isolement : **Megger MIT 405**

Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielle : **Wheel-E**

Test de déclenchement des dispositifs différentiels : **Megger LRCD 220**

Mesure des impédances de boucle : **Sans objet**

Essais de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement : **Sans objet**

Prises de terre

Emplacement et désignation	Résistance de prise de terre				Commentaires	N° d'obs (*)
	Nature prise de terre (1)	Méthode de mesure (1)	Valeur mesurée (Ohms)	Code mesure (1)		
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN						
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Laverie (TGBT)</u>						
Terre des masses BT	FF	RB	53	C		

(1) Consulter la liste des abréviations

Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN					
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Parking de nuit</u>					
Coffret D1					
Départ	30		1		
Départ 4	30		0	3	92
Départs	30		1		
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Sanitaires zone bleue/ zone rouge</u>					
Coffret BC4					
Général	30		0		89
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Zone Bleu</u>					
Coffret PC allée 43					
Général	30		0	1	63
Coffret PC1 allée 43					
Général	30		1		
Coffret PC2 allée 43					
Général	30		1		
Coffret PC Zone 39					
Général	30		1	5	
Coffret FCD5					
Général	300		1	1	
Coffret AA1					
Général	300		0	20	60
Coffret AB4					
Général	300		0	20	61

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
Coffret AB1					
<i>Général</i>	300		1	3	
Coffret AB2					
<i>Général</i>	300		1		
<i>Non repéré</i>	30		1		
Coffret AB3					
<i>Général</i>	300		0	3	59
Coffret AE					
<i>Général</i>	300		0	1	64
Coffret PC Zone 38					
<i>Général</i>	30		0	20	56
Coffret AF (raccordement)					
<i>Général</i>	300		1		
Coffret AF1					
<i>Général</i>	300		0	20	57
Coffret AF2					
<i>Général</i>	300		0	4	58
Coffret BA					
<i>Général</i>	300		1		
Coffret BA1					
<i>Départ</i>	30		0	20	52
<i>Départ</i>	30		0	20	53
<i>Départ</i>	30		0	20	55
Coffret BA2					
<i>Départ</i>	30		1		
<i>Départ</i>	30		1		
Coffret BB					
<i>Général</i>	300		0	10	62
Coffret BB1					
<i>Départ</i>	30		0	5	54
<i>Départ</i>	30		1		
<i>Départ</i>	30		1		
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Zone Jaune</u>					
Coffret C1					
<i>Wifi</i>	30				
Coffret C11					
<i>Général</i>	30		0	5	15
Coffret BF2					
<i>Départ Aliv 15</i>	30			1	
<i>Départ Aliv 1</i>	30			1	
Coffret C22					
<i>Général</i>	30		1		
Coffret C23					

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 24/34

rapport n° : 8147437/1.10.1.P

en date du 06/01/2024

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
Général	30		1		
Coffret C3					
Général Alv 2	30		1		
Général Alv 1	30		0	5	16
Non repéré	30		0	5	18
Coffret C31					
Général	30		1		
Coffret C32					
Général	30		1	5	
Coffret C4					
Général Alv 3	30		0	5	17
Général	30		1		
Non repéré	30		1		
Coffret C41					
Général	30		0	5	14
Coffret C42					
Général	30		1		
Coffret C5					
Départ	30		0	5	8
Départ	30		0	5	7
Départ	30		0	5	9
Départ	30		0	5	10
Coffret C6					
Départ	30		1		
Départ	30		1		
Coffret C61					
Général	300		1		
depart	30		1		
Départ	30		1		
depart	30		1		
Départ	30		1		
WIFI	30		1		
Coffret C62					
Général	30		1		
Coffret C63					
Départ	30		1	3	
Départ	30		1	5	
Coffret C64					
Départ	300		1		
Coffret C65					
Départ	30		1	5	
Coffret C7					
Départ	30		1		
Coffret C71					

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 25/34

rapport n° : 8147437/1.10.1.P

en date du 06/01/2024

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
Départ	300		1		
Coffret C72					
Départ	300		1		
Coffret C73					
Départ	300		0	4	13
Départ	30		1		
Départ	30		0	4	11
Coffret C8					
Départ	30		1	0,3	12
Coffret C81					
Départ	30				
Coffret C9					
Départ	30		1	4	
Coffret C91					
Départ	30		1		
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Zone poubelles</u>					
Coffret "zone poubelles"					
Départ	30		0	20	90
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Zone Rouge</u>					
Coffret Alvéole 23					
Général	300		0	20	80
Coffret BG					
Général	300		0		84
Coffret BG1					
Général	300		0	10	78
Départ	30		1		
Coffret BG2					
Général	30		0	10	76
Coffret BG3					
Général	30		1	20	
Coffret BG4					
Général	500		1	1	74
Coffret BG5					
Général	30		0	20	77
Coffret Bungalow 22B					
Général	300		0	6	81
Coffret BF (Alvéole 58)					
Général	300		0	2	82
Coffret BF1					
Général	30		0		75
Coffret BF2					
Général	30		0		79
Coffret BD1					

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 26/34

rapport n° : 8147437/1.10.1.P

en date du 06/01/2024

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
Général	30		0	0,54	83
Coffret BD2 (Alvéole 45)					
Général	30		1		
Coffret BC					
Sanitaires	300		0	4	88
Coffret PC	300		0	20	70
Non repéré	300		0	6	87
N°20	30		0	8	86
Coffret BC1					
Départ	30		1	1	
Départ	30		1		
Coffret BC2					
Départ PC	30		1		
Départ PC	10		0	20	71
Coffret BC3					
Départ PC	30		0	3	73
Départ PC	30		0	20	72
Coffret BC5					
Général PC	30		0	20	85
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Zone Verte</u>					
Coffret CA					
Général	300		0	4	34
Départ	30		1		
Coffret CA1					
Général	30		0		38
Coffret CA2					
Départ	300		1		
Coffret CA3					
Général	30		0	1	31
Coffret CB					
Général côté droit	300		1		
Général	30		0	1	35
Général	30		0	1	36
Départ	30		1		
Coffret CB1					
Général	30		1		
Coffret CB3					
Depart	30		1		
Coffret CC					
Départ	300		0	10	29
Départ	30		1		
Départ	300		0	10	30
Coffret CC1					
Général	30				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 27/34

rapport n° : 8147437/1.10.1.P

en date du 06/01/2024

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
			0		37
<i>Non repéré</i>	30		1		40
Coffret CC2					
<i>Général</i>	30		0	2	32
Coffret "CD"					
<i>Général</i>	300		0	20	39
Coffret CD alvéole 53A					
<i>Général</i>	300		0		33
<i>Départ</i>	300		1		

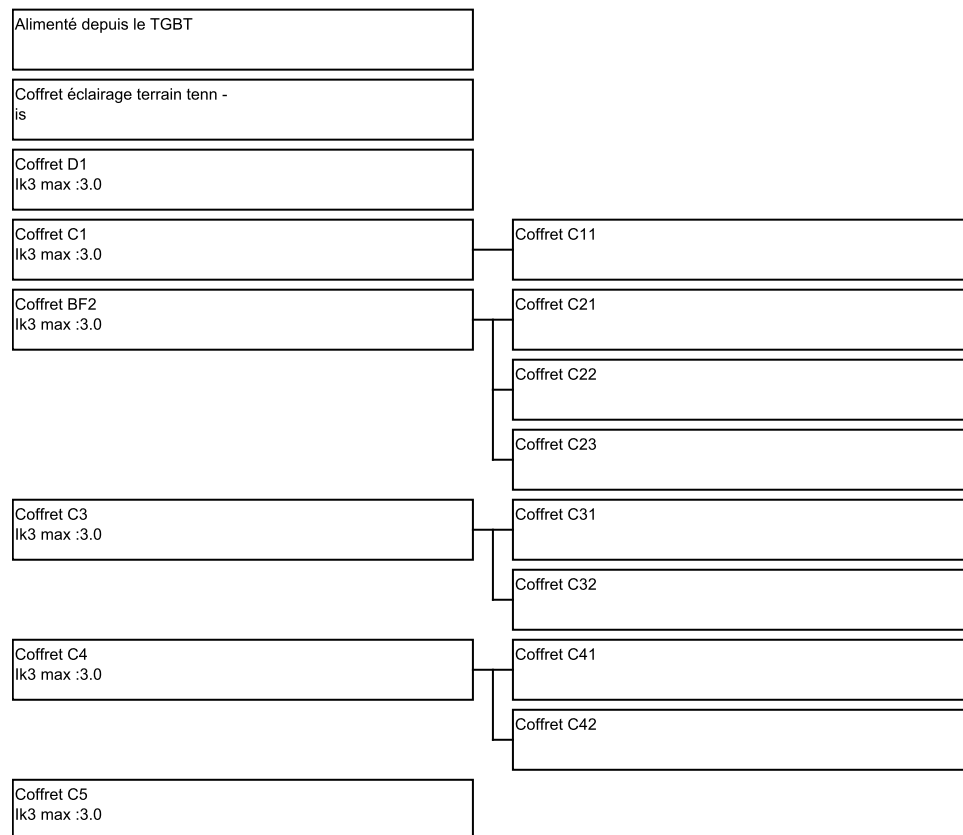
(1) La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.

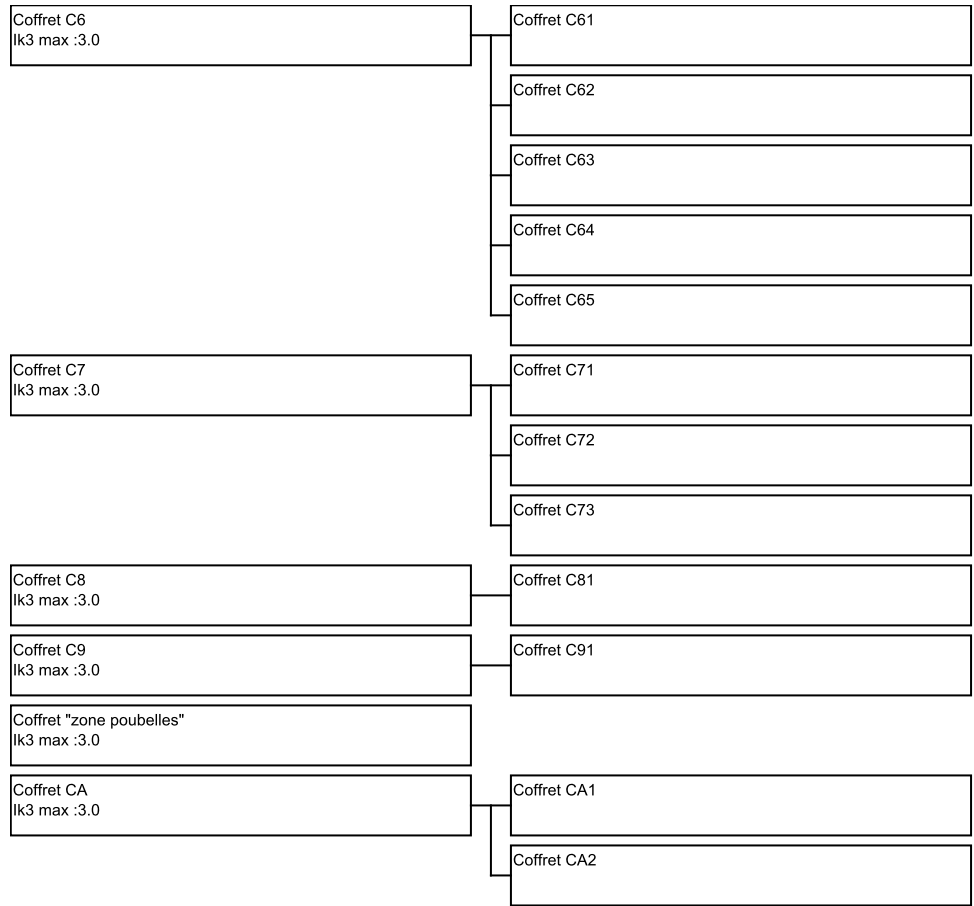
La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement

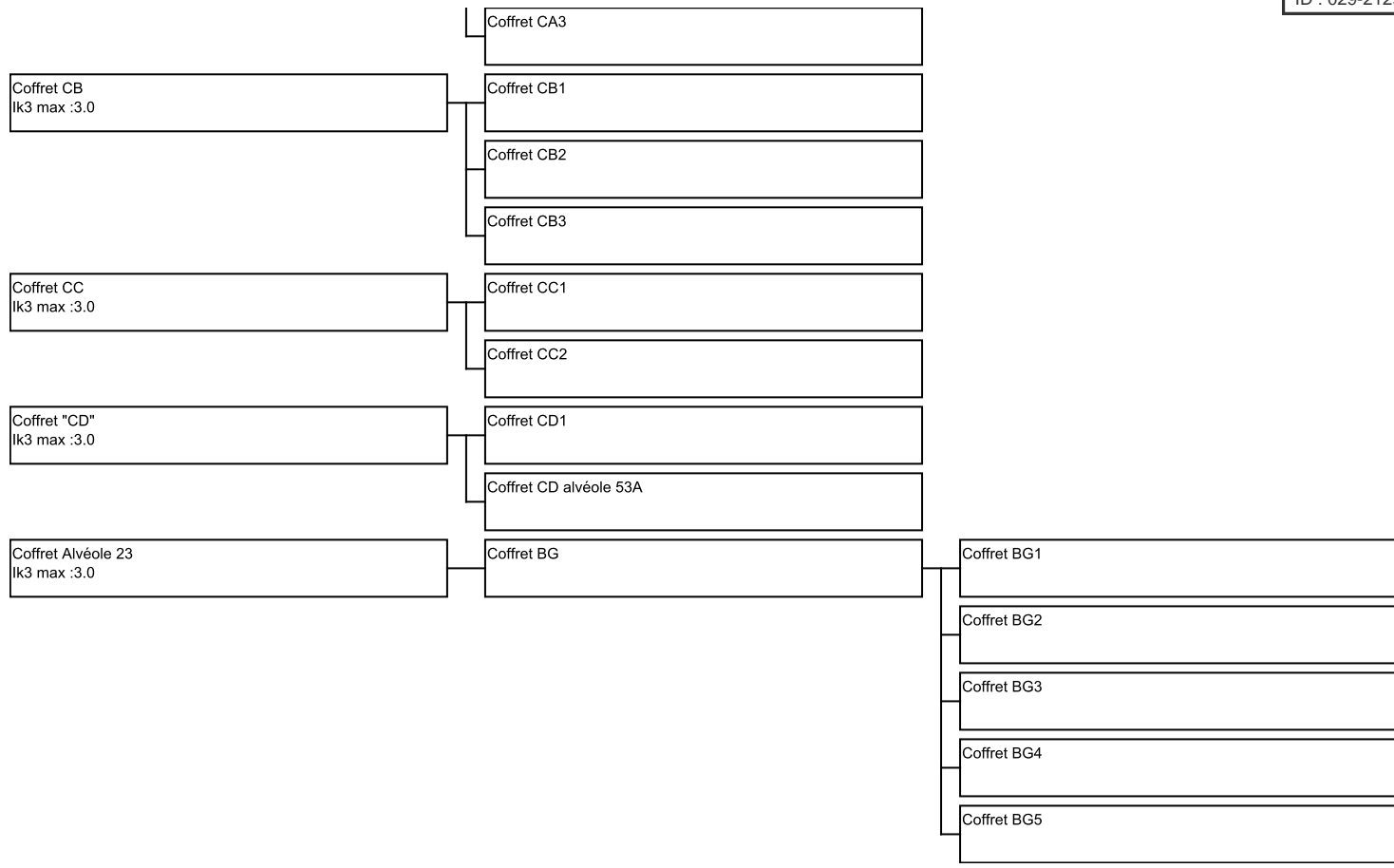
L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

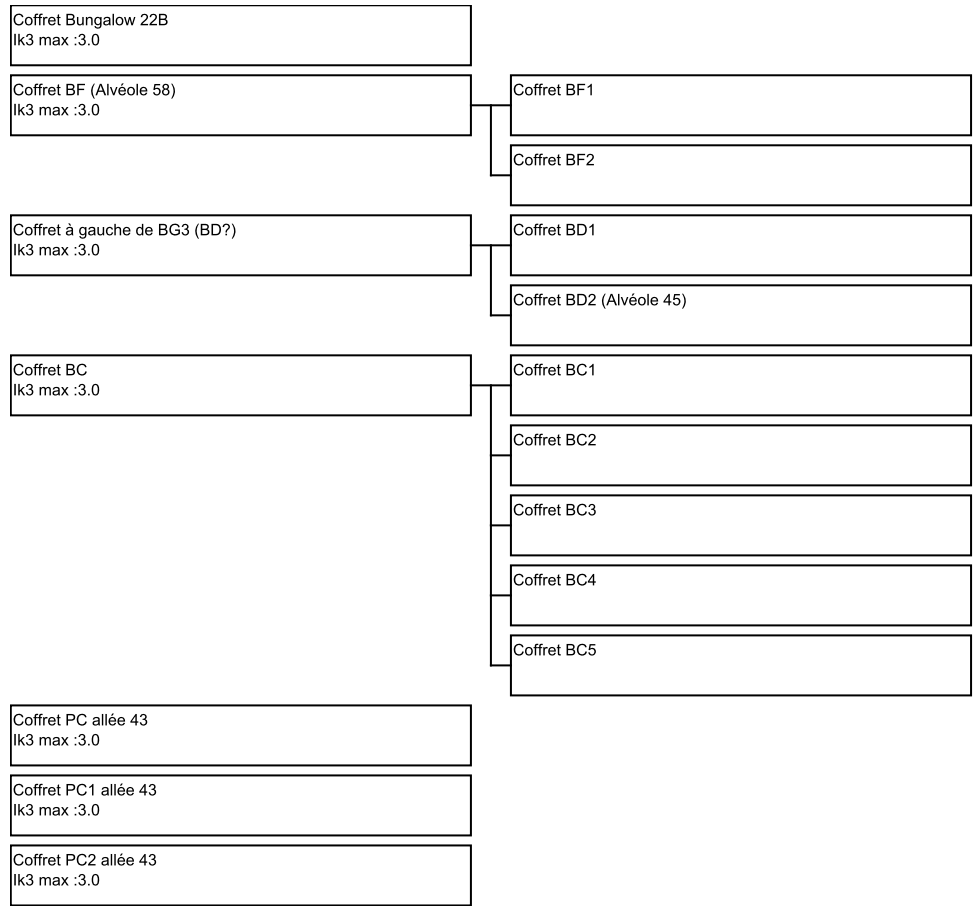
Synoptique de l'installation électrique Basse Tension

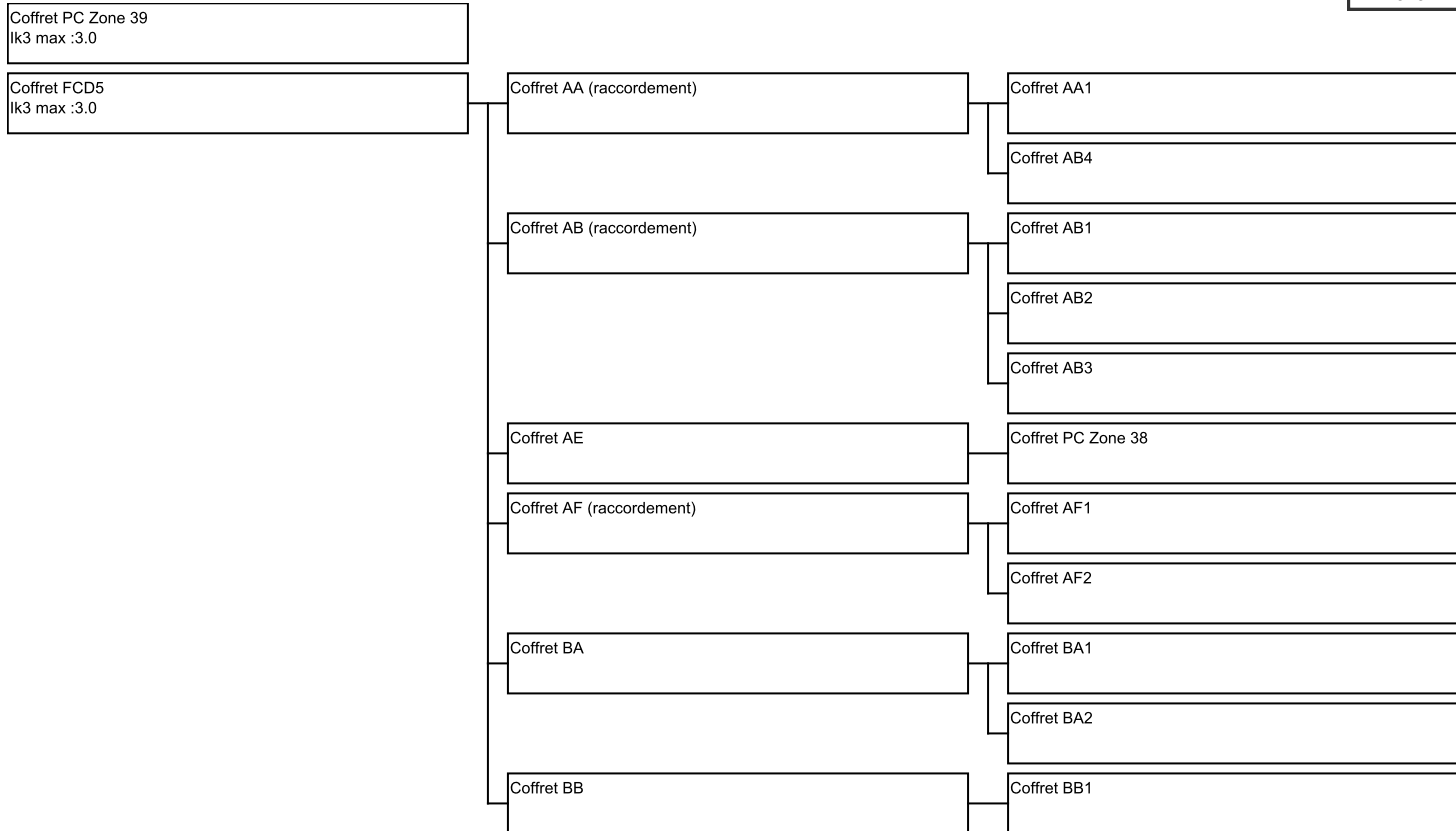
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN











Information complémentaire à l'attention du client


CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Camping Le Bois de Pleuven > Parking de nuit

Armoire :**Coffret D1**

Faute de mise à notre disposition de notes de calculs et/ou de schémas à jour, les valeurs de courant de court-circuit maximum renseignées dans ce rapport ont été estimées par nos soins, sur la base des informations accessibles et/ou portés à notre connaissance. Nous vous rappelons néanmoins que ces documents sont nécessaires pour la bonne conduite de la vérification et sont exigés par l'arrêté du 26/12/2011 : toutes inexactitudes doit être communiquée car elles peuvent influencer sur les avis formulés dans ce rapport (adéquation de la protection contre les court-circuits maximum). Bureau Veritas se tient à votre disposition pour déterminer ces éléments dans le cadre d'une mission complémentaire.


Domaine 18	Installations électriques	Q18
	COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE	

<p>Organisme</p> <p>Nous, soussignés, organisme de vérification d'installations électrique autorisé* par CNPP Cert sous le n°028/18. Nom (ou raison sociale) BUREAU VERITAS <input checked="" type="checkbox"/> 26 rue de l'eau blanche 29200 BREST</p>	
---	---

<p>Etablissement objet de la vérification</p> <p>Nom (ou raison sociale) VS CAMPINGS FRANCE <input checked="" type="checkbox"/> CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN . 29140 ST YVI Nature de l'activité : Camping Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du (des) bâtiment(s) concerné(s) : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant : ► la désignation des locaux à risque d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non ► le document relatif à la protection contre les explosions <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Sans Objet</p>	
---	--

<p>Vérification des installations électriques réalisée</p> <p>Nous déclarons avoir procédé le le 05/01/2024 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18. La vérification a consisté en : <input checked="" type="checkbox"/> une vérification complète des installations électriques de l'établissement <input type="checkbox"/> une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)</p> <p>Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Type de vérification : <input type="checkbox"/> première vérification effectuée par l'organisme <input checked="" type="checkbox"/> vérification périodique annuelle</p>	<p>Date de la précédente visite : 31/03/2023</p>
--	--

<p>Conclusion</p> <p>Nous déclarons que l'installation électrique <input checked="" type="checkbox"/> peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion <input type="checkbox"/> ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion</p>	
--	--

<p>La vérification a été effectuée par Damien ABAUTRET en présence de : STROH, Directice camping</p>	<p>A BREST le 05/01/2024</p> <p>Cachet de l'organisme de vérification</p> <div style="text-align: right;">  <p>BUREAU VERITAS EXPLOITATION RCS Nanterre B 790 184 675 8, cours du Triangle 92800 Puteaux Tél. : + 33 1 85 24 80 89</p> </div> <p>Ce document a été validé par son auteur</p>
--	---



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
 Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ere fois ²	Danger déjà signalé
1 - Présence de trace d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique			X
2 - Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT).	SO		
3 - Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités.	X		
4 - Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel.			X
5 - Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires	X		
6 - Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	SO		
7 - Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	SO		
8 - Existence de locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1 ^{er} défaut d'isolement - protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA	SO		
<p>¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger. La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée. ² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.</p>			
<p>Événements déclarés depuis la vérification précédente</p> <p>Modifications de l'installation : Aucune modification signalée</p> <p>Incidents : Aucun incident signalé.</p> <p>Dispositions pour améliorer les conditions de sécurité : Sans objet.</p> <p>Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées</p> <p>Rappeler le cas échéant, la date à laquelle ils ont été signalés pour la première fois</p> <p>Voir en annexe le récapitulatif des observations détaillées, extrait de notre rapport de la vérification N° 8147437.1.10</p> <p>Commentaires</p> <p>Préciser notamment à titre informatif si un compte rendu Q19 a été délivré, la présence de procédés photovoltaïques sur le bâtiment, le schéma de liaison à la terre de l'installation électrique (BT)</p> <p>Schéma de liaison à la terre: TT.</p>			

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

INSTALLATIONS BASSE ET TRES BASSE TENSION

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Zone Verte

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret CB3

Coffrets et armoires électriques	1	Remédier aux traces d'échauffements constaté sur une phase au niveau du bornier de raccordement.
----------------------------------	---	---

Code Obs. :
WP/030320/102315/0

Date de 1^{er} signalement :
03/03/2020

Art. Réf. :
CDT R.4215-12 NF C 15-100 Art.421-422

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Camping Le Bois de Pleuven

↳ Zone Bleu

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret BA1

Coffrets et armoires électriques	2	Remédier aux traces d'échauffements constatées sur le bornier de raccordement.
----------------------------------	---	---

Code Obs. :
WP/030320/104108/0

Date de 1^{er} signalement :
03/03/2020

Art. Réf. :
CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Coffret PC Zone 38

Coffrets et armoires électriques	3	Remédier aux échauffements sur le raccordement principal du coffret.
----------------------------------	---	---

Code Obs. :
FG/050416/150914/0

Date de 1^{er} signalement :
04/04/2016

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.526-559

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BREST

26 rue de l'eau blanche

29200 BREST France

Téléphone : 02 98 47 72 82

Mail : damien.abautret@bureauveritas.com

A l'attention de VILLAGE CENTER

VILLAGE CENTER

LE BOIS DE PLEUVEN

29140 SAINT YVI

Rapport mis à disposition sur le site BVLink

<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification réglementaire en exploitation électricité Relatif aux Etablissements Recevant du Public

Camping Le Bois de Pleuven coffrets emplacements



Intervention du 05/01/2024 (1.0 jour)

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Latitude : -3.9388

Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

EMPLACEMENTS

29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/1.10.1.RVRE

Rédigé le : 06/01/2024

Par : Damien ABAUTRET

Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Camping

Date de la précédente vérification : 31/03/2023

Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
Informations administratives.....	5
Classement de l'établissement.....	5
Effectif maximum du public admissible.....	5
Documents communiqués aux vérificateurs.....	6
.....	6
Informations générales.....	7
Textes de référence.....	7
Modalités de la vérification.....	7
Registre de sécurité.....	7
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	7
Nature et étendue de la vérification.....	7
Description sommaire de l'établissement.....	7
Historique des principales modifications.....	8
Installations de sécurité.....	9
Eclairage de sécurité.....	9
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN	9
Circuits de sécurité autres que l'éclairage.....	9
Avis sur articles.....	10

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener




Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100 % des points vérifiés ✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

Classement de l'établissement

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Le classement de l'établissement nous a été communiqué par le chef d'établissement.

Désignation (ERP)	Type	Catégorie
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN	PA	3

TYPES	NATURE
L	Salles d'audition, de conférence, de réunion, de spectacle ou à usage multiple.
M	Magasins de vente, centres commerciaux.
N	Restaurants et débits de boissons.
O	Hôtels et pensions de famille.
P	Salles de danse et salles de jeux. <i>(Salles de réunions dans le cas de Monaco)</i>
R	Etablissements d'enseignement, colonie de vacances.
S	Bibliothèques, centres de documentation. <i>(Archives et musées dans le cas de Monaco)</i>
T	Salles d'exposition.
U	Etablissements sanitaires.
V	Etablissements de culte.
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées.

TYPES	NATURE
W	Administration, banques, bureaux.
X	Etablissements sportifs couverts.
Y	Musées.
PA	Etablissements de plein air.
CTS	Chapiteaux, tentes et structures itinérants ou à implantation prolongée ou fixe.
SG	Structures gonflables.
PS	Parcs de stationnement couverts.
OA	Hôtels -restaurants d'altitude.
GA	Gares accessibles au public.
EF	Etablissements flottants.
REF	Refuges de montagne.

TYPES	NATURE
GHA	Habitation
GHO	Hôtel
GHR	Enseignement
GHS	Dépôt d'archives
GHU	Sanitaire
GHW1	Bureau (hauteur comprise entre 28m et 50m)
GHW2	Bureau (hauteur > 50m)
GHZ	Habitation comprenant d'autres activités
GHTC	Tour de contrôle
ITGH	Immeuble de très grande hauteur

CATEGORIE	EFFECTIF
1 ^{ère}	Plus de 1500 personnes.
2 ^{ème}	Compris entre 701 et 1500 personnes.
3 ^{ème}	Compris entre 301 et 700 personnes.
4 ^{ème}	Inférieur à 300 sauf 5 ^{ème} catégorie.

Effectif maximum du public admissible

Effectif maximum du public admissible : 700

Documents communiqués aux vérificateurs

Document	Avis	Référence
Notice de sécurité	Non présenté	
Plan (schéma unifilaire de l'éclairage)	Non présenté	
Procès-verbaux des commissions de sécurité	Non présenté	
Renseignement concernant les installations techniques (rapport RVRAT)	Sans Objet	
Rapport de vérification de protection contre la foudre	Non présenté	

Nota : Notre vérification relative au code de la construction et de l'habitation ne porte que sur les exigences réglementaires concernant les installations électriques et d'éclairage. S'agissant des installations de sécurité, seul l'éclairage de sécurité fait l'objet d'un avis.

Textes de référence

Arrêté du 25-06-80 modifié - Dispositions particulières aux établissements du 1ème groupe (1 au 4ème catégorie)

Modalités de la vérification

Nous avons été accompagnés partiellement par STROH, Directice camping

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à : STROH, Directice camping

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification
Tenue du registre : Mise à jour

Personne chargée de la surveillance de l'installation

STROH, Directice camping

Nature et étendue de la vérification

Installations vérifiées : Ensemble des coffrets d'alimentations du camping

Origine de l'installation vérifiée : Local comptage Basse Tension camping

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Description sommaire de l'établissement

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Description bâtiment : Coffrets de raccordement BT des emplacements camping et mobil home.

Activité : Camping

Origine de l'alimentation électrique :

Informations générales

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Autres sources : Alimentation depuis le TGBT principal du camping.

Nombre d'armoire(s) vérifiée(s) : 79

Historique des principales modifications

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Pas de modifications de signalée.

Eclairage de sécurité

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Sans Objet

Circuits de sécurité autres que l'éclairage

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Aucun circuit de sécurité ne nous a été signalé

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

Arrêté du 25-06-80 modifié - Dispositions particulières aux établissements du 1^{er} groupe (1 au 4^{ème} catégorie)

S : Satisfaisant **NS** : Non Satisfaisant **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable **PM** : Pour Mémoire

Articles	Libellé	Avis	N° d'obs. (*)
REGLE GENERALE A TOUS LES ERP DU 1er GROUPE			
EL4.4	Conditions requises pour pouvoir poursuivre l'exploitation en cas de défaillance de la source normale.	SO	
EL5.1	Définitions des locaux électriques	SO	
EL5.4	Dotation en moyens d'extinction adaptés aux risques électriques	SO	
EL5.5	Existence d'un éclairage de sécurité : BAES ou luminaires alimentés par source centrale de sécurité d'une part et BAPI d'autre part.	SO	
EL8.3	Ventilation des locaux de batteries (cf. NF C 15-100) et avertissement de coupure des dispositifs de charge pour les batteries de sécurité.	SO	
EL10.4	Obturation des parois traversées	SO	
EL11.3	Enseignes et tubes luminescents à décharge : Coupure d'urgence - Les enveloppes doivent être en matériaux M3 ou Ds1, d0 ou résistant au fil incandescent 650°C.	SO	
EL11.4	Dans les locaux accessibles au public, manoeuvre des dispositifs de commande ou protection à plus de 2,5 m ou sous dépendance d'une clé ou d'un outil.	SO	
EL11.7	Interdiction d'emploi de fiches multiples.	SO	
EL15.3	Tableaux des installations de sécurité	SO	
EL17	Report des signalisations au poste de sécurité : coupure dispositifs de charge, défauts d'isolement (EL14.2 et EL16.4)	SO	
EL18	Maintenance, exploitation (obligation s'imposant à l'exploitant)	SO	
EC5.3	Appareils d'éclairage mobiles uniquement en appoint. Hors des axes de circulation.	SO	
EC6.5	Les appareils d'éclairage doivent être fixes ou suspendus	SO	
EC6.6	Interdiction d'utiliser uniquement des lampes à décharge si temps d'amorçage > 15 secondes.	SO	
EC7	Etat de veille durant l'exploitation et mise en service en cas de défaillance de l'éclairage normal/remplacement. Alimentation depuis la source de sécurité durant 1 heure au moins. Constitution par batterie centralisée ou blocs autonomes.	SO	
EC9.1	Eclairage des indications de balisage par l'éclairage d'évacuation.	SO	
EC13	Mise à disposition de lampes de rechange et de la notice descriptive.	SO	
EC14.3	Exploitation : Obligation s'imposant à l'exploitant (Périodicité des tests de l'éclairage de sécurité)	SO	

Le jeudi 21 décembre 2023



6 Rue de la Carrière
35510 CESSON-SEVIGNE
Téléphone : 02 99 23 39 39
Télécopie : 02 99 68 80 11

Notre référence :
0797041 8147437/1/10

Personne à contacter :
CAROLE LEFEUVRE
Téléphone : +33299233188
Email : carole.lefeuvre@bureauveritas.com

VILLAGE CENTER
CAMPING LE BOIS DE
PLEUVEN

29140 ST YVY
France

AVIS DE PASSAGE

Destinataire(s) : **MME STEPHAN**

Objet : **Verification periodique annuelle des installations electriques avec emission du compte-rendu Q18
(84 bornes)**

Madame, Monsieur,

Notre inspecteur DAMIEN ABAUTRET effectuera sa visite :

Le vendredi 05 janvier 2024

à l'adresse suivante :

VS CAMPINGS FRANCE
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN EMPLACEMENTS
29140 ST YVI
France

Pour mémoire, toute annulation moins de 48h avant l'inspection, toute attente de l'inspecteur ou indisponibilité des équipements ou locaux à inspecter, à la demande ou du fait du client, pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire telle que prévue au contrat.

Consignes de préparation de l'intervention à la charge du Chef d'Etablissement :

PREVENTION COVID19 : La prestation objet de cet avis est compatible avec les gestes barrières définis par le ministère des solidarités et de la santé. En cas de consignes spécifiques pour l'accès à votre établissement, merci de nous les transmettre.

En application des dispositions du Code du Travail, il conviendra que soient indiquées aux intervenants de BUREAU VERITAS les voies de circulation, les zones présentant des dangers, les consignes de sécurité

applicables, les zones isolées où ils sont susceptibles d'intervenir.


Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE


Domaine 18	Installations électriques	Q18
	COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE	

Organisme Nous, soussignés, organisme de vérification d'installations électrique autorisé* par CNPP Cert sous le n°028/18. Nom (ou raison sociale) BUREAU VERITAS <input checked="" type="checkbox"/> 26 rue de l'eau blanche 29200 BREST	
--	---

Etablissement objet de la vérification Nom (ou raison sociale) VS CAMPINGS FRANCE <input checked="" type="checkbox"/> CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN . 29140 ST YVI Nature de l'activité : Camping Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du (des) bâtiment(s) concerné(s) : Camping Le Bois de Pleuven Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant : ▶ la désignation des locaux à risque d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non ▶ le document relatif à la protection contre les explosions <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Sans Objet
--

Vérification des installations électriques réalisée Nous déclarons avoir procédé le le 12/01/2024 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18. La vérification a consisté en : <input checked="" type="checkbox"/> une vérification complète des installations électriques de l'établissement <input type="checkbox"/> une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif) Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Type de vérification : <input type="checkbox"/> première vérification effectuée par l'organisme <input checked="" type="checkbox"/> vérification périodique annuelle Date de la précédente visite : 29/03/2023
--

Conclusion Nous déclarons que l'installation électrique <input checked="" type="checkbox"/> peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion <input type="checkbox"/> ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion

La vérification a été effectuée par Damien ABAUTRET en présence de : Technicien du, camping	A BREST le 12/01/2024 Cachet de l'organisme de vérification  Ce document a été validé par son auteur
---	--



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
 Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ere fois ²	Danger déjà signalé
1 - Présence de trace d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique			X
2 - Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT).	SO		
3 - Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités.	X		
4 - Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel.			X
5 - Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires	X		
6 - Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	X		
7 - Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	X		
8 - Existence de locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1 ^{er} défaut d'isolement - protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA	X		

¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger.

La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée.

² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.

Evénements déclarés depuis la vérification précédente

Modifications de l'installation : Aucune modification signalée

Incidents : Aucun incident signalé.

Dispositions pour améliorer les conditions de sécurité : Sans objet.

Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées

Rappeler le cas échéant, la date à laquelle ils ont été signalés pour la première fois

Voir en annexe le récapitulatif des observations détaillées, extrait de notre rapport de la vérification N° 8147437.3.10

Commentaires

Préciser notamment à titre informatif si un compte rendu Q19 a été délivré, la présence de procédés photovoltaïques sur le bâtiment, le schéma de liaison à la terre de l'installation électrique (BT)

Schéma de liaison à la terre TT.

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

INSTALLATIONS BASSE ET TRES BASSE TENSION

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°4 - LAVERIE (TGBT)

Point vérifié N° Observation(s)

Tableau Général Basse Tension

Coffrets et armoires électriques 1 Réaliser un dépoussiérage du tableau TGBT et du local technique.

Code Obs. :
WP/020320/114243/0

Date de 1^{er} signalement :
03/03/2020

Art. Réf. :
CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Le jeudi 21 décembre 2023



6 Rue de la Carrière
35510 CESSON-SEVIGNE
Téléphone : 02 99 23 39 39
Télécopie : 02 99 68 80 11

Notre référence :
0797041 8147437/3/10

Personne à contacter :
CAROLE LEFEUVRE
Téléphone : +33299233188
Email : carole.lefeuvre@bureauveritas.com

VILLAGE CENTER
CAMPING LE BOIS DE
PLEUVEN

29140 ST YVY
France

AVIS DE PASSAGE

Destinataire(s) : **MME STEPHAN**

Objet : **Verification periodique annuelle des installations electriques avec emission du compte-rendu Q18
(Voir Bloc-note intervenant)**

Madame, Monsieur,

Notre inspecteur DAMIEN ABAUTRET effectuera sa visite :

Le vendredi 12 janvier 2024

à l'adresse suivante :

VS CAMPINGS FRANCE
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN PARTIES COMMUNES
29140 ST YVI
France

Pour mémoire, toute annulation moins de 48h avant l'inspection, toute attente de l'inspecteur ou indisponibilité des équipements ou locaux à inspecter, à la demande ou du fait du client, pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire telle que prévue au contrat.

Consignes de préparation de l'intervention à la charge du Chef d'Etablissement :

PREVENTION COVID19 : La prestation objet de cet avis est compatible avec les gestes barrières définis par le ministère des solidarités et de la santé. En cas de consignes spécifiques pour l'accès à votre établissement, merci de nous les transmettre.

En application des dispositions du Code du Travail, il conviendra que soient indiquées aux intervenants de BUREAU VERITAS les voies de circulation, les zones présentant des dangers, les consignes de sécurité

applicables, les zones isolées où ils sont susceptibles d'intervenir.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BREST

26 rue de l'eau blanche

29200 BREST France

Téléphone : 02 98 47 72 82

Mail : damien.abautret@bureauveritas.com

A l'attention de VILLAGE CENTER

VILLAGE CENTER

LE BOIS DE PLEUVEN

29140 SAINT YVI

Rapport mis à disposition sur le site BVLink

<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification réglementaire en exploitation électricité

Relatif aux Etablissements Recevant du Public

Camping Le Bois de Pleuven (Parties Communes)



Intervention du 12/01/2024 (0.5 jour)

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Latitude : -3.9388

Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

PARTIES COMMUNES

29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/3.10.1.RVRE

Rédigé le : 12/01/2024

Par : Damien ABAUTRET

Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Camping

Date de la précédente vérification : 29/03/2023

Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
Informations administratives.....	5
Classement de l'établissement.....	5
Effectif maximum du public admissible.....	5
Documents communiqués aux vérificateurs.....	6
.....	6
Informations générales.....	7
Textes de référence.....	7
Modalités de la vérification.....	7
Registre de sécurité.....	7
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	7
Nature et étendue de la vérification.....	7
Description sommaire de l'établissement.....	7
Historique des principales modifications.....	8
Installations de sécurité.....	9
Eclairage de sécurité.....	9
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN	9
Circuits de sécurité autres que l'éclairage.....	9
Avis sur articles.....	10

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener


Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100 % des points vérifiés ✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack

↳ **Salle de Restauration/Pause**

Point vérifié N° Observation(s)

Tableau Divisionnaire Cuisine/Salle

Coffrets et armoires 1 **Rendre inaccessible au public l'armoire électrique en la fermant a clé.**

Code Obs. :

BP/040515/111652/0

Date de 1^{er} signalement :

05/05/2015

Art. Réf. :

EL11.4

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Classement de l'établissement

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Le classement de l'établissement nous a été communiqué par le chef d'établissement.

Désignation (ERP)	Type	Catégorie
<i>Camping Le Bois de Pleuven</i>	PA	3

TYPES	NATURE
L	Salles d'audition, de conférence, de réunion, de spectacle ou à usage multiple.
M	Magasins de vente, centres commerciaux.
N	Restaurants et débits de boissons.
O	Hôtels et pensions de famille.
P	Salles de danse et salles de jeux. <i>(Salles de réunions dans le cas de Monaco)</i>
R	Etablissements d'enseignement, colonie de vacances.
S	Bibliothèques, centres de documentation. <i>(Archives et musées dans le cas de Monaco)</i>
T	Salles d'exposition.
U	Etablissements sanitaires.
V	Etablissements de culte.
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées.

TYPES	NATURE
W	Administration, banques, bureaux.
X	Etablissements sportifs couverts.
Y	Musées.
PA	Etablissements de plein air.
CTS	Chapiteaux, tentes et structures itinérants ou à implantation prolongée ou fixe.
SG	Structures gonflables.
PS	Parcs de stationnement couverts.
OA	Hôtels -restaurants d'altitude.
GA	Gares accessibles au public.
EF	Etablissements flottants.
REF	Refuges de montagne.

TYPES	NATURE
GHA	Habitation
GHO	Hôtel
GHR	Enseignement
GHS	Dépôt d'archives
GHU	Sanitaire
GHW1	Bureau (hauteur comprise entre 28m et 50m)
GHW2	Bureau (hauteur > 50m)
GHZ	Habitation comprenant d'autres activités
GHTC	Tour de contrôle
ITGH	Immeuble de très grande hauteur

CATEGORIE	EFFECTIF
1 ^{ère}	Plus de 1500 personnes.
2 ^{ème}	Compris entre 701 et 1500 personnes.
3 ^{ème}	Compris entre 301 et 700 personnes.
4 ^{ème}	Inférieur à 300 sauf 5 ^{ème} catégorie.

Effectif maximum du public admissible

Effectif maximum du public admissible : 700

Documents communiqués aux vérificateurs

Document	Avis	Référence
Notice de sécurité	Absent	
Plan (schéma unifilaire de l'éclairage)	Absent	
Procès-verbaux des commissions de sécurité	Absent	
Renseignement concernant les installations techniques (rapport RVRAT)	Sans Objet	
Rapport de vérification de protection contre la foudre	Absent	

Nota : Notre vérification relative au code de la construction et de l'habitation ne porte que sur les exigences réglementaires concernant les installations électriques et d'éclairage. S'agissant des installations de sécurité, seul l'éclairage de sécurité fait l'objet d'un avis.

Textes de référence

Arrêté du 25-06-80 modifié - Dispositions particulières aux établissements du 1ème groupe (1 au 4ème catégorie)

Modalités de la vérification

Nous avons été accompagnés partiellement par
Technicien du, camping

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
Technicien du, camping

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification
Tenue du registre : Mise à jour

Personne chargée de la surveillance de l'installation

Technicien du, camping

Nature et étendue de la vérification

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles (Réception, Blocs Sanitaires, Snack Bar et Piscine)

Origine de l'installation vérifiée : Local comptage Basse Tension

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Description sommaire de l'établissement

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Description bâtiment : Camping comprenant une réception un snack bar 4 Blocs sanitaires un local piscine un club enfant.

Activité : Camping.

Origine de l'alimentation électrique :

Informations générales

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Réseau public de distribution basse tension – Tension : 400 V

Nombre d'armoire(s) vérifiée(s) : 14

Historique des principales modifications

Eclairage de sécurité

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type de luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs
Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°7 - Mini Club	Inférieur ou égal 700	Evacuation	Bloc autonome	Non	Sans objet	Incandescence	C2	
Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°1 - Réception	Inférieur ou égal 700	Evacuation		Oui	Sans objet	Incandescence	C2	
Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack	Inférieur ou égal 700	Evacuation	Bloc autonome	Non	Sans objet	Incandescence	C2	
Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack	Inférieur ou égal 700	Ambiance	Bloc autonome	Non	Sans objet	Incandescence	C2	

Circuits de sécurité autres que l'éclairage

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Alarme incendie

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

Arrêté du 25-06-80 modifié - Dispositions particulières aux établissements du 1ème groupe (1 au 4ème catégorie)

S : Satisfaisant **NS** : Non Satisfaisant **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable **PM** : Pour Mémoire

Articles	Libellé	Avis	N° d'obs. (*)
REGLE GENERALE A TOUS LES ERP DU 1er GROUPE			
EL4.4	Conditions requises pour pouvoir poursuivre l'exploitation en cas de défaillance de la source normale.	SO	
EL5.1	Définitions des locaux électriques	SO	
EL5.4	Dotation en moyens d'extinction adaptés aux risques électriques	SO	
EL5.5	Existence d'un éclairage de sécurité : BAES ou luminaires alimentés par source centrale de sécurité d'une part et BAPI d'autre part.	SO	
EL8.3	Ventilation des locaux de batteries (cf. NF C 15-100) et avertissement de coupure des dispositifs de charge pour les batteries de sécurité.	SO	
EL10.4	Obturation des parois traversées	S	
EL11.3	Enseignes et tubes luminescents à décharge : Coupure d'urgence - Les enveloppes doivent être en matériaux M3 ou Ds1, d0 ou résistant au fil incandescent 650°C.	SO	
EL11.4	Dans les locaux accessibles au public, manoeuvre des dispositifs de commande ou protection à plus de 2,5 m ou sous dépendance d'une clé ou d'un outil.	NS	1
EL11.7	Interdiction d'emploi de fiches multiples.	S	
EL15.3	Tableaux des installations de sécurité	SO	
EL17	Report des signalisations au poste de sécurité : coupure dispositifs de charge, défauts d'isolement (EL14.2 et EL16.4)	SO	
EL18	Maintenance, exploitation (obligation s'imposant à l'exploitant)	S	
EC5.3	Appareils d'éclairage mobiles uniquement en appoint. Hors des axes de circulation.	S	
EC6.5	Les appareils d'éclairage doivent être fixes ou suspendus	S	
EC6.6	Interdiction d'utiliser uniquement des lampes à décharge si temps d'amorçage > 15 secondes.	S	
EC7	Etat de veille durant l'exploitation et mise en service en cas de défaillance de l'éclairage normal/remplacement. Alimentation depuis la source de sécurité durant 1 heure au moins. Constitution par batterie centralisée ou blocs autonomes.	S	
EC9.1	Eclairage des indications de balisage par l'éclairage d'évacuation.	S	
EC13	Mise à disposition de lampes de rechange et de la notice descriptive.	S	
EC14.3	Exploitation : Obligation s'imposant à l'exploitant (Périodicité des tests de l'éclairage de sécurité)	S	

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BREST

26 rue de l'eau blanche

29200 BREST France

Téléphone : 02 98 47 72 82

Mail : damien.abautret@bureauveritas.com

A l'attention de VILLAGE CENTER

VILLAGE CENTER

LE BOIS DE PLEUVEN

29140 SAINT YVI

Rapport mis à disposition sur le site BVLink

<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification électricité visite périodique

Camping Le Bois de Pleuven (Parties Communes)



Intervention du 12/01/2024 (0.5 jour)

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Latitude : -3.9388

Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

PARTIES COMMUNES

29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/3.10.1.P

Rédigé le : 12/01/2024

Par : Damien ABAUTRET

Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Camping

Date de la précédente vérification : 29/03/2023

Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN	4
Informations générales.....	12
Présence des rapports des précédentes vérifications dans le dossier technique du client.....	12
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	12
Installations vérifiées.....	12
Éléments de l'installation non vérifiables.....	12
Modifications apportées aux installations.....	13
Vérification relative à la protection des travailleurs.....	14
Information documentaire.....	14
Textes de référence.....	14
Modalité de vérification.....	14
Registre de sécurité.....	15
Condition de mise hors tension.....	15
Résultats des mesures et essais.....	16
Conditions de mesure.....	16
Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure.....	16
Appareils de mesure utilisés.....	17
Prises de terre.....	17
Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT.....	17
Synoptique de l'installation électrique Basse Tension.....	20
Information complémentaire à l'attention du client.....	22

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener

Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification. La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des coupures réalisées ✓ 100 % des points vérifiés ✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Installations Basse et Très Basse Tension

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°4 - LAVERIE (TGBT)

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	1	Reprendre la pénétration du câble d'alimentation du relais thermostat de la pompe NSB dans le local technique et alimenter l'appareil par une installation fixe.

Code Obs. :

WP/020320/114454/0

Date de 1^{er} signalement :

03/03/2020

Art. Réf. :

CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Locaux et recepteurs electriques	2	Refermer la boîte dérivation situé à coté du terminal bancaire dans la laverie.
----------------------------------	---	--

Code Obs. :

WP/290323/143235/0

Date de 1^{er} signalement :

29/03/2023

Art. Réf. :

CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Locaux et recepteurs electriques	3	Reposer un capot de protection manquant sur une prise de courant dans la laverie.
----------------------------------	---	--

Code Obs. :

WP/290323/143345/0

Date de 1^{er} signalement :

29/03/2023

Art. Réf. :

CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Tableau Général Basse Tension : Non repéré

Dispositifs bt	4	Compléter l'identification du départ ou installer un schéma d'installation.
----------------	---	--

Code Obs. :

RH/280317/110707/0

Date de 1^{er} signalement :

28/03/2017

Art. Réf. :

CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1

Tableau Général Basse Tension

Coffrets et armoires electriques	5	Obturer les percements inutilisés.
----------------------------------	---	---

Code Obs. :

DA/120124/112411/0

Date de 1^{er} signalement :

12/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Tableau Général Basse Tension

Coffrets et armoires electriques	6	Réaliser un dépoussiérage du tableau TGBT et du local technique.
----------------------------------	---	---

Code Obs. :

WP/020320/114243/0

Date de 1^{er} signalement :

03/03/2020

Art. Réf. :

CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Tableau Laverie

Coffrets et armoires electriques	7	Compléter l'identification des départs ou installer un schéma d'installation.
----------------------------------	---	--

Code Obs. :

RH/220218/144047/0

Date de 1^{er} signalement :

21/02/2018

Art. Réf. :

CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Tableau Laverie

Coffrets et armoires électriques	8	Remédier à l'oxydation de la barrette de terre du coffret.
----------------------------------	---	--

Code Obs. :

FG/040416/085901/0

Date de 1^{er} signalement :

04/04/2016

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Tableau Laverie

Coffrets et armoires électriques	9	Assurer la protection surcharges des deux contacteurs à 25 ampères.
----------------------------------	---	---

Code Obs. :

RH/040319/112113/0

Date de 1^{er} signalement :

21/02/2018

Art. Réf. :

CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°4 - LAVERIE (TGBT)

↳ Bloc sanitaires

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs électriques	10	Protéger mécaniquement les conducteurs sortant du mur coté façade (mettre une boite de derivation)
----------------------------------	----	---

Code Obs. :

DA/120124/115530/0

Date de 1^{er} signalement :

12/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-9 NF C 15-100 Art.521- 529

point lumineux (extérieur muret)

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	11	Remettre en état un éclairage sur le petit muret extérieur
--	----	--

Code Obs. :

DA/120124/115416/0

Date de 1^{er} signalement :

12/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Ambiance

Eclairage de securite :	12	Installer une ou plusieurs télécommande de mise à l'état de caracteristiques repos des blocs autonomes de sécurité
-------------------------	----	--

Code Obs. :

DA/120124/110739/1

Date de 1^{er} signalement :

12/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-17 Arrêté A.14/12/2011 art 9

Coffret D'arrivée Accueil/Snack

Coffrets et armoires électriques	13	Installer un dispositif différentiel à courant résiduel 30mA sur le départ prise de courant dans le tableau.
----------------------------------	----	--

Code Obs. :

RH/280317/131731/0

Date de 1^{er} signalement :

28/03/2017

Art. Réf. :

CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

Evacuation

Eclairage de securite :	14	Installer une ou plusieurs télécommande de mise à l'état de caracteristiques repos des blocs autonomes de sécurité
-------------------------	----	--

Code Obs. :

DA/120124/110744/1

Date de 1^{er} signalement :

12/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-17 Arrêté A.14/12/2011 art 9

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack

↳ Réserve (TD)

Point vérifié N° Observation(s)

Tableau BT

Recepteurs / points lumineux / prises de courant **15** Améliorer ou réaliser la continuité de la liaison au conducteur de protection (valeur maximale de 2 Ohms).

Code Obs. :

FG/050416/092557/1

Date de 1^{er} signalement :

04/04/2016

Art. Réf. :

CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack

↳ Epicerie

Point vérifié N° Observation(s)

Prise de courant

Recepteurs / points lumineux / prises de courant **16** Fixer la prise de courant au niveau de la caisse

Code Obs. :

DA/120124/102800/0

Date de 1^{er} signalement :

12/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530

Prise de courant

Recepteurs / points lumineux / prises de courant **17** Fixer la prise de courant dans l'arrière salle derrière l'épicerie

Code Obs. :

DA/120124/102917/0

Date de 1^{er} signalement :

12/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack

↳ Salle de Restauration/Pause

Point vérifié N° Observation(s)

Locaux et recepteurs electriques **18** Refixer la prise de courant situé en face du bar à coté de la porte côté piscine.

Code Obs. :

WP/240222/103507/0

Date de 1^{er} signalement :

24/02/2022

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530

Tableau Divisionnaire Cuisine/Salle : PC 32A

Dispositifs bt **19** Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.

Code Obs. :

WP/290323/104420/1

Date de 1^{er} signalement :

29/03/2023

Art. Réf. :

CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°13 - Espace Aquatique

↳ Accueil/Vestiaire

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	20	Reposer la verrine du hublot manquante au niveau des vestiaires.

Code Obs. :

FG/050416/101406/0

Date de 1^{er} signalement :

04/04/2016

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Locaux et recepteurs electriques	21	Fixer la prise de courant à droite de la porte "cabines hommes" dans le hall.
----------------------------------	----	--

Code Obs. :

FG/050416/102858/0

Date de 1^{er} signalement :

04/04/2016

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°13 - Espace Aquatique

↳ Accueil/Vestiaire

↳ Réserve (TD)

Point vérifié	N°	Observation(s)
Prise de courant		
Recepteurs / points lumineux / prises de courant	22	Remettre en état la prise de courant derrière le frigo.

Code Obs. :

RH/040319/110417/0

Date de 1^{er} signalement :

04/03/2019

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Tableau BT

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	23	Maintenir fermé le coffret afin de conserver l'indice de protection.
--	----	---

Code Obs. :

RH/280317/141705/0

Date de 1^{er} signalement :

28/03/2017

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°13 - Espace Aquatique

↳ Local Pompe

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	24	Identifier les deux dispositifs de coupure omnipolaire force et éclairage de la chaufferie et local pompe.

Code Obs. :

RH/230218/101608/0

Date de 1^{er} signalement :

21/02/2018

Art. Réf. :

CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1

Locaux et recepteurs electriques	25	Reposer le capot de protection sur les prises de courant (IP- IK non respecté sans ces capots) et refixer l'ensemble des canalisations électrique.
----------------------------------	----	---

Code Obs. :

BP/040515/120526/0

Date de 1^{er} signalement :

05/05/2015

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	26	Isoler les extrémités de câble dans un boîtier étanche au niveau du réchauffeur électrique et réaliser une installation fixe de ces câbles.
Code Obs. : BP/040515/120923/0	Date de 1 ^{er} signalement : 05/05/2015	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.2
Locaux et recepteurs electriques	27	Isoler le câble en attente près du réservoir easiflo au fond du local technique piscine.
Code Obs. : WP/240222/110515/0	Date de 1 ^{er} signalement : 24/02/2022	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.526-559
Tableau Piscine : Bassin couvert		
Dispositifs bt	28	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
Code Obs. : FG/050416/100057/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
Tableau Piscine : Bassin couvert		
Dispositifs bt	29	Remédier au défaut d'isolement sur le circuit
Code Obs. : FG/050416/100109/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.3
Tableau Piscine : Non repéré		
Dispositifs bt	30	Compléter l'identification du départ ou installer un schéma d'installation.
Code Obs. : FG/050416/095210/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1
Tableau TOBOGAN/BALAI : Réchauffeur		
Dispositifs bt	31	Compléter l'identification du départ ou installer un schéma d'installation.
Code Obs. : RH/040319/104550/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/03/2019	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1
Tableau TOBOGAN/BALAI : Réchauffeur		
Dispositifs bt	32	Calibrer à 25 A le dispositif de protection contre les surintensités du circuit
Code Obs. : RH/040319/104550/1	Date de 1 ^{er} signalement : 04/03/2019	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
Tableau Piscine		
Coffrets et armoires electriques	33	Maintenir fermé l'armoire suivante afin de conserver l'indice de protection (présence d'humidité).
Code Obs. : FG/050416/094918/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Tableau TOBOGAN/BALAI

Coffrets et armoires électriques **34 Remettre en état le tableau.**

Code Obs. : RH/230218/100412/0 Date de 1^{er} signalement : 21/02/2018 Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Tableau TOBOGAN/BALAI

Coffrets et armoires électriques **35 Remédier à la forte présence d'humidité à l'intérieur du coffret électrique, assurer une fermeture et une bonne étanchéité du coffret.**

Code Obs. : WP/290323/095447/0 Date de 1^{er} signalement : 29/03/2023 Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°13 - Espace Aquatique

↳ **Local stockage désinfectant**

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs électriques **36 Reposer la verrine des hublots et refermer la boite de dérivation des éclairages au plafond.**

Code Obs. : FG/050416/094555/0 Date de 1^{er} signalement : 04/04/2016 Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bâtiment n°13 - Espace Aquatique

↳ **Chaufferie**

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs électriques **37 Remettre le vasque de l'éclairage de type fluorescent étanche.**

Code Obs. : WP/220221/102411/0 Date de 1^{er} signalement : 22/02/2021 Art. Réf. : CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Camping Le Bois de Pleuven

↳ **Bâtiment n°7 - Mini Club**

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Evacuation

Eclairage de securite : **38 Installer une ou plusieurs télécommande de mise à l'état de repos des blocs autonomes de sécurité**

Code Obs. : DA/120124/110724/1 Date de 1^{er} signalement : 12/01/2024 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-17 Arrêté A.14/12/2011 art 9

Coffrets Mini-Club (x5) : Général coffret

Dispositifs bt **39 Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.**

Code Obs. : DA/120124/110331/1 Date de 1^{er} signalement : 12/01/2024 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffrets Mini-Club (x5) : Général coffret

Dispositifs bt	40	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	----	---

Code Obs. : DA/120124/110334/1	Date de 1 ^{er} signalement : 12/01/2024 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	--	--

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bloc Sanitaire Zone Bleu/Rouge

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Coffret BC4

Coffrets et armoires électriques	41	Compléter l'identification des départs ou installer un schéma d'installation.
----------------------------------	----	--

Code Obs. : RH/280317/150402/0	Date de 1 ^{er} signalement : 28/03/2017	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1
-----------------------------------	---	--

Coffret BC4

Coffrets et armoires électriques	42	Reprendre les entrées de câbles dans le coffret (PE) et refixer les canalisations.
----------------------------------	----	---

Code Obs. : RH/220218/121637/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
-----------------------------------	---	--

Coffret BC4 : Général

Dispositifs bt	43	Remplacer le dispositif différentiel défectueux : afin d'assurer la protection des personnes contre les risques d'électrocution.
----------------	----	---

Code Obs. : DA/120124/113454/1	Date de 1 ^{er} signalement : 12/01/2024 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.6
-----------------------------------	--	--

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bloc Sanitaire Zone Bleu/Rouge

↳ Chaufferie

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs électriques	44	Identifier les deux dispositifs de coupure omnipolaire force et éclairage de la chaufferie.
----------------------------------	----	--

Code Obs. : RH/220218/121859/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1
-----------------------------------	---	--

Locaux et recepteurs électriques	45	Fixer une canalisation électrique.
----------------------------------	----	---

Code Obs. : RH/220218/120825/0	Date de 1 ^{er} signalement : 21/02/2018	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.521- 529
-----------------------------------	---	---

Coffret chaufferie

Coffrets et armoires électriques	46	Maintenir fermé le coffret afin de conserver l'indice de protection (manque une partie du coffret).
----------------------------------	----	--

Code Obs. : FG/050416/112115/0	Date de 1 ^{er} signalement : 04/04/2016	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522
-----------------------------------	---	--

Camping Le Bois de Pleuven

↳ Bloc Sanitaire Zone Bleu/Rouge

↳ Sanitaires

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	47	Remettre l'obturateur manquant au dessus d'une prise de courant dans le sanitaires bleu (lavabo porte bleu) et remettre les capots de prises de courants manquants.

Code Obs. :

WP/290323/160450/0

Date de 1^{er} signalement :

29/03/2023

Art. Réf. :

CDT R.4215-16 NF C 15-100 Art.511

Prise de courant applique

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	48	Réaliser la continuité de la liaison au conducteur de protection (valeur maximale de 2 ohms) de la prise de courant de gauche dans le box bébé
--	----	---

Code Obs. :

DA/120124/113929/0

Date de 1^{er} signalement :12/01/2024 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Présence des rapports des précédentes vérifications dans le dossier technique du client

Rapport de la précédente vérification périodique	: Présent
Ref ou N° du rapport	: 8147437/3.9.1.P
Rapport de la précédente vérification initiale ou de la précédente première vérification périodique menée comme une initiale	: Absent
Rapport détaillé(dit quadriennal)datant de moins de quatre ans	: Présent
Ref ou N° du rapport	: 8147437/3.8.1.R

Pour rappel : Le rapport de vérification initiale de l'installation ou éventuellement un rapport de première vérification périodique menée comme une initiale ou un rapport périodique dit « quadriennal » et, le cas échéant, le rapport périodique de l'année antérieure, sont indispensables à la réalisation de la vérification périodique annuelle, ils sont à fournir par l'employeur tel que défini par l'arrêté du 26/12/2011.

Si l'un de ces rapports est absent, l'étendue de la vérification est limitée et peut conduire à des conclusions erronées.

Dans un tel cas et conformément à l'arrêté du 26/12/2011, la vérification périodique aurait dû être effectuée comme une vérification initiale afin d'établir la conformité de l'installation. Le cas échéant, Bureau Veritas est à la disposition de l'employeur afin de mettre en œuvre cette vérification.

Personne chargée de la surveillance de l'installation

Technicien du, camping

Installations vérifiées

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles (Réception, Blocs Sanitaires, Snack Bar et Piscine)

Nota : Conformément à l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit préalablement, à toute intervention ultérieure, faire procéder à la vérification de la mise à la terre des appareils d'éclairages fixes qui n'ont pas fait l'objet de la présente vérification.

Origine de l'installation vérifiée : Local comptage Basse Tension

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Éléments de l'installation non vérifiables

Camping Le Bois de Pleuven

Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°1 - Réception > Extérieur (douches)

Local fermé

Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°4 - LAVERIE (TGBT) > Bloc sanitaires

Local fermé

Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°7 - Mini Club > Salle/Stockage

RÉCEPTEURS : *Prise de courant*

Accès encombré

Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°13 - Espace Aquatique > Chauffage

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Eclairage étanche masse inaccessible

Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°13 - Espace Aquatique > Local Pompe

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Eclairage étanche masse inaccessible

Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack > Arrière bar

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Masses inaccessible

Camping Le Bois de Pleuven > Bloc Sanitaire Zone Bleu/Rouge > Sanitaires

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Hors de portée (>3m)

Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack > Cuisine

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Eclairage étanche masse inaccessible

Modifications apportées aux installations

Aucune modification signalée

Information documentaire

Les informations documentaires sont nécessaires à la réalisation de la vérification, elles sont à fournir par l'employeur tel que défini par l'arrêté du 26/12/2011.

En l'absence d'éléments d'information Bureau Veritas peut être amené à réaliser des mesures compensatoires ou à établir des hypothèses, la vérification peut alors conduire à des conclusions excessives. Bureau Veritas est à la disposition de l'employeur afin d'établir ou compléter ces documents dans le cadre de mission complémentaire.

Présence des documents dans le dossier technique du client	Avis
Dossier Technique	
1- Plan des locaux, avec indication des locaux à risques particuliers d'influences externes, notamment risque d'incendie et risque d'explosion**	Absent
2a - Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre	Absent
3 - Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations	Absent
4 - Schémas unifilaires des installations électriques (tableaux électriques)	Absent
5 - Carnets de câbles	Absent
6 - Notes de calcul pour le dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection	Absent
9- Effectif maximal des différents locaux, dont la connaissance est nécessaire pour l'éclairage de sécurité	Absent
10 - Copie des attestations de conformité en application du décret n° 72-1120 du 14/12/72 (CONSUEL)	Absent
DRPE	
Plan de zonage DRPE	Référence : Sans Objet
ERP : Rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) des installations électriques	
Document RVRAT	Référence : Sans Objet

**Si un DRPE existe s'y reporter,

La numérotation des points du dossier technique est celle de l'annexe III de l'arrêté du 26/12/2011. Les point 7 et 8 de l'annexe III sont traités dans les chapitres « Précédents rapports » et « DRPE » du présent rapport.

Textes de référence

"CODE DU TRAVAIL Articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 et leurs arrêtés pris pour application, normes applicables"

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Arrêtés :

- Arrêté du 20/12/2011 : Appareils amovibles
- Arrêté du 14/12/2011 : Eclairage de sécurité

Normes :

- NF C 15-100 : installation électrique à basse tension

Modalité de vérification

Nous avons été accompagnés partiellement par
Technicien du, camping

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
Technicien du, camping

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Condition de mise hors tension

En Basse Tension :

Mise hors tension totale de l'installation

Dans le cadre des vérifications et conformément aux prescriptions de l'arrêté du 26/12/2011, Bureau Veritas doit réaliser des coupures sur les installations électriques BT et le cas échéant HT.

L'objectif des coupures est de vérifier, de façon exhaustive, la protection des personnes contre les risques de chocs électriques.

Pour information, les coupures sont nécessaires pour vérifier :

- o le fonctionnement des dispositifs différentiels résiduels BT,
- o le fonctionnement des éclairages de sécurité,
- o les caractéristiques et l'état de certains équipements BT et HT accessibles qu'après coupure,
- o le fonctionnement des coupures d'urgence s'il y a doute sur les circuits concernés,
- o les dispositifs d'inter-verrouillages HT et le cas échéant BT,
- o le cas échéant, l'isolement des circuit BT.

Si, par suite de votre refus ou d'une impossibilité technique, les coupures totales n'ont pas été réalisées alors, l'étendue de la vérification de Bureau Veritas est limitée et peut conduire à des conclusions erronées.

Bureau Veritas est à la disposition de l'employeur afin de réaliser ces coupures dans le cadre d'une mission complémentaire.

Conditions de mesure

MESURES D'ISOLEMENT

Les mesures d'isolement par rapport à la terre sont effectuées sous 500 V continu sur les canalisations en aval des DDR défectueux ou sur les canalisations pour lesquelles il a été constaté une absence de DDR nécessaire pour la protection des personnes (contacts indirects), sur les matériels amovibles hors tension, ou sur les récepteurs dont la liaison à la terre a été jugée défectueuse. La valeur est considérée comme satisfaisante si elle est supérieure à 0,5 M.ohms.

VERIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES CONDUCTEURS DE PROTECTIONS ET DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Pour toutes les vérifications périodiques et lors des visites initiales sur des installations en schéma TT ou en présence d'une note de calcul pour les schémas TN ou IT, la vérification de continuité des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un ohmmètre. Elle est correcte si la valeur mesurée de la résistance est inférieure à 2 Ohms.

VÉRIFICATION DE LA RÉSISTANCE DES CONDUCTEURS DE PROTECTION

Lors des visites initiales en schéma TN et IT, la vérification de la résistance des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un milliohmètre en cas d'absence de note de calcul ou de protections assurées par des dispositifs différentiels résiduels. Elle est correcte si la valeur mesurée satisfait aux prescriptions des tableaux du guide UTE C 15-105 § D6.1

ESSAIS DE DECLENCHEMENT DES DISPOSITIFS DIFFERENTIELS RESIDUELS

La valeur du seuil de déclenchement est correcte si elle est comprise entre $0,5 \Delta n$ et Δn . (Δn : sensibilité du dispositif différentiel). Les essais sont réalisés entre une phase et la terre. En cas de manque de sélectivité, les essais sont réalisés entre le neutre ou une phase amont et une autre phase en aval. En l'absence de testeur de calibre adapté et avec l'autorisation du client, les dispositifs différentiels de sensibilité supérieure à 1A peuvent être testés à la valeur 1A. L'application de cette procédure est signalée par un * dans le tableau « Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT ».

MESURE DES IMPEDANCES DE BOUCLE (protection "contacts indirects")

Cette mesure est effectuée si nécessaire à l'aide d'un milliohmètre de boucle. Le dispositif de protection est correct, si son temps de coupure pour le courant de défaut déterminé, satisfait aux prescriptions du guide UTE C 15-105.

MESURE DE RÉSISTANCE DE PRISE DE TERRE

Cette mesure est effectuée en choisissant suivant l'installation, l'une des méthodes ci-après :

- En régime TT : Mesure de boucle. Le résultat est satisfaisant si la résistance mesurée $R \leq \frac{UL}{\Delta n}$

(UL : tension limite conventionnelle ; n : sensibilité du différentiel principal). Cette méthode donne un résultat par excès.

- En régime IT, TN, et avant mise sous tension : Mesure à l'aide d'un telluromètre. Le résultat de la mesure est satisfaisant s'il est inférieur ou égal aux seuils fixés par les réglementations en vigueur suivant l'utilisation de la prise de terre (NF C 15-100, NF C 13-100, NF C 13-200, etc.)

MESURE DU SOL ANTISTATIQUE

La mesure est réalisée à l'aide d'un mégohmmètre entre la barrette de liaison équipotentielle du local et le sol par l'intermédiaire d'un trépied métallique tel que défini au titre 6 de la NF C 15-100.

Cinq mesures sont effectuées dans les quatre angles et au centre du local. La valeur la plus élevée des moyennes des mesures réalisées est retenue et considérée comme satisfaisante si elle est inférieure à 25 M. ohms.

Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure

PRISE DE TERRE

Nature de la prise de terre	Ceinturage à fond de fouille	Ensemble de prises de terre interconnectées	Piquet de terre	Nature indéterminée
Repère	FF	EI	PT	IND

Méthode de mesure	Par résistance de boucle	Par telluromètre
Repère	RB	T

Code mesure	Barrette ouverte	Barrette fermée	Ensemble interconnecté
Repère	A	B	C

RECEPTEURS ELECTRIQUES :

PC (Vérif. / acc.) : Prise de courant (vérifiée / accessible)

AE (Vérif. / Exist.) : Appareil d'éclairage (Vérifié / existant)

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Appareils de mesure utilisés

Mesure de la résistance de prises de terre : **Mesure de boucle LRDC 220 (MEGGER)**

Mesure de l'isolement : **Sans objet**

Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles : **Wheel-E**

Test de déclenchement des dispositifs différentiels : **Megger LRCD 220**

Mesure des impédances de boucle : **Sans objet**

Essais de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement : **Sans objet**

Prises de terre

Emplacement et désignation	Résistance de prise de terre				Commentaires	N° d'obs (*)
	Nature prise de terre (1)	Méthode de mesure (1)	Valeur mesurée (Ohms)	Code mesure (1)		
Camping Le Bois de Pleuven						
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°13 - Espace Aquatique > Accueil/Vestiaire</i>						
Terre des masses BT	NC	RB	51	B		
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°1 - Réception > Réserve</i>						
Terre des masses BT	NC	RB	11	B		
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°4 - LAVERIE (TGBT)</i>						
Terre des masses BT	NC	RB	12	B		
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°7 - Mini Club > Entrée/Accueil</i>						
Terre des masses BT	NC	RB	151	B		
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack > Salle de Restauration/Pause</i>						
Terre des masses BT	NC	RB	89	B		
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bloc Sanitaire Zone Bleu/Rouge</i>						
Terre des masses BT	NC	RB	60	B		

(1) Consulter la liste des abréviations

Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
Camping Le Bois de Pleuven					
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°13 - Espace Aquatique > Accueil/Vestiaire > Réserve (TD)</i>					
Tableau vestiaire piscine					
<i>Disjoncteur général</i>	30		1		
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°13 - Espace Aquatique > Chaufferie</i>					
Tableau Chaufferie Piscine					
<i>Général PC</i>	30		1		
<i>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°13 - Espace Aquatique > Local Pompe</i>					
Tableau Piscine					
<i>Bassin couvert</i>	30		0	0,18	28 / 29
<i>Non repéré</i>	30		1		30
<i>Chaud réserve</i>	300		1		
Tableau TOBOGAN/BALAI					
<i>Général</i>	30		1	10	

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 - V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 17/22

rapport n° : 8147437/3.10.1.P

en date du 12/01/2024

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°1 - Réception > Accueil</u>					
Tableau Accueil					
Général PC	30		1		
Général Elc.	30		1		
Général Elc.	30		1		
Général PC	30		1		
Général chauffage	30		1		
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°4 - LAVERIE (TGBT)</u>					
Tableau Général Basse Tension					
Général	3000	150	1		
Tab sanitaires ce	30		1		
Habitation accueil	300		1		
Salle de jeux	300		1		
Général Elc. public	300		1		
Non repéré	1000	150	1		4
Piscine	1000	60	1		
Secteur ouest	1000	150	1		
Tableau Laverie					
Eclairage	30		1		
MAL 1	30		1		
MAL 2	30		1		
MAL 3	30		1		
Gestion Paie	30		1		
Seche linge 5	30		1		
Seche linge 4	30		1		
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°7 - Mini Club</u>					
Coffrets Mini-Club (x5)					
Général coffret	30		0		40
Général coffret	30		0		39
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack > Réserve (TD)</u>					
Tableau Divisionnaire Snack					
Etal	30		1		
Général PC	30		1		
Général Elc.	300		1		
Général chauffage	300		1		
VMC	300		1		
CE	300		1		
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°8/9/10/11 - Bar Snack > Salle de Restauration/Pause</u>					
Tableau Divisionnaire Cuisine/Salle					
Force cuisine	30		1		
PC 32A	30		0		19
Ecl + Prises	30		1		
Chauffage	30		1		
Four à pizza	300		1		

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 18/22

rapport n° : 8147437/3.10.1.P

en date du 12/01/2024

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Bloc Sanitaire Zone Bleu/Rouge</u>					
Coffret BC4					
Général	300		0	10	43
<u>Camping Le Bois de Pleuven > Bloc Sanitaire Zone Bleu/Rouge > Sanitaires > Placard technique</u>					
Coffret éclairage sanitaire					
Général	30		1		

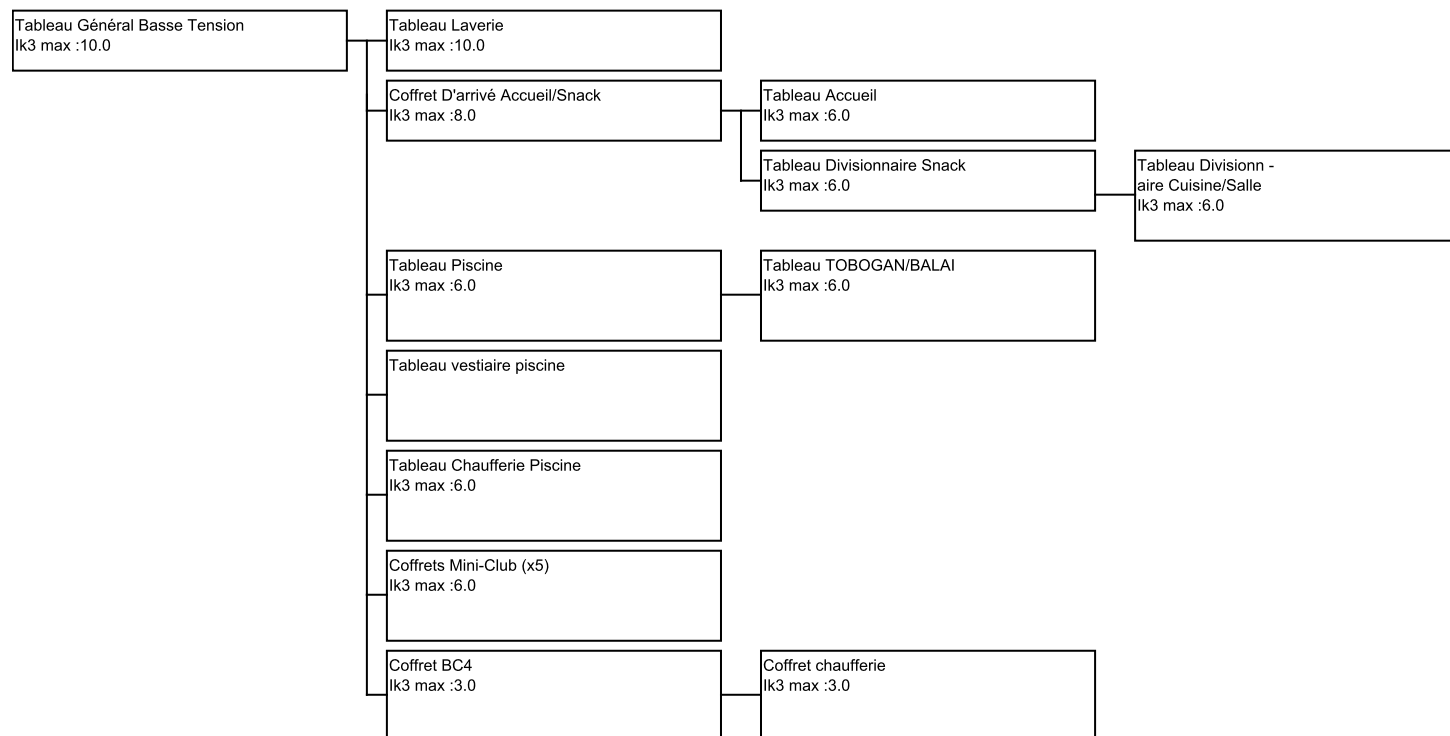
(1) La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.

La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement

L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

Synoptique de l'installation électrique Basse Tension

Camping Le Bois de Pleuven



Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Coffret éclairage sanitaire
Ik3 max :3.0

Information complémentaire à l'attention du client

Camping Le Bois de Pleuven

Local : Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°13 - Espace Aquatique > Accueil/Vestiaire > Réserve (TD)

Récepteurs : Tableau BT

Prévoir une rénovation du tableau (composants obsolète).

Camping Le Bois de Pleuven > Bâtiment n°4 - LAVERIE (TGBT)

Armoire : Tableau Général Basse Tension

Faute de mise à notre disposition de notes de calculs et/ou de schémas à jour, les valeurs de courant de court-circuit maximum renseignées dans ce rapport ont été estimées par nos soins, sur la base des informations accessibles et/ou portés à notre connaissance. Nous vous rappelons néanmoins que ces documents sont nécessaires pour la bonne conduite de la vérification et sont exigés par l'arrêté du 26/12/2011 : toutes inexactitudes doit être communiquée car elles peuvent influencer sur les avis formulés dans ce rapport (adéquation de la protection contre les court-circuits maximum). Bureau Veritas se tient à votre disposition pour déterminer ces éléments dans le cadre d'une mission complémentaire.

RAPPORT D'INTERVENTION

Pour toute demande d'intervention ou de dépannage, conta

CHUBB FRANCE

BRETAGNE SER

6 RUE DU BAS V

35510 CESSON S

Tél : 02.99.86.89.89

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Fax : 02.99.86.00.56

Bon de Travail N° 20196587

(N° à rappeler pour toute corresponda

**CAMPING TOHAPI LE BOIS DE PLEUVEN
BOIS DE PLEUVEN**

29140 ST YVY

Technicien intervenant : Nicole Fabrice

Commercial : Le Moing Thierry

N° de téléphone : 06.87.80.33.30

Email : thierry.lemoing@Chubbfs.com

Nature de la prestation : Vérification programmée

N° équipement : 1549476

N° de contrat : 692757/CS/1.000/003

Activité : Extincteur

ADRESSE D'INTERVENTION

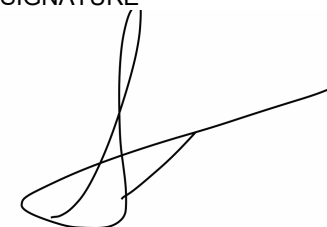
**CAMPING TOHAPI LE BOIS DE PLEUVEN VACANCESELECT
BOIS DE PLEUVEN**

29140 ST YVY

Certifie l'exactitude des renseignements donnés

Le jeudi 29 février 2024

SIGNATURE



Synthèse de l'intervention

Appareil sorti	2
Bon état	47

Opérations réalisées en préventif

<u>Article</u>	<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Code Facturation</u>
P02112	Etiquette adhésive - ADR ronde Sicli	2	P02112
P03457	Etiquette adhésive - Vérification Sicli	1	RET101
P0N914	Etiquette adhésive - Maintenance add. approfondie	7	RET101
P0U003	Kit sécurité règlementaire 3	8	ROU002
P0U051	Kit sécurité règlementaire 51	35	ROU001
P0U052	Kit sécurité règlementaire 52	6	ROU001
W00020	Déplacement technicien de vérification extincteur	1	W00020
W00049	Frais de gestion extincteur	1	W00049
W04390	Charge 6L 90ML SC6 / MO	8	RCH003
W04391	Charge 9L 90ML SC6 / MO	1	RCH006
W05031	Maintenance add. approf. Eau	7	R04919
W0X089	Traitement déchets additif	9	W0X089
W10037	Frais de suivi de parc EXT	49	W10037
W1Z955	Opération remplacement bague de tête	33	W1Z955
WEXT01	Vérif. extincteur portable PA	41	REXT01
WEXT02	Vérif. extincteur portable PP	8	REXT02

Opérations réalisées en correctif

<u>Article</u>	<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Code Facturation</u>
P0J220	Support mural	2	RSUP01
P0J258	Sparklet extincteur 45g	4	RSPA04
W00870	Repose d'extincteur	7	W00870

Ventes

<u>Article</u>	<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Code Facturation</u>
P01330	Housse pour extincteur 6L/Kg sans fenêtre	3	P01330
P01593	Panneau PVC 200x200 - Symbole extincteur	4	P01593
P05118	Housse pour extincteur 6L/Kg avec fenêtre	1	P05118
P09084	Panneau PVC 200x300 - Classe de feux AB	1	P09084
W02825	Pose housse extincteur	4	W02825

W05870	Pose de signalétique	7	W05870
W0X082	Traitement de déchet extincteur portable	2	W0X082

Renseignements sur les appareils

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2015010824		Bon état	allee E83 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/10/2015	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Repose d'extincteur	Oui	Demande du client
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2015010825		Bon état	allee E71 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/10/2015	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Repose d'extincteur	Oui	Demande du client
					14/02/2024	Pose housse extincteur	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2015965963		Bon état	CA758TM IN PP2 ABC Agent : POUDRE Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2016	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PP	Oui	Demande du client
2015965991		Bon état	kangoo IN PP2 ABC Agent : POUDRE Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2016	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
					15/02/2024	Main. Add. Approfondie poudre	Oui	
2016481669		Bon état	allée 34 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2016	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2016481690		Bon état	allee A06/10 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2016	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	

N° Code Barre	n° appari	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
					14/02/2024	Repose d'extincteur	Oui	Demande du client
					14/02/2024	Pose de signalétique	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2016481691		Bon état	allée A49 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2016	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2016797393		Bon état	allée E100 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2017	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Charge extincteur 6 L	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2018088728		Bon état	Allee44 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2018088730		Bon état	Allee P04 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2018088731		Bon état	Allee A11 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2018088732		Bon état	Bat: mini club 1 mini club INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2018088733		Bon état	Bat: bar BAR N1 pres cuisine pizza INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2018088763		Bon état	Bat: bar 3 LOCAL ELEC BAR CO2 2 Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
					15/02/2024	Pose de signalétique	Oui	Demande du client
					15/02/2024	Pose de signalétique	Oui	
					15/02/2024	Pose de signalétique	Oui	
					15/02/2024	Pose de signalétique	Oui	
2018088764		Bon état	Bat: bar BAR N4 pres cuisine pizza CO2 2 Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
2018088765		Bon état	allee 43 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2018088766		Bon état	Allee P10/14 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Repose d'extincteur	Oui	Demande du client

N° Code Barre	n° appareil	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2018088782		Bon état	Allee37 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/04/2018	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2019481888		Bon état	allee 35 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Charge extincteur 6 L	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
					14/02/2024	Main. Add. Approfondie eau	Oui	
2019481891		Bon état	allee E16 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Pose de signalétique	Oui	Demande du client
					14/02/2024	Pose de signalétique	Oui	
					14/02/2024	Charge extincteur 6 L	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
					14/02/2024	Main. Add. Approfondie eau	Oui	
2019481893		Bon état	allee E85 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Charge extincteur 6 L	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
					14/02/2024	Main. Add. Approfondie eau	Oui	

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2019481894		Bon état	LAVERIE/pierres IN CO2 5KG TOP Agent : CO2 Capacité : 5 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
2019481895		Bon état	Bat: bar 5 bar -tele INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Charge extincteur 6 L	Oui	
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
					15/02/2024	Main. Add. Approfondie eau	Oui	
2019481896		Appareil sorti	Bat: piscine Etage: -1 3 ssol piscine INTEGRAL E9 AFFF Agent : EAU Capacité : 9 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Traitement de déchet extincteur portable	Oui	Appareil sorti du parc
					15/02/2024	Charge extincteur 9 L	Oui	
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
					15/02/2024	Main. Add. Approfondie eau	Oui	
2019481899		Bon état	Bat: piscine Etage: -1 PISCINE SSOL N4 IN CO2 5KG TOP Agent : CO2 Capacité : 5 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
2019481901		Bon état	Etage: -1 7 garage accueil INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2018	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2019481902		Bon état	Bat: accueil ACCUEIL IN CO2 2KG Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PP	Oui	

N° Code Barre	n° appari	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2022876875		Bon état	Bat: piscine Etage: -1 2 ssol chaufferie piscine INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2022900489		Bon état	allée 63 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	23/03/2022	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2022900490		Bon état	allée 20 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	23/03/2022	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2022900491		Bon état	allée A30 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	23/03/2022	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2022900492		Bon état	allée E60 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	23/03/2022	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Pose housse extincteur	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2025766840		Bon état	chaufferie pierre INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	16/03/2022	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif	
2025766841		Bon état	allée E37 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	23/03/2022	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui		
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui		
2025766855		Bon état	Bat: bar bar 2 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	29/03/2022	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui		
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui		
2026625662		Bon état	allée E25 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui		
					14/02/2024	Pose housse extincteur	Oui		
					14/02/2024	Charge extincteur 6 L	Oui		
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui		
2026625672		Bon état	Bat: accueil chaufferie accueil INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	16/03/2023	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui		
2026625673		Bon état	allée E95 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	16/03/2023	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui		
2026625675		Bon état	stockage gaz INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	16/03/2023	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui		
					14/02/2024	Pose housse extincteur	Oui		

N° Code Barre	n° apparei	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2026625676		Bon état	allée A12 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	16/03/2023	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Repose d'extincteur	Oui	Demande du client
2026625677		Bon état	24 sanitaire bleu chaufferie INTEGRAL P6 ABC Agent : POUDRE Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	16/03/2023	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
2026625678		Bon état	allée 23 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	16/03/2023	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
2027583386		Bon état	allée 58 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	14/02/2024	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Repose d'extincteur	Oui	Création d'appareil
2019481900	1	Bon état	Bat: piscine piscine INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2019	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Charge extincteur 6 L	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
					14/02/2024	Main. Add. Approfondie eau	Oui	
2022876876	17	Bon état	Bat: accueil bureaux accueil INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2020	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	

N° Code Barre	n° appari	Conclusion de notre technicien	Emplacement	Date de mise en	Date de prestation	Description des prestations réalisées	Fait	Motif
2016481694	2	Bon état	Bat: piscine local techniques piscine/vestiar hommes CRISTAL TOP 2KG CO2 Agent : CO2 Capacité : 2 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/02/2016	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PP	Oui	
2016481697	3	Bon état	Bat: piscine piscine pres douche INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2015	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	
2027583388	3	Bon état	Bat: piscine Etage: -1 ssol local pompes piscine INTEGRAL E9 AFFF Agent : EAU Capacité : 9 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	15/02/2024	15/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					15/02/2024	Repose d'extincteur	Oui	Création d'appareil
2013841403		Appareil sorti	allee 58 INTEGRAL E6 AFFF Agent : EAU Capacité : 6 Fabricant : CHUBB FRANCE (31,106,146)	01/03/2015	14/02/2024	Vérif. extincteur portable PA	Oui	
					14/02/2024	Traitement de déchet extincteur portable	Oui	Appareil sorti du parc
					14/02/2024	Charge extincteur 6 L	Oui	
					14/02/2024	Opération remplacement bague	Oui	



22 rue Amiral R. Desfosses
CS 62827
29228BREST cedex
Téléphone : 02 98 47 72 82
Télécopie : 02 98 47 84 57

Le vendredi 12 janvier 2024

Notre référence :
0797459 8147437/2/10

VILLAGE CENTER
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Personne à contacter :
MARYSE TREBAOL
Téléphone : +33298478453
Email : maryse.trebaol@bureauveritas.com

29140 ST YVY
France

AVIS DE PASSAGE

Destinataire(s) : **MME STEPHAN**

Objet : **Verification periodique des installations de gaz combustibles (4 sanitaires + Local chaudière logement)**

Madame, Monsieur,
Notre inspecteur DAVID SAMPAIO effectuera sa visite :

Le jeudi 18 janvier 2024

à l'adresse suivante :

HOMAIR VACANCES
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
.
29140 ST YVI
France

Pour mémoire, toute annulation moins de 48h avant l'inspection, toute attente de l'inspecteur ou indisponibilité des équipements ou locaux à inspecter, à la demande ou du fait du client, pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire telle que prévue au contrat.

Consignes de préparation de l'intervention à la charge du Chef d'Etablissement :

PREVENTION COVID19 : La prestation objet de cet avis est compatible avec les gestes barrières définis par le ministère des solidarités et de la santé.

En cas de consignes spécifiques pour l'accès à votre établissement, merci de nous les transmettre.

En application des dispositions du Code du Travail, il conviendra que soient indiquées aux intervenants de BUREAU VERITAS les voies de circulation, les zones présentant des dangers, les consignes de sécurité applicables, d'intervenir.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BREST

26 rue de l'eau blanche

29200 BREST France

Mail : david.sampaio@bureauveritas.com

A l'attention de M. STROH Marion

CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

LE BOIS DE PLEUVEN

29140 SAINT YVI

Rapport mis à disposition sur le site BVLink

<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

GAZ COMBUSTIBLES



Intervention du 18/01/2024

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Latitude : -3.9388

Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

ROUTE DE SAINT YVI

29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/2.10.1.R

Rédigé le : 18/01/2024

Par : David SAMPAIO

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :




- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Critères	Pictogrammes		
			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : Mme STROH.

Elément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE



Fiche n° 1 : Localisation : SAINT YVI
Identification : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Avis général : **Satisfaisant.**

GAZ COMBUSTIBLES



Fiche n° 2 : Localisation : Blocs Sanitaires / Locaux Techniques
Identification : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 2 : GAZ COMBUSTIBLES

N° interne : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

Localisation : Blocs Sanitaires > Locaux Techniques

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié	Actions à entreprendre
2.1- Etat général <i>Code Obs. :</i> RH/280317/101607/0	Traiter les points de corrosion sur la canalisation en aval du compteur. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 28/03/2017
5.1- Organes extérieurs de coupure de bâtiment <i>Code Obs. :</i> RH/050416/171615/0	Mettre en place la signalisation (vanne coupure gaz) au niveau des boîtiers de coupure extérieurs sanitaires (zone verte et réception) et logement. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 05/04/2016
7.2- Canalisations intérieures au local <i>Code Obs. :</i> RH/050416/171932/0	Traiter les points de corrosion sur la canalisation en acier contre la corrosion dans la chaufferie piscine et au niveau de la coupure extérieure. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 05/04/2016
13.1- Etanchéité des réseaux de distribution <i>Code Obs. :</i> RH/050416/164352/0	Remédier à la fuite constatée sur le raccord en amont de la vanne générale dans le local ECS sanitaires bleu. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 05/04/2016
13.1- Etanchéité des réseaux de distribution <i>Code Obs. :</i> WP/220221/112054/0	Remédier à la micro fuite de gaz détectée sur le raccord amont du détendeur dans la chaufferie réception. <i>Date de 1^{er} signalement:</i> 22/02/2021

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Fiche n° 1

ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation : SAINT YVI

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **Technicien camping**
 **Avis général : Satisfaisant.**

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	
Présenté :	Oui	

Carnet de maintenance/d'entretien

(1)

Type :	Entretien chaudière piscine	établi par :	ENGIE HOME
Date du document :	05/04/2023	Référence :	Livret de chaufferie
Présenté :	Oui		

(2)

Type :	Entretien préparateur ECS Sanitaires Rouge et Bleu et Réception	établi par :	ENGIE HOME
Date du document :	05/04/2023	Référence :	/
Présenté :	Oui		

Suivi des modifications réalisées

 Modifications effectuées : **Aucune modification signalée**

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation : Blocs Sanitaires > Locaux Techniques

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **un technicien**

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

2.1 - Etat général:

Code OBS : **RH/280317/101607/0**

Traiter les points de corrosion sur la canalisation en aval du compteur.

5.1 - Organes extérieurs de coupure de bâtiment:

Code OBS : **RH/050416/171615/0**

Mettre en place la signalisation (vanne coupure gaz) au niveau des boîtiers de coupure extérieurs sanitaires (zone verte et réception) et logement.

7.2 - Canalisations intérieures au local:

Code OBS : **RH/050416/171932/0**

Traiter les points de corrosion sur la canalisation en acier contre la corrosion dans la chaufferie piscine et au niveau de la coupure extérieure.

13.1 - Etanchéité des réseaux de distribution:

Code OBS : **RH/050416/164352/0**

Remédier à la fuite constatée sur le raccord en amont de la vanne générale dans le local ECS sanitaires bleu.

Code OBS : **WP/220221/112054/0**

Remédier à la micro fuite de gaz détectée sur le raccord amont du détendeur dans la chaufferie réception.

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code de la Construction et de l'Habitation	Année de 1ère mise en service :	Non indiquée
Nature de l'établissement :	Etablissement Recevant du Public	Origine du classement :	Estimation
Type :	PA	Catégorie :	3
Effectif du public :	700		

Alimentation / stockage

Alimentation

Type de gaz	Emplacement du poste de détente / Comptage	Pression générale de distribution
Gaz naturel	Coffret situé à proximité du bâtiment de réception	300 mbar

Bâtiments / Points de pénétration

Bâtiment(s) desservi(s)	Point(s) de pénétration
Blocs Sanitaires Réception	Chaufferie local réception
Logement	Logement
Blocs Sanitaires Zone Verte	Chaufferie blocs sanitaires zone verte
Blocs Sanitaires Zone Bleu/Rouge	Chaufferie blocs sanitaires bleu/rouge
Piscine	Chaufferie piscine

Réseaux**Réseaux extérieurs**

Canalisations : Enterrées, Apparentes, Non apparentes

Organes de coupures - autres accessoires

Implantation	Type d'organe de coupure	Autres accessoires
Coffret distributeur	Vanne 1/4 de tour	Détendeur Principal 300 mbar + compteur
Façade du bloc sanitaire Réception (sous verre dormant)	Vanne 1/4 de tour	
Façade du bloc sanitaire Zone Verte (sous verre dormant)	Coup de poing	
Façade du bloc sanitaire Zone Bleu (sous verre dormant)	Vanne 1/4 de tour	
Façade maison	Vanne 1/4 de tour	Détendeur secondaire 21 mbar
Façade de la piscine	Vanne 1/4 de tour	

Réseaux intérieurs

Canalisations : Apparentes, Non apparentes
--

Local d'utilisation**(1) Local ECS Réception**

Nom du local :	Local ECS Réception	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	1
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour	Accessoires :	Détendeur secondaire 21 mbar
Type(s) d'appareils :	Chauffe bain		
Ventilation du local : amenée d'air :	naturelle	Type d'amenée d'air :	Par grille en paroi extérieure
Ventilation du local : évacuation :	naturelle	Type évacuation :	Par grille en paroi extérieure
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par circuit de combustion étanche		

(2) Local ECS Zone Verte

Fiche n° 2

GAZ COMBUSTIBLES

Nom du local :	Local ECS Zone Verte	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	1
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour	Accessoires :	Détendeur 21 mbar
Type(s) d'appareils :	Chauffe bain		
Ventilation du local : amenée d'air :	naturelle	Type d'amenée d'air :	Par grille en porte
Ventilation du local : évacuation :	naturelle	Type évacuation :	Par grille en porte
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par conduit de fumée		

(3) Local ECS Zone Bleu

Nom du local :	Local ECS Zone Bleu	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	1
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour	Accessoires :	Détendeur secondaire 21 mbar
Type(s) d'appareils :	Chauffe bain		
Ventilation du local : amenée d'air :	naturelle	Type d'amenée d'air :	Par grille en paroi extérieure
Ventilation du local : évacuation :	naturelle	Type évacuation :	Par grille en paroi extérieure
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par conduit de fumée		

(4) Local chaudière logement

Nom du local :	Local chaudière logement	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	1
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour		
Type(s) d'appareils :	Chaudière		
Ventilation du local : amenée d'air :	sans objet		
Ventilation du local : évacuation :	sans objet		
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par circuit de combustion étanche		

(5) Chaufferie piscine

Nom du local :	Chaufferie piscine	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	1
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour		
Type(s) d'appareils :	Chaudière		
Ventilation du local : amenée d'air :	naturelle	Type d'amenée d'air :	Par grille en paroi extérieure
Ventilation du local : évacuation :	naturelle	Type évacuation :	Par grille en paroi extérieure
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par conduit de fumée		

Mesures et essais

Matériel utilisé : **Détecteur électronique portatif de fuite**

Etanchéité des réseaux de distribution

La vérification de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz est effectuée par une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessous:

- **Méthode 1:** Essai d'étanchéité réalisé à l'aide d'un ou plusieurs dispositifs manométriques installés sur le réseau et adaptés à la pression de distribution
- **Méthode 2:** Vérification d'étanchéité réalisée par vérification de la non rotation d'un compteur de gaz (graduation en litre) desservant tout ou partie de l'installation
- **Méthode 3:** Vérification de l'absence de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles.

Dans le cadre des essais d'étanchéité, la méthode 1 reste à privilégier sauf dans le cas d'une installation apparente et de petite dimension.

L'essai suivant la méthode 1 n'a pas été réalisé sur la totalité du ou des réseaux pour la(es) raison(s) suivante(s) :

- Absence de vanne de coupure en aval du branchement

- Toutefois le tableau ci-dessous nous décrit la méthode utilisée pour la vérification et les remarques éventuelles

Localisation de l'essai	Pression d'essai (mbar)	Méthode utilisée	Durée de l'essai (min)	Pression en fin d'essai (mbar)	Remarques éventuelles
COFFRET COMPTAGE		Méthode 3			Satisfaisant
Réseau enterré		Méthode 3			Réseau inaccessible
RESEAU APPARENT EXTERIEUR		Méthode 3			Satisfaisant
Local ECS RECEPTION		Méthode 3			Voir action à entreprendre
CHAUFFERIE PISCINE		Méthode 3			Satisfaisant
LOCAL ECS SANITAIRE ROUGE		Méthode 3			Satisfaisant
LOCAL ECS SANITAIRE BLEU		Méthode 3			Voir action à entreprendre
Local chaudière logement		Méthode 3			Voir action à entreprendre

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

2 Alimentation et stockage	7 Réseaux intérieurs aux locaux d'utilisation
2.1 Etat général	7.1 Organe de coupure du local
2.2 Organe de coupure de branchement	7.2 Canalisations intérieures au local
2.3 Affichage	7.3 Raccordement des appareils
2.4 Compteur	7.4 Appareils desservis
5 Réseaux extérieurs aux bâtiments	7.5 Evacuation des produits de combustion des appareils raccordés
5.1 Organes extérieurs de coupure de bâtiment	7.6 Ventilation du local
5.2 Canalisations	7.7 Autres accessoires
5.3 Autres accessoires	13 Mesures et essais
6 Réseaux intérieurs hors locaux d'utilisation	13.1 Etanchéité des réseaux de distribution
6.2 Canalisations	

«Référentiel» v7 - GZ

Information complémentaire à l'attention du client

13 - Mesures et essais > 13.1 - Etanchéité des réseaux de distribution

L'essai d'étanchéité par maintien en pression du réseau ou du tronçon n'a pas pu être réalisé, toutefois une fuite du réseau a été constatée par la rotation du compteur et par détecteur (voir actions à entreprendre).

Nous recommandons d'installer une vanne avec manomètre sur le(s) réseau(x) afin de permettre l'essai d'étanchéité par maintien en pression.



Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160202480

Année :

Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 29/03/2024 13:34

Date de fin d'intervention : 29/03/2024 16:47

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Dépannage

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE

Marque : RÉPRISE

Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT

N° de série : 0000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 300 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
CUE13009626	SONDE IONISATION D8X120 D6.4 D4X36	1.0	46.70 €	56.04 €
CUE13009663	ALLUMEUR EBI 2X7.5 230V	1.0	174.08 €	208.90 €
CUE13009726	BLOC-ELECTRODES 27X55 D6.4D2X23 45DEG +VIS	1.0	59.07 €	70.88 €

Total TTC 335.82 €

TVA à 20% : 55.97 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Intervention

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

Services rétablis : eau chaude : FONCTIONNE ; chauffage : FONCTIONNE
Cause panne : APPOINT D'EAU

Commentaire :

remplacement des pieces selon devis sauf transfo faire devis 2 vases 2 soupapes

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160013230
Année : 2024
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
N°BAL/APP MAISO
1 BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 08/04/2024 17:17

Date de fin d'intervention : 08/04/2024 17:45

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Entretien

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUDIERE MURALE

Marque : VIESSMANN

Modèle : VITOPEND200

N° de série : 000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 20 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

Etat d'embouement : Bon

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Visite gros entretien

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
329874919

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

L'entretien a-t-il été réalisé ? Oui

Commentaire :

entretien annuel 2024 chaudiere

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160013292
Année : 2024
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT SANITAIRE
BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 12/04/2024 14:11

Date de fin d'intervention : 12/04/2024 16:44

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Entretien

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : ACCUMULATEUR / BALLON

Marque : AOSMITH

Modèle : BALLON ECS CF 200 LITRES

N° de série : 00000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 35 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Visite gros entretien

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB- 329874763	0 ppm
PRESS.EF- 329874789	3.5 bar
T°ECS-329874801	60 °C

FIN D'INTERVENTION

L'entretien a-t-il été réalisé ? Oui

Commentaire :

entretien annuel 2024 des 2 ballons sanitaires

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160229926
Année : 2024
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 09/04/2024 17:03

Date de fin d'intervention : 09/04/2024 17:04

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Entretien

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE

Marque : RÉPRISE

Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT

N° de série : 0000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 300 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Visite gros entretien

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

L'entretien a-t-il été réalisé ? Oui

Commentaire :

entretien annuel 2024 de la chaudiere

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160230024

Année : 2024

Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 09/04/2024 17:04

Date de fin d'intervention : 09/04/2024 17:05

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Entretien

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE

Marque : RÉPRISE

Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT

N° de série : 0000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 300 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Ramonage GAZ

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

L'entretien a-t-il été réalisé ? Oui

Commentaire :

ramonage conduit de fumee

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 160455756

Année :

Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308

Port. : 0645773265

E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 09/04/2024 15:10

Date de fin d'intervention : 09/04/2024 17:30

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Travaux sur chantier

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE

Marque : RÉPRISE

Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT

N° de série : 0000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 300 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Intervention

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

Commentaire :

remplacement des vases soupapes a facturer

Signature du technicien



Signature du client





Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

COMPTE-RENDU D'INTERVENTION

N° de demande : 159979076
Année :
Référence client : 8599198

AGENCE DE QUIMPER

462 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER
0298531581
Y
quimper.homeservices@engie.com

INFORMATION CLIENT

Société CAMPING DU BOIS DE PLEUVEN
BAT CHAUFFERIE
. ALLÉE BOIS DE PLEUVEN
29140 ST YVI

Occupant propriétaire

Tél. : 0683525308
Port. : 0645773265
E-mail : dirboisdepleuven@vacanceselect.com

INTERVENTION

Date de début d'intervention : 22/03/2024 16:08

Date de fin d'intervention : 22/03/2024 17:44

Type de contrat :

Motif initial d'intervention : Dépannage

Technicien : CC (11996)

MATERIEL

Type d'équipement : CHAUFFERIE

Marque : RÉPRISE

Modèle : CHAUFFERIE GAZ NAT

N° de série : 0000000000

Mise en service : 01/01/2000

Puissance : 300 KWH

Fin de garantie : 01/01/2002

PRODUITS ET SERVICES

Référence	Description	Quantité	Prix unitaire HT	Total TTC
Total TTC				0.00 €

REGLEMENTS

TACHES EFFECTUEES

Intervention

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

NON-CONFORMITES

MESURES

COAMB-
323698115

0 ppm

FIN D'INTERVENTION

Services rétablis : eau chaude : Non concerné(NC) ; chauffage : NE FONCTIONNE PAS
Cause panne : PAS D'ELECTRICITE

Commentaire :

faire transfo electrodes

Signature du technicien



Signature du client



Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Exploitation SAS

BRECH
ESPACE TERTIAIRE
Porte Océane 3
2 rue de Suède
BP 90404
56404 AURAY Cedex France
Téléphone : 02 97 37 25 99
Mail : vincent.radenac@bureauveritas.com

A l'attention de Mme STROH

Bois de Pleuven
.
29140 ST YVI

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification périodique des équipements sportifs divers

Toboggans aquatiques - CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN



Intervention du 05/02/2024

Coordonnées du site :

Nom du site : CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN
Latitude : -3.9388
Longitude : 47.96

Lieu d'intervention :

PARTIES COMMUNES
.
29140 ST YVI

Numéro d'affaire : 8147437

Référence du rapport : 8147437/5.3.1.R

Rédigé le : 05/02/2024

Par : Vincent RADENAC

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements décrits ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par équipement dans laquelle est mentionnés : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

Action à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'exploitant ou le gestionnaire des équipements décide ou non la mise ou le maintien en service de chaque équipement** (selon le type de vérification).

De plus, le cas échéant l'exploitant ou le gestionnaire doit remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, l'exploitant ou le gestionnaire des équipements doit annexer ce rapport au registre de suivi et d'entretien.

Critères	Pictogrammes		
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

Notre interlocuteur a été accueilli par : Mme. STROH.

Equipement(s) objet(s) du présent rapport:

EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS : 2

❌ Fiche n° 1 : Marque: Edsun Type: Type 5 n°interne: Kamikaz

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

❌ Fiche n° 2 : Marque: Edsun Type: Type 3 n°interne: Must'oob

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : TOBOGGANS AQUATIQUES

N° interne : Kamikaz

Marque : Edsun
Type : Type 5

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre



0.1- Attestation de
conformité

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

OT/280322/113805/0

28/03/2022

0.2- Notice (installation,
montage, emploi,
entretien) : existence et
application

Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement.

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

OT/280322/113805/2

28/03/2022

Fiche N° 2 : TOBOGGANS AQUATIQUES

N° interne : Must'oob

Marque : Edsun
Type : Type 3

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE



Point vérifié

Actions à entreprendre

0.1- Attestation de
conformité

**S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de
l'équipement .**

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

OT/280322/113622/0

28/03/2022

0.2- Notice (installation,
montage, emploi,
entretien) : existence et
application

**Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de
connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le
montage, l'installation et l'entretien de l'équipement.**

Code Obs. :

Date de 1^{er} signalement:

OT/280322/113639/0

28/03/2022

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

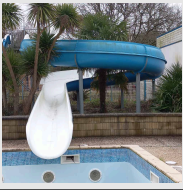
ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche n°1

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
TOBOGGANS AQUATIQUES**

Marque : Edsun

N°Interne : Kamikaz



Nature : TOBOGGANS AQUATIQUES

Type : Type 5

Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : Mme. STROH



Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : OT/280322/113805/0

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : OT/280322/113805/2

Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement.

Fiche n°1

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
TOBOGGANS AQUATIQUES**

Marque : Edsun

N°Interne : Kamikaz

Caractéristiques

Informations diverses

Informations diverses:	Longueur 27,60m Diamètre 0,9m Arrivée en bassin fermé de 1,10m
------------------------	--

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

- 0.1 Attestation de conformité
- 0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application
- 0.3 Registre des incidents

1 Affichage

- 1.1 Coordonnées du fabricant / importateur
- 1.2 Identification du modèle de l'équipement
- 1.3 Avertissements liés à la sécurité
- 1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

- 2.1 Fixation de l'équipement
- 2.2 Stabilité de l'équipement
- 2.3 Etat de conservation de l'équipement
- 2.4 Risques de blessures
- 2.5 Risques de coincement
- 2.6 Risques de chute
 - 2.6.1 Protection contre la chute (garde corps, balustrade, main courante)
 - 2.6.2 Espace de chute (obstacle, ...)
 - 2.6.4 Hauteur de chute libre

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

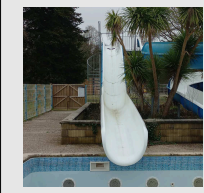
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Fiche n°2

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
TOBOGGANS AQUATIQUES**

Marque : Edsun

N°Interne : Must'oob



Nature : TOBOGGANS AQUATIQUES

Type : Type 3

Texte de référence : Code de la consommation

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : Mme. STROH



Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

0.1 Attestation de conformité

Code OBS : OT/280322/113622/0

S'assurer de la présence de l'attestation de conformité de l'équipement .

0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application

Code OBS : OT/280322/113639/0

Fournir et conserver la notice d'emploi permettant de connaître les instructions rédigées par le fabricant pour le montage, l'installation et l'entretien de l'équipement.

Fiche n°2

**EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS -
TOBOGGANS AQUATIQUES**

Marque : Edsun

N°Interne : Must'oob

Caractéristiques

Informations diverses

Informations diverses:	Longueur 12,80m Diamètre 0,9m Arrivée en bassin fermé de 1,10m;
------------------------	---

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examiné lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 Aspects documentaires

- 0.1 Attestation de conformité
- 0.2 Notice (installation, montage, emploi, entretien) : existence et application
- 0.3 Registre des incidents

1 Affichage

- 1.1 Coordonnées du fabricant / importateur
- 1.2 Identification du modèle de l'équipement
- 1.3 Avertissements liés à la sécurité
- 1.4 Conformité aux exigences de sécurité

2 Exigences générales de sécurité

- 2.1 Fixation de l'équipement
- 2.2 Stabilité de l'équipement
- 2.3 Etat de conservation de l'équipement
- 2.4 Risques de blessures
- 2.5 Risques de coincement
- 2.6 Risques de chute
 - 2.6.1 Protection contre la chute (garde corps, balustrade, main courante)
 - 2.6.2 Espace de chute (obstacle, ...)
 - 2.6.4 Hauteur de chute libre

Le jeudi 11 janvier 2024



Espace Tertiaire Porte Océane 3
2 Rue de Suède
B.P. 90404
56404AURAY Cedex
Téléphone : 02 97 37 25 99
Télécopie : 02 97 37 22 01

Notre référence :
0797464 8147437/5/3

Personne à contacter :
NATHALIE PREVOST
Téléphone : +33297377999
Email : nathalie.prevost@bureauveritas.com

VS CAMPINGS FRANCE
CAMPING LE BOIS DE
PLEUVEN PARTIES
COMMUNES
.
29140 ST YVI
France

AVIS DE PASSAGE

Destinataire(s) : **NA RESPONSABLE**

Objet : VERIFICATION PERIODIQUE EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS (AUTRES QUE BUTS/MURS D ESCALADE/PARCOURS ACROBATIQUES) (2 Toboggans aquatiques)

Madame, Monsieur,

Notre inspecteur VINCENT RADENAC effectuera sa visite :

Le lundi 05 février 2024

à l'adresse suivante :

VS CAMPINGS FRANCE
CAMPING LE BOIS DE PLEUVEN PARTIES COMMUNES
.
29140 ST YVI
France

Pour mémoire, toute annulation moins de 48h avant l'inspection, toute attente de l'inspecteur ou indisponibilité des équipements ou locaux à inspecter, à la demande ou du fait du client, pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire telle que prévue au contrat.

Consignes de préparation de l'intervention à la charge du Chef d'Etablissement :

PREVENTION COVID19 : La prestation objet de cet avis est compatible avec les gestes barrières définis par le ministère des solidarités et de la santé.</br>En cas de consignes spécifiques pour l'accès à votre établissement, merci de nous les transmettre.</br></br>

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

En application des dispositions du Code du Travail, il conviendra que soient indiqués aux intervenants de BUREAU VERITAS les voies de circulation, les zones présentant des dangers applicables, les zones isolées où ils sont susceptibles d'intervenir.

Bois de Pleuven - Liste des Immobilisations

CAMPING	Désignation	Compte	Valeur Bilan	Cumul	Déb. amort.	Fin amort.	Durée	Valeur Nette fin
BOIS DE PLEUVEN	FACADE BAR/RESTO HUS GUY	2135000	4 152,45	3 022,72	11/3/2009	10/3/2029	20	1 129,73
BOIS DE PLEUVEN	DALLES ECLAIRAGES SOLAIRES OLIER	2120000	699,96	678,65	17/3/2009	16/3/2024	15	21,31
BOIS DE PLEUVEN	DALLES BORNES ELECTRIQUES OLIER	2120000	1 542,00	1 495,12	17/3/2009	16/3/2024	15	46,88
BOIS DE PLEUVEN	CARRELAGE SANITAIRE CASTINEIRAS	2135000	2 651,63	1 919,32	10/4/2009	9/4/2029	20	732,31
BOIS DE PLEUVEN	PLOMBERIE SANITAIRE GOYAT	2135000	3 891,17	2 811,25	20/4/2009	19/4/2029	20	1 079,92
BOIS DE PLEUVEN	DALLES ABRIS PISCINE SUN ABRIS	2120000	9 500,00	9 126,09	5/5/2009	4/5/2024	15	373,91
BOIS DE PLEUVEN	ABRIS PISCINE SUN ABRIS	2120000	60 000,00	57 463,36	21/5/2009	20/5/2024	15	2 536,64
BOIS DE PLEUVEN	BELLOCQ AFA-BARRIERE ET CLOTURE	2120000	22 093,00	19 770,87	30/4/2010	29/4/2025	15	2 322,13
BOIS DE PLEUVEN	HUS GUY-FACADE PISCINE	2135000	2 419,20	1 622,52	3/5/2010	2/5/2030	20	796,68
BOIS DE PLEUVEN	CASTINEIRAS CARRELAGE	2135000	991,84	879,24	15/6/2010	14/6/2025	15	112,6
BOIS DE PLEUVEN	CANN BENOIS AMENAGEMENT TERRAIN	2120000	20 700,00	17 269,03	28/3/2011	27/3/2026	15	3 430,97
BOIS DE PLEUVEN	LASM AMENAGEMENT PAYSAGER	2120000	2 077,33	1 696,98	1/7/2011	30/6/2026	15	380,35
BOIS DE PLEUVEN	DIRICKX-BARRIERE PISCINE	2120000	5 400,00	4 411,27	1/7/2011	30/6/2026	15	988,73
BOIS DE PLEUVEN	CASTINEIRAS TRAV SANITAIRES HANDI	2135000	1 806,49	1 475,70	1/7/2011	30/6/2026	15	330,79
BOIS DE PLEUVEN	PISCINE - RENOVATION 3 BASSINS	2120000	20 855,00	14 488,14	1/5/2013	30/4/2028	15	6 366,86
BOIS DE PLEUVEN	VRD	2135000	5 273,00	3 663,18	1/5/2013	30/4/2028	15	1 609,82
BOIS DE PLEUVEN	IMPLANTATION RESEAU WIFI	2135000	18 554,26	17 166,53	1/7/2014	30/6/2024	10	1 387,73
BOIS DE PLEUVEN	LASM	2135000	534	494,06	1/7/2014	30/6/2024	10	39,94
BOIS DE PLEUVEN	MIKAEL LE DUFF TRAVAUX DE PLOMBERIE BLOC SANITAIRE	2135000	4 368,10	3 321,32	23/2/2016	22/2/2026	10	1 046,78
BOIS DE PLEUVEN	HUS GUY PEINTURE DIVERS TX RENOVATION	2135000	5 853,34	4 389,84	1/4/2016	31/3/2026	10	1 463,50
BOIS DE PLEUVEN	AU JARDIN SPACIEUX APPAREIL DE NETTOYAGE PISCINE	2120000	2 467,00	1 829,97	1/5/2016	30/4/2026	10	637,03
BOIS DE PLEUVEN	Parasols paillés parc aquatique	2120000	1 718,00	1 116,94	1/4/2017	31/3/2027	10	601,06
BOIS DE PLEUVEN	BELLOCQ - réfection d'une partie de la plage de piscine	2120000	26 408,10	17 168,88	1/4/2017	31/3/2027	10	9 239,22
BOIS DE PLEUVEN	Abri métallique préfabriqué de 25m2	2135000	4 515,83	2 900,01	30/4/2017	29/4/2027	10	1 615,82
BOIS DE PLEUVEN	Régulation automatique bassin couvert	2120000	3 123,24	1 978,32	1/6/2017	31/5/2027	10	1 144,92
BOIS DE PLEUVEN	PLATINES SANITAIRE BLEU	2120000	1 804,00	1 112,55	1/8/2017	31/7/2027	10	691,45
BOIS DE PLEUVEN	BARILLEC - développement éclairage public	2120000	2 350,00	1 449,27	1/8/2017	31/7/2027	10	900,73
BOIS DE PLEUVEN	FIBRE	2181000	2 633,89	1 427,36	1/5/2018	30/4/2028	10	1 206,53
BOIS DE PLEUVEN	REMPLACEMENT MITIGEUR SANITAIRE	2120000	1 506,91	816,61	1/5/2018	30/4/2028	10	690,3
BOIS DE PLEUVEN	DEPLACEMENT CHAUFFAGE	2135000	1 288,00	676,46	1/7/2018	30/6/2028	10	611,54
BOIS DE PLEUVEN	AMENAGEMENT PISCINE - TRAVAUX DALLES	2120000	7 098,75	3 489,10	1/11/2018	31/10/2028	10	3 609,65
BOIS DE PLEUVEN	ARMORMANUTENTIONSERVICES - DEPLACEMENT SCENE	2120000	470	207,7	1/5/2019	30/4/2029	10	262,3
BOIS DE PLEUVEN	3PTIPOINTS - AFFICHAGE	2120000	885	391,09	1/5/2019	30/4/2029	10	493,91
BOIS DE PLEUVEN	EKUMPISCINES - AMNGT PISCINE	2120000	615,61	272,04	1/5/2019	30/4/2029	10	343,57
BOIS DE PLEUVEN	TRAVAUX PISCINE ET RESTAURANT	2120000	56 193,21	24 832,77	1/5/2019	30/4/2029	10	31 360,44
BOIS DE PLEUVEN	FROIDLAITA - Fourniture et pose d'une vitrine	2150000	2 516,00	2 223,73	1/5/2019	30/4/2024	5	292,27
BOIS DE PLEUVEN	ENGIE - Remplacement du ballon	2150000	753	665,53	1/5/2019	30/4/2024	5	87,47
BOIS DE PLEUVEN	LAURENTMULTISERVICES - Local technique	2135000	4 207,00	1 859,15	1/5/2019	30/4/2029	10	2 347,85
BOIS DE PLEUVEN	KERNE - TAILLE ARBRES	2120000	4 575,00	2 021,77	1/5/2019	30/4/2029	10	2 553,23

Bois de Pleuven - Liste des Immobilisations

CAMPING	Désignation	Compte	Valeur Bilan	Cumul	Déb. amort.	Fin amort.	Durée	Valeur Nette fin
BOIS DE PLEUVEN	REXELFRANCE - PROTECTION ELECTRIQUES COFFRETS	2135000	269,79	119,23	1/5/2019	30/4/2029	10	150,56
BOIS DE PLEUVEN	DUTHEILLAURENT - Remplacement coffret allée	2120000	37 663,64	16 644,22	1/5/2019	30/4/2029	10	21 019,42
BOIS DE PLEUVEN	APLOISIRS - PLEUVEN COUVERTURE TERRASSE POUR SEGMENTATI	2135000	24 700,00	10 915,37	1/5/2019	30/4/2029	10	13 784,63
BOIS DE PLEUVEN	CLAIRVAL - SEG BOIS DE PLEUVEN	2135000	32 120,00	14 194,40	1/5/2019	30/4/2029	10	17 925,60
BOIS DE PLEUVEN	BELLOCQ - DALLE BETON PISCINE	2120000	2 238,49	913,8	1/9/2019	31/8/2029	10	1 324,69
BOIS DE PLEUVEN	BELLOCQ - Aménagement de l'accès piéton	2120000	7 902,16	3 225,82	1/9/2019	31/8/2029	10	4 676,34
BOIS DE PLEUVEN	RECLASS LASM 31102019 CDG	2120000	2 205,00	863,87	31/10/2019	30/10/2029	10	1 341,13
BOIS DE PLEUVEN	Déplacement du Topi Club+ aménagement nouvel espace	2120000	1 820,00	622,04	1/5/2020	30/4/2030	10	1 197,96
BOIS DE PLEUVEN	EKUMPISCINES - ACHAT PORTILLION	2120000	1 230,00	420,39	1/5/2020	30/4/2030	10	809,61
BOIS DE PLEUVEN	LEGALLAIS MATERIEL ET OUTILLAGES	2150000	428,15	292,67	1/5/2020	30/4/2025	5	135,48
BOIS DE PLEUVEN	Portail couloir technique piscine	2120000	6 676,10	2 281,76	1/5/2020	30/4/2030	10	4 394,34
BOIS DE PLEUVEN	Peinture toboggan	2120000	4 450,00	1 520,93	1/5/2020	30/4/2030	10	2 929,07
BOIS DE PLEUVEN	PETIT MAT	2150000	4 757,13	3 251,79	1/5/2020	30/4/2025	5	1 505,34
BOIS DE PLEUVEN	LASM Déplacement du Topi Club+ aménagement nouvel espace	2120000	167	57,08	1/5/2020	30/4/2030	10	109,92
BOIS DE PLEUVEN	LASM Signalétique camping	2120000	753	207,16	1/5/2020	30/4/2030	10	545,84
BOIS DE PLEUVEN	Signalétique camping	2120000	665	227,28	1/5/2020	30/4/2030	10	437,72
BOIS DE PLEUVEN	REPLACEMENT GROUPE CONDENSATION EXTERIEUR	2181000	2 690,62	650,91	1/5/2021	30/4/2031	10	2 039,71
BOIS DE PLEUVEN	TABLEAU ELECTRIQUE	2135000	2 296,11	277,73	1/5/2021	30/4/2041	20	2 018,38
BOIS DE PLEUVEN	MATERIEL COFFRET	2181000	3 014,68	729,3	1/5/2021	30/4/2031	10	2 285,38
BOIS DE PLEUVEN	HAIE VEGETAUX MAISON DS + LASM 2022	2135000	574,02	40,73	1/5/2022	30/4/2042	20	533,29
BOIS DE PLEUVEN	NETTOYEUR HAUTE PRESSION + CONTENEUR	2150000	2 570,81	1 216,03	1/5/2022	30/4/2025	3	1 354,78
BOIS DE PLEUVEN	MEP FETE FORAINE + LASM 2022	2120000	8 490,33	803,69	1/5/2022	30/4/2037	15	7 686,64
BOIS DE PLEUVEN	CREATION ENCLOS MINI FERME + LASM 2022	2120000	3 073,01	290,89	1/5/2022	30/4/2037	15	2 782,12
BOIS DE PLEUVEN	KART BERG DUO CHOPPER - RACER - PRO	2150000	4 035,00	1 908,60	1/5/2022	30/4/2025	3	2 126,40
BOIS DE PLEUVEN	TRX DIVERS-ABRI JARD-TERRAIN PADEL -RENOV SANITAIRE+LASM	2135000	224 299,43	15 916,04	1/5/2022	30/4/2042	20	208 383,39
BOIS DE PLEUVEN	ENTRETIEN BATIMENT	2135000	15 221,82	1 080,12	1/5/2022	30/4/2042	20	14 141,70
BOIS DE PLEUVEN	REFECTION ECHELLE TOBOGGAN PISCINE	2120000	5 594,66	529,59	1/5/2022	30/4/2037	15	5 065,07
BOIS DE PLEUVEN	REPLACEMENT CIRCULATEUR PISCINE	2120000	3 250,60	307,7	1/5/2022	30/4/2037	15	2 942,90
BOIS DE PLEUVEN	LASM 2022 SITE C24	2135000	9 821,21	696,9	1/5/2022	30/4/2042	20	9 124,31
BOIS DE PLEUVEN	REPLACEMENT TABLEAU ELECTRIQUE	2135000	3 420,00	204,86	1/5/2023	30/4/2030	7	3 215,14
BOIS DE PLEUVEN	MATERIAUX ELECTRIQUE	2135000	2 206,83	46,25	1/5/2023	30/4/2043	20	2 160,58
BOIS DE PLEUVEN	ENTRETIEN ET REPARATION VITRE PADEL	2135000	5 687,20	119,2	1/5/2023	30/4/2043	20	5 568,00
BOIS DE PLEUVEN	TRAVAUX SANITAIRES BLEU	2120000	14 127,99	395,01	1/5/2023	30/4/2038	15	13 732,98
BOIS DE PLEUVEN	CONDUITE TUYAU	2135000	409	8,57	1/5/2023	30/4/2043	20	400,43
BOIS DE PLEUVEN	OUTILLAGES DIVERS	2181000	698,36	29,27	1/5/2023	30/4/2033	10	669,09
BOIS DE PLEUVEN	REPLACEMENT MITIGEUR THERMOSTATIQUE + REPRISE FUI TE SU	2135000	3 919,08	82,14	1/5/2023	30/4/2043	20	3 836,94
BOIS DE PLEUVEN	TRAVAUX DE RENOVATION SANITAIRES + LASM 2023	2120000	38 393,85	1 073,46	1/5/2023	30/4/2038	15	37 320,39
BOIS DE PLEUVEN	TRAVAUX DIVERS PISCINE	2120000	14 076,80	393,58	1/5/2023	30/4/2038	15	13 683,22
BOIS DE PLEUVEN	CHAISE MAITRE NAGEUR	2181000	624,38	26,17	1/5/2023	30/4/2033	10	598,21

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 029-212902720-20250707-DELIB_2025_70-DE

Bois de Pleuven - Liste des Immobilisations

CAMPING	Désignation	Compte	Valeur Bilan	Cumul	Déb. amort.	Fin amort.	Durée	Valeur Nette fin
BOIS DE PLEUVEN	RENOVATION LINER BASSIN PISCINE	2120000	953	26,65	1/5/2023	30/4/2038	15	926,35
BOIS DE PLEUVEN	ISOLATION D4UN RESEAU HYDROLIQUE DE CHAUFFAGE	2120000	35 175,00	983,46	1/5/2023	30/4/2038	15	34 191,54
BOIS DE PLEUVEN	ROBOT DOLPHIN PISCINE	2181000	2 925,00	122,61	1/5/2023	30/4/2033	10	2 802,39